

REBOND ET CROISSANCE

RAPPORT CANADIEN SUR LES MODES ET LES TENDANCES DE PAIEMENT 2022

Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement 2022

Notes sur les auteurs

STEPHEN YUN

Analyste principal des renseignements sur le marché,
Paiements Canada

AJOKÉ OLORUNDARÉ

Analyste principal des renseignements sur le marché,
Paiements Canada

Un certain nombre d'organisations ont aidé Paiements Canada en fournissant des données, de l'information, des conseils sur les hypothèses et de la rétroaction sur ce rapport et les rapports antérieurs.

Paiements Canada tient à souligner les contributions des organismes suivants :

- ▶ Banque du Canada
- ▶ Canadian Prepaid Providers Organization
- ▶ Euromonitor International
- ▶ Interac Corp.
- ▶ Léger Marketing Inc.
- ▶ RFi Group
- ▶ Statistique Canada
- ▶ Technology Strategies International

Les points de vue exprimés dans le présent rapport sont ceux des auteurs au moment de la publication et ne doivent être attribués à aucune des organisations susmentionnées.

© Paiements Canada 2022

TABLE DES MATIÈRES

2	Notes sur les auteurs	22	Argent comptant
3	Table des matières	24	Chèques et effets papier
4	Aperçu des recherches	26	Cartes de débit
6	Sommaire	27	Cartes de crédit
8	Effets papier	29	Cartes prépayées
9	Cartes	31	Paiements sans contact
10	Paiements électroniques	34	Transferts électroniques de fonds (TEF)
11	Méthodologie	36	Virements en ligne
12	L'écosystème des paiements	38	Paiements internationaux
15	ANALYSE DÉTAILLÉE A : « L'OPTION ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ PLUS TARD EST-ELLE LÀ POUR DE BON? »	40	L'écosystème du commerce électronique
18	Résultats	42	Monnaies numériques
18	Tendances sur cinq ans des paiements au Canada	43	ANALYSE DÉTAILLÉE B : FAIRE PROGRESSER LES PAIEMENTS INTERNATIONAUX
20	Tendances sur 12 mois des paiements au Canada	45	Paiements des entreprises
21	Environnement, société et gouvernance sur le plan des paiements	48	Conclusion



Ceci est un PDF interactif. Cliquez sur un hyperlien dans le contenu de la page pour vous rendre à destination.



49 Annexe I : Graphiques détaillés sur les modes de paiement

49 **Figure A1** : Total annuel des opérations selon le Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement (volume et valeur)

50 **Figure A2** : Totaux annuels – tous les modes de paiement

50 **Figure A3** : Montant moyen d'une opération

51 **Figure A4** : Croissance annuelle moyenne de tous les modes de paiement (volume) – Sur 1, 5 et 10 ans (TCAC)

52 **Figure A5** : Croissance annuelle moyenne de la valeur de tous les modes de paiement (TCAC – Sur 1, 5 et 10 ans)

53 **Figure A6** : Volume et valeur des méthodes de paiement à distance (tendances sur cinq ans)

54 **Figure A7** : Volume et valeur des méthodes de paiement au point de vente (tendances sur cinq ans)

55 **Figure A8** : Volume et valeur des méthodes de paiement à distance (d'une année à l'autre)

55 **Figure A9** : Volume et valeur des méthodes de paiement au point de vente (d'une année à l'autre)

56 **Figure A10** : Tendances quant aux paiements de factures

57 Annexe II : Méthodologie, définitions et descriptions des modes de paiement

57 Méthodologie

58 Définitions et descriptions des segments

APERÇU DES RECHERCHES

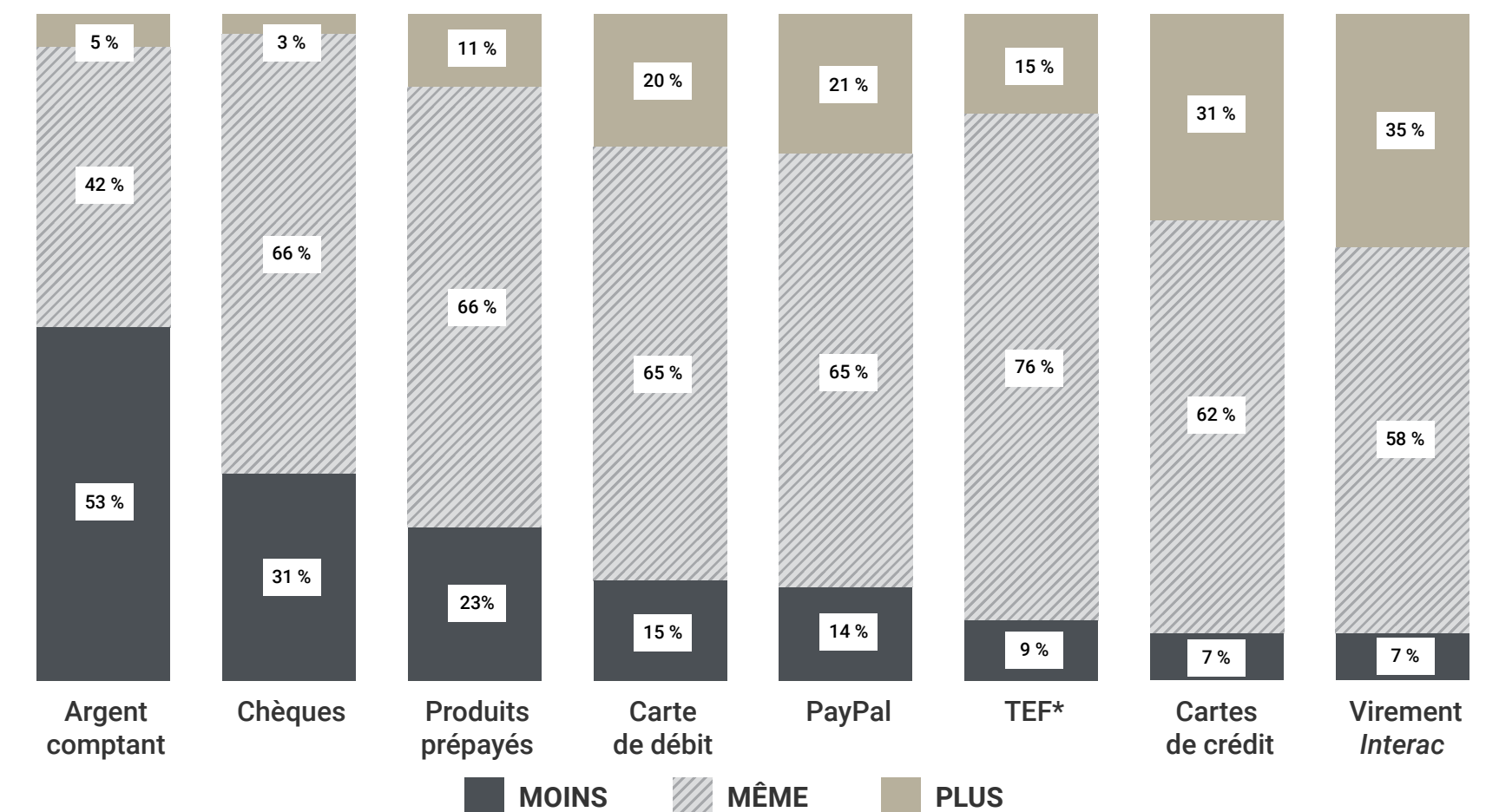
La pandémie de COVID-19 en cours ouvre la voie à une « nouvelle réalité », qui comprend l'accélération continue de l'utilisation des paiements numériques.

Les effets persistants de la pandémie de COVID-19 ont eu des répercussions sur l'industrie canadienne des paiements en 2021, mais celles-ci n'ont pas été aussi sérieuses que l'année précédente. L'assouplissement des mesures de santé publique et la levée des restrictions publiques dans l'ensemble du pays ont entraîné une reprise de l'activité économique en raison de la demande et des dépenses de consommation comprimées. Cependant, l'émergence du variant Delta et de la troisième vague de COVID-19 en mai, suivies par une propagation rapide du variant Omicron vers la fin de 2021, ont ralenti le rythme de la reprise économique.

L'effet combiné de ces événements a, tout au long de l'année, entraîné des pics et des creux dans les volumes et les valeurs des transactions de paiement. Dans l'ensemble, le marché total des paiements au Canada a rebondi et pris de l'expansion en 2021 en raison des progrès réalisés sur le plan de la reprise économique du pays à la suite de la pandémie. L'an dernier, l'impact le plus important de la dernière année a été l'avènement de la « nouvelle réalité » qui a entraîné une augmentation constante de l'utilisation des paiements numériques. Elle s'est également traduite par un déclin constant de l'utilisation de l'argent comptant. En 2020, le volume de transactions en argent comptant est tombé à la quatrième position globale pour la première fois, et il y est demeuré en 2021.

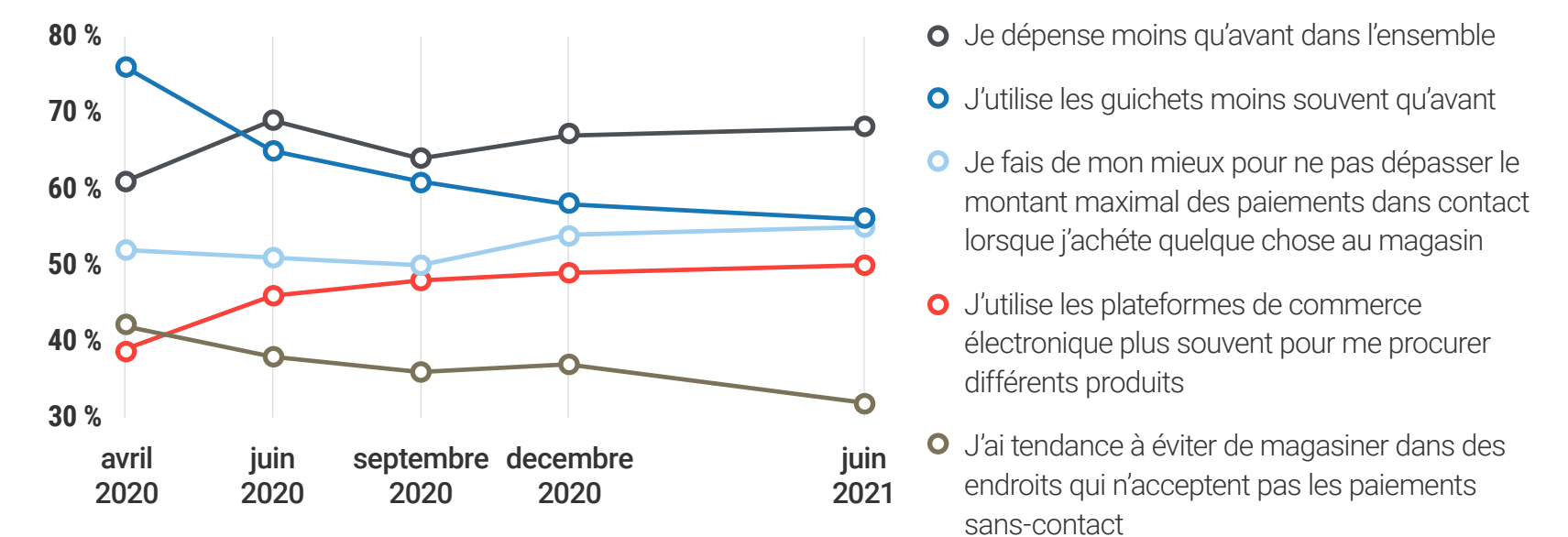
LA PANDÉMIE DE COVID-19 A OUVERT LA VOIE À LA NOUVELLE NORME DE PAIEMENT NUMÉRIQUE. CELA COMPREND L'ACCÉLÉRATION CONTINUE DE L'UTILISATION DES PAIEMENTS NUMÉRIQUES ET SANS CONTACT, AINSI QUE DES ACHATS PAR COMMERCE ÉLECTRONIQUE.

LEQUEL DES ÉNONCÉS SUIVANTS S'APPLIQUE LE PLUS À VOUS? DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE DE LA COVID-19, J'UTILISE...



*Le transfert électronique de fonds désigne les dépôts directs ou les débits préautorisés en provenance de comptes de dépôt.

À QUEL POINT ÊTES-VOUS EN ACCORD OU EN DÉSACCORD AVEC LES ÉNONCÉS SUIVANTS? DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE DE LA COVID-19...



FAITS SAILLANTS

Les paiements sans contact et les paiements numériques ont continué d'être populaires auprès des Canadiens.

De nombreux Canadiens qui étaient au départ passés aux paiements sans contact pour leurs dépenses quotidiennes en raison de la COVID-19 ont continué d'utiliser ce mode de paiement, que ce soit en raison de la persistance des appréhensions au sujet de la transmission de la COVID-19 ou d'une nouvelle préférence pour les paiements sans contact.

- ▶ Comme l'année dernière, 43 pour cent des Canadiens sont d'accord pour dire que la pandémie de COVID-19 a changé, à long terme, leurs préférences de paiement en faveur des paiements numériques et des paiements sans contact.¹
- ▶ Depuis le début de la pandémie de COVID-19, 43 pour cent des Canadiens ont utilisé leur cartes de crédit et 42 pour cent, leur cartes de débit pour effectuer des paiements sans contact dans les magasins, ce qui correspond au même taux que l'an dernier.²
- ▶ Le volume et la valeur des paiements mobiles ont augmenté de 13 % depuis 2020.³
- ▶ Depuis le début de la pandémie, 45 pour cent des Canadiens qui ont utilisé leur portefeuille mobile pour payer leurs achats en magasin ont déclaré qu'ils l'utilisaient plus qu'avant.⁴

Même s'ils ont recommencé à magasiner physiquement, les Canadiens ont continué d'être attirés par le commerce électronique.

De nombreux Canadiens ont continué d'utiliser le commerce électronique et l'ont privilégié pour effectuer leurs achats, même en 2021, après la levée des mesures de santé publique et la réouverture des magasins.

- ▶ Entre janvier et mars, la valeur des ventes par transactions de commerce électronique a doublé par rapport à la même période en 2020 et augmenté de cinq pour cent par rapport à l'année précédente.⁵
- ▶ La moitié des Canadiens (50 pour cent) ont déclaré utiliser des plateformes de commerce électronique pour obtenir des produits différents plus souvent qu'avant le début de la pandémie, alors que ce pourcentage était de 48 pour cent en 2020.⁶
- ▶ Trente-trois pour cent des Canadiens ont déclaré utiliser des services de livraison (p. ex., UberEats, Foodora, Instacart) plus souvent qu'avant le début de la pandémie, alors que ce pourcentage était de 29 pour cent en 2020.⁷

Le virage vers les achats en ligne a accru la demande des consommateurs à l'égard d'un plus grand nombre de possibilités de paiement numérique et d'une expérience de paiement conviviale.

Un plus grand nombre d'entreprises ont établi une présence en matière de commerce électronique ou examiné des façons de rendre l'expérience d'achat en ligne plus simple et conviviale en 2021. Les consommateurs sont également devenus plus à l'aise avec les innovations en matière de paiement qui ont simplifié leur expérience d'achat en ligne.

- ▶ Quatorze pour cent des entreprises ont déclaré investir dans une plateforme numérique particulière pour leurs activités, alors qu'elles étaient 11 pour cent il y a un an.⁸
- ▶ Les services « achetez maintenant et payez plus tard » commencent à prendre racine. Ils sont offerts par un plus grand nombre de fournisseurs et de commerçants au Canada. Un peu moins de un commerçant sur 10 (huit pour cent) accepte les services « achetez maintenant et payez plus tard » et 48 pour cent des commerçants qui ne les offrent pas aimeraient le faire.⁹

- ▶ Quatorze pour cent des entreprises ont déclaré accepter plus souvent des paiements PayPal et sept pour cent ont déclaré utiliser des codes QR pour interagir avec leurs clients et leurs fournisseurs (p. ex., diriger les clients vers une page d'accueil, un site ou des pages de médias sociaux, offrir des rabais et des offres promotionnelles, lire un menu sans contact dans les restaurants), alors qu'elles n'étaient que cinq pour cent en 2020.¹⁰
- ▶ Près du quart des Canadiens (22 pour cent) seraient à l'aise d'effectuer un paiement à l'aide d'un code QR sur le site Web d'un commerçant si l'option leur était offerte.¹¹
- ▶ Trente-sept pour cent des consommateurs sont à l'aise avec l'utilisation des empreintes digitales, de la reconnaissance faciale ou de la reconnaissance vocale pour authentifier une transaction de paiement sur le site Web d'un commerçant.¹²

¹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

² Ibid.

³ TSI, Canadian Payments Forecast, 2022.

⁴ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

⁵ Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220218/dq220218a-cansim-fra.htm>.

⁶ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

⁷ Ibid.

⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises canadiennes, 2021.

⁹ RFI, BNPL Merchant Report 2021, octobre 2021. Pour en savoir plus, consultez l'article sur « Achetez maintenant, payez plus tard » de ce rapport.

¹⁰ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises canadiennes, 2021.

¹¹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹² Ibid.



SOMMAIRE

L'économie canadienne repose sur l'échange quotidien de centaines de milliards de dollars. Paiements Canada est responsable de l'infrastructure canadienne de compensation et de règlement et en définit les règles et processus fondamentaux requis pour appuyer le flux de fonds.

Chaque année, Paiements Canada résume les tendances de paiement observées au Canada en publiant le Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement. Le rapport fournit une vue d'ensemble du marché canadien des paiements, ainsi que des renseignements d'experts sur les principaux facteurs, les nouveaux enjeux et les développements pertinents qui se produisent dans les écosystèmes de paiement Canadiens et internationaux. Ce survol dépeint les comportements et les tendances de la population en la matière, l'utilisation des différents modes de paiement et l'évolution des habitudes.

En 2021, 19,7 milliards de transactions, pour une valeur de 10,8 billions de dollars, ont été effectuées. Le volume du marché canadien des paiements a augmenté de 4 pour cent, et sa valeur de 15 pour cent par rapport à 2020, ce qui constitue une reprise par rapport à la baisse du volume de transactions et de la valeur enregistrés l'année précédente.

En 2021, la croissance du volume a repris le même niveau qu'avant la pandémie, tandis que la croissance de la valeur d'une année à l'autre a été considérablement plus élevée en 2021 qu'en 2019 grâce à l'augmentation des virements en ligne et des transferts électroniques de fonds (TEF).¹³ (Voir la **figure 1 : Totaux des paiements et des opérations**).

2021 a été une année de transition marquée par des fluctuations des dépenses de consommation et, pour la première fois depuis le début de la pandémie, l'activité économique a, au quatrième trimestre, retrouvé son niveau d'avant la pandémie.¹⁴ Globalement, le marché total des paiements au Canada a rebondi et pris de l'expansion en 2021 en raison des progrès réalisés sur le plan de la reprise économique du pays à la suite de la pandémie.

Les mesures de santé publique mises en place dans l'ensemble du pays en décembre 2020 ont eu une forte incidence au premier trimestre de 2021. L'assouplissement de ces mesures au cours du mois de février a permis à l'activité économique de rebondir en mars.¹⁵ Comme la plupart des restrictions ont été levées, les ménages ne reprenaient pas seulement leurs habitudes de dépenses normales. Le niveau de leurs dépenses était plus élevé qu'avant la pandémie. La demande comprimée s'est traduite par des paiements records entre mars et avril 2021.¹⁶ Cependant, les activités de paiement ont ralenti en mai 2021, lorsque la troisième vague de la COVID-19 a frappé, ce qui a une fois de plus entraîné une baisse de la consommation et des dépenses.¹⁷ Ce ralentissement s'est poursuivi jusqu'au troisième trimestre en raison des défis

¹³ Croissance du volume de transactions d'une année à l'autre : 2021 (+2 pour cent); 2019 (+3 pour cent). Croissance de la valeur des transactions d'une année à l'autre : 2021 (+15 pour cent); 2019 (+1 pour cent).

¹⁴ Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220201/dq220201a-fra.htm>.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Payments Canada. Payment Economics – 2021 Q2.

¹⁷ Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210730/dq210730a-fra.htm>.

constants posés par la vague causée par le variant Delta et par la mise en œuvre des passeports de vaccination. Les activités de paiement ont toutefois de nouveau bondi au quatrième trimestre pour atteindre leurs plus hauts niveaux de valeur et de volume, et ce, malgré la propagation rapide du variant Omicron.¹⁸

Dans l'ensemble, de nombreuses tendances de paiement sont demeurées cohérentes en 2021 par rapport à il y a cinq ans. Du point de vue du volume des paiements, les transactions par cartes de crédit et de débit ont continué d'être largement plus nombreuses que les autres, et l'utilisation de ces deux types de cartes a augmenté. L'utilisation d'argent comptant a continué de diminuer sous l'influence de la pandémie, mais s'est tout de même classée au quatrième rang pour ce qui est du volume des transactions de paiement. Les paiements par chèque n'ont représenté qu'une petite fraction du volume total des paiements et ont continué leur diminution graduelle. Les virements en ligne ont également représenté une petite fraction du volume total des paiements, mais, contrairement aux chèques, ils ont continué d'afficher une forte croissance (augmentation de 469 pour cent par rapport à il y a cinq ans).¹⁹

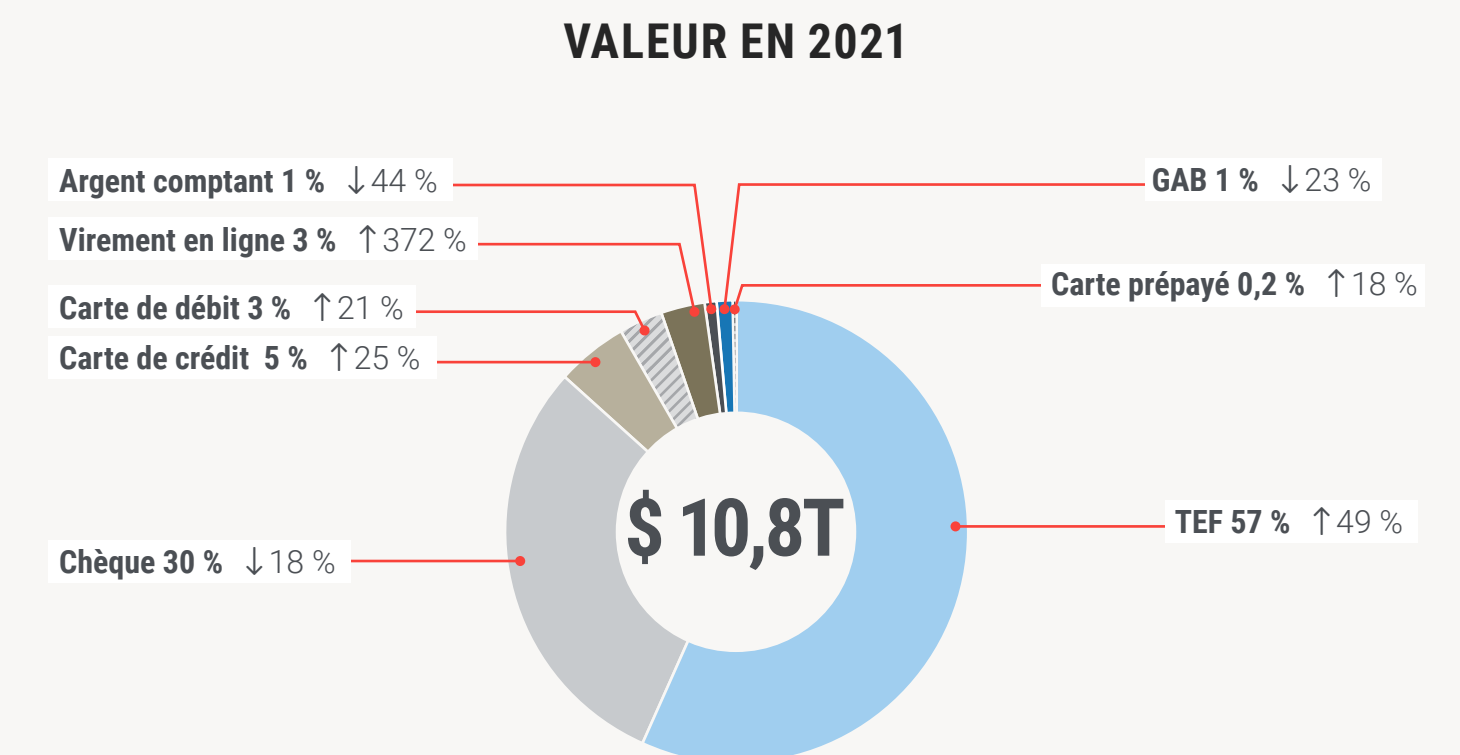
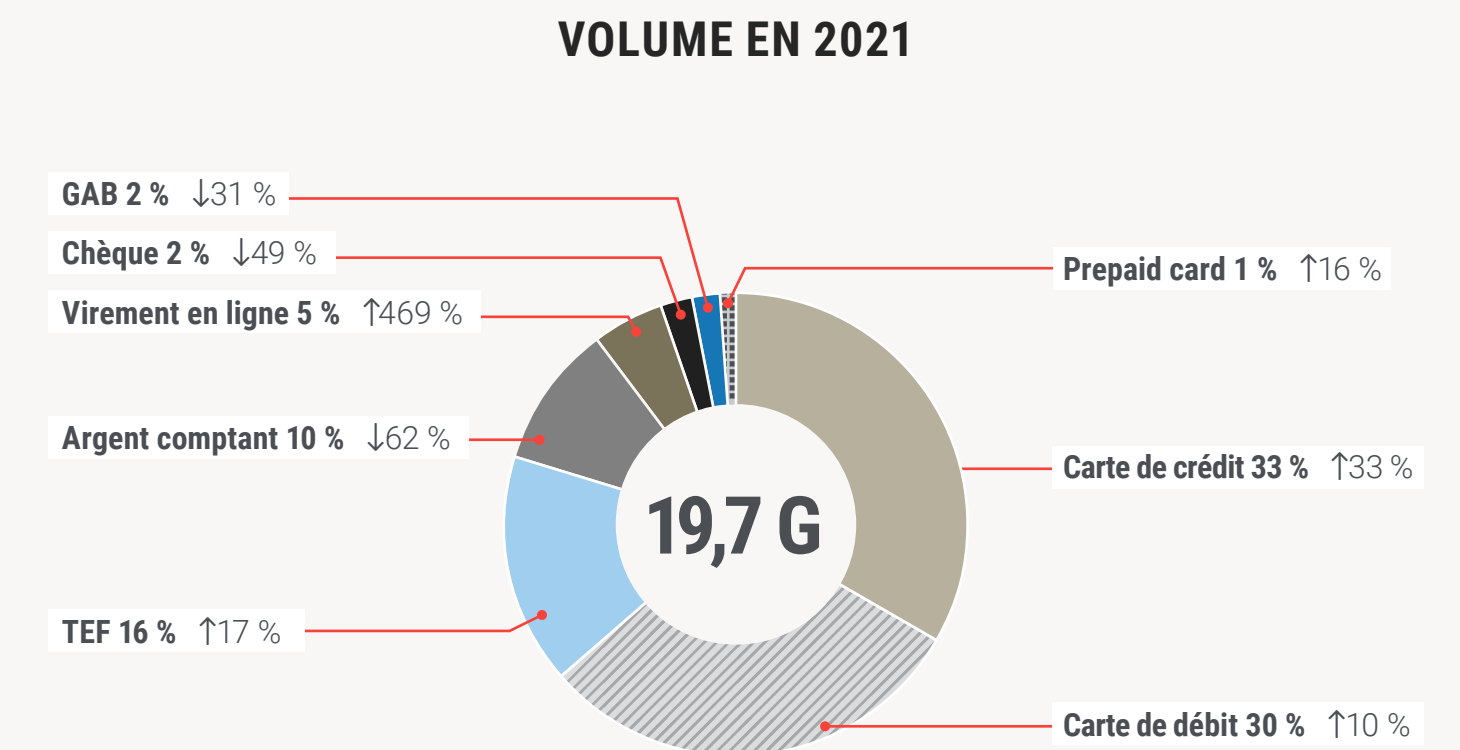
Du point de vue de la valeur des paiements, les TEF et les chèques ont continué de représenter la plus grande proportion de la valeur des transactions, soit 87 pour cent de leur valeur totale. La valeur des TEF a bondi par rapport à l'an dernier (en hausse de 21 pour cent), stimulée par le retour de la valeur des transferts automatisés de fonds²⁰ (TAF) par cartes de crédit à son niveau historique.²¹ Au cours des cinq dernières années, la valeur des TEF a augmenté de 49 pour cent. Avec une augmentation de 372 pour cent de la valeur

des transactions au cours des cinq dernières années, les virements en ligne sont en tête de tous les types de paiements.²² Pour la toute première fois, la valeur des virements en ligne a, en 2021, dépassé celle des cartes de débit (325 milliards de dollars contre 273 milliards de dollars).

L'un des éléments clés du Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement 2020 a été l'augmentation des paiements sans contact entraînée par la pandémie de COVID-19. De nombreux Canadiens qui étaient passés aux paiements sans contact pour leurs dépenses quotidiennes en raison de la pandémie ont continué d'utiliser ce mode de paiement en 2021, que ce soit en raison de la persistance des appréhensions au sujet de la transmission de la COVID-19 ou d'une nouvelle préférence pour les paiements sans contact. Dans notre recherche sur les répercussions de la pandémie sur le comportement des paiements des consommateurs, 43 pour cent des Canadiens ont convenu que la pandémie de COVID-19 avait, à long terme, changé leurs préférences de paiement en faveur des paiements numériques et sans contact.²³

Enfin, malgré le retour progressif au magasinage sur place, le commerce électronique demeure une possibilité viable et attrayante pour les consommateurs. En 2021, les ventes par commerce électronique ont représenté 6,2 pour cent des ventes au détail, ce qui constitue une modeste augmentation par rapport à une proportion de 6,1 pour cent en 2020.²⁴ En 2021, 58 pour cent des consommateurs canadiens avaient fait au moins un achat en ligne le mois précédent.²⁵

FIGURE 1 : TOTAUX DES PAIEMENTS ET DES OPÉRATIONS



↑/↓ les flèches indiquent un croissance ou une baisse au cours des cinq dernières années

¹⁸ Pour en savoir plus, voir : <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ca/Documents/finance/ca-fr-fy22q3-economicoutlook-vf-aoda.pdf>.

¹⁹ Données sur les transactions du Système automatisé de compensation et de règlement (SACR) en 2021.

²⁰ Le transfert automatisé de fonds (TAF) est un paiement de débit ou de crédit préautorisé.

²¹ Données sur les transactions du SACR en 2021.

²² Ibid.

²³ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

²⁴ Statistique Canada. Commerce de détail, décembre 2021. Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220218/dq220218a-fra.htm>.

²⁵ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2021.

Effets papier

Les modes de paiement papier comprennent l'argent comptant, les chèques et les autres effets papier. Le volume total des transactions par chèque ou effet papier a poursuivi sa tendance générale à la baisse avec une diminution de 9 pour cent par rapport à 2020. Par ailleurs, la valeur totale des transactions par chèque ou effet papier a rebondi par rapport à l'an dernier et augmenté de 8 pour cent en 2021 (voir le **tableau 1 : Croissance des paiements par effets papier d'une année à l'autre**).

La baisse du volume des transactions par chèque d'une année à l'autre n'a pas été aussi marquée que l'an dernier (baisse de 6 pour cent en 2021 contre 26 pour cent en 2020). En 2021, l'augmentation de la valeur totale des transactions par chèque ou effet papier était principalement attribuable à un gain de 7 pour cent sur 12 mois de la valeur des transactions par chèque. Cette augmentation s'explique à son tour par une augmentation de 7 pour cent de la valeur des chèques commerciaux par rapport à l'an dernier. La valeur des transactions en argent comptant a également augmenté de 14 pour cent par rapport à l'an dernier, principalement en raison de la demande de billets de grande valeur alimentée par les motifs de précaution des Canadiens au cours de la pandémie.²⁶

²⁶ L'argent comptant en circulation est demeuré élevé tout au long de 2021, principalement en raison de la demande de billets de grande valeur. Les liquidités déclarées par les Canadiens sont demeurées élevées, avec une valeur médiane de 260 \$ en août 2021. Pour en savoir plus, voir : **Cash and COVID-19: What Happened in 2021**

TABLEAU 1 : CROISSANCE DES PAIEMENTS PAR EFFETS PAPIER D'UNE ANNÉE À L'AUTRE

Volume (en millions d'opérations)

Modes de paiement	2020	2021	Variation %
Argent comptant	2 247	2 038	-9 %
Chèques (total)	432	404	-6 %
Chèques (personnel)	125	140	+12 %
Chèques (commercial)	307	264	-14 %
Guichets automatiques	423	391	-8 %
Totaux	3 102	2 833	-9 %

Valeur (en millions de dollars)

Modes de paiement	2020	2021	Variation %
Argent comptant	51 347	58 415	+14 %
Chèques (total)	3 056 371	3 281 753	+7 %
Chèques (personnel)	47 000	51 200	+9 %
Chèques (commercial)	3 009 371	3 230 553	+7 %
Guichets automatiques	44 826	55 152	+23 %
Totaux	3 152 544	3 395 320	+8 %

Cartes

Les paiements par carte comprennent les cartes de crédit, de débit et prépayées. Dans l'ensemble, le volume total des transactions par carte et leur valeur ont rebondi par rapport à la baisse de l'an dernier en raison des gains réalisés en ce qui concerne les cartes de crédit et de débit (voir le **tableau 2 : Croissance des paiements par carte d'une année à l'autre**).

Les cartes de crédit ont continué de représenter un volume plus important que les cartes de débit. Elles ont représenté 65 pour cent de la valeur globale des transactions par carte. Les cartes de débit ont toutefois continué de représenter un volume plus important que les cartes de crédit pour le volume de transactions sans contact. Le volume des transactions sans contact par carte de débit a augmenté de 17 pour cent par rapport à l'an dernier, alors que le volume des transactions sans contact par carte de crédit a augmenté de 6 pour cent. L'augmentation d'une année à l'autre de la valeur des transactions sans contact par carte de débit a également été supérieure à celle de la valeur des transactions sans contact par carte de crédit (26 pour cent contre 14 pour cent). La valeur totale des transactions sans contact par carte de crédit a tout de même été supérieure à celle des transactions sans contact par carte de débit en 2021, mais l'écart s'est rétréci au cours des cinq dernières années.

TABLEAU 2 : CROISSANCE DES PAIEMENTS PAR CARTE D'UNE ANNÉE À L'AUTRE

Volume (en millions d'opérations)

Modes de paiement	2020	2021	Variation %
Cartes de débit (total)	5 699	5 964	+5 %
Cartes de débit (sans contact seulement)	3 302	3 849	+17 %
Cartes de crédit (total)	6 223	6 572	+6 %
Cartes de crédit (sans contact seulement)	2 774	2 929	+6 %
Cartes de crédit (à distance ²⁷)	622	657	+7 %
Produits prépayés	302	294	-3 %
Totaux	12 224	12 830	+5 %

Valeur (en millions de dollars)

Modes de paiement	2020	2021	Variation %
Cartes de débit (total)	251 731	272 819	+8 %
Cartes de débit (sans contact seulement)	74 605	93 977	+26 %
Cartes de crédit (total)	564 210	591 301	+5 %
Cartes de crédit (sans contact seulement)	200 095	229 023	+14 %
Cartes de crédit (à distance)	56 421	59 130	+5 %
Produits prépayés	17 900	17 633	-1 %
Totaux	838 841	881 753	+5 %

²⁷ Les opérations de carte de crédit à distance comprennent toutes les opérations n'ayant pas lieu aux emplacements physiques (commerces ayant pignon sur rue) ou virtuels (boutiques en ligne) des bénéficiaires. On parle ainsi des cas où le payeur fait plutôt appel à une institution financière ou à un fournisseur de services de paiement comme intermédiaire pour transférer les fonds au bénéficiaire (p. ex., pour les paiements de factures et les abonnements).

Paiements électroniques

Les paiements électroniques comprennent les TEF et les virements en ligne. Les paiements par TEF comprennent les dépôts directs, les versements électroniques, les débits préautorisés et d'autres opérations de paiement de factures en ligne. Les virements en ligne comprennent toutes les transactions électroniques déclenchées via un service ou un fournisseur en ligne préprovisionné ou lié à un compte de dépôt relevant d'une institution financière (p. ex. Virement *Interac* et PayPal).

En 2021, le volume et la valeur totaux des opérations de paiement électronique ont connu une plus forte croissance par rapport à l'année précédente. La valeur des paiements par TEF a augmenté de 21 pour cent d'une année à l'autre, grâce au retour de la valeur des transactions de TAF par carte de crédit à leur niveau historique. Les virements en ligne ont poursuivi leur forte croissance dans les deux chiffres en matière de volume et de valeur des opérations (voir le **tableau 3 : Croissance des paiements électroniques d'une année à l'autre**).

TABLEAU 3 : CROISSANCE DES PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES D'UNE ANNÉE À L'AUTRE

Volume (en millions d'opérations)

Modes de paiement	2020	2021	Variation %
TEF	2 908	3 081	+6 %
Virements en ligne	801	1 007	+26 %
Totaux	3 709	4 088	+10 %

Valeur (en millions de dollars)

Modes de paiement	2020	2021	Variation %
TEF	5 147 089	6 225 588	+21 %
Virements en ligne	249 123	324 790	+30 %
Totaux	5 396 212	6 550 378	+21 %

MÉTHODOLOGIE

Paiements Canada travaille en étroite collaboration avec des fournisseurs de services de paiement, des consultants du domaine et des chercheurs dans le but de réunir un ensemble exhaustif de données pour 2021 et de décrire les habitudes de paiement des consommateurs et des entreprises au Canada.

La méthode générale englobe une combinaison de données sur le secteur et d'études de marché.²⁸ Les données sur le secteur proviennent principalement du Système automatisé de compensation et de règlement (SACR), des travaux d'experts en la matière et des données du secteur sur l'utilisation des cartes.²⁹ Elles ont aussi été recueillies auprès de fournisseurs de services de paiement et de réseaux de paiement; elles sont alors agrégées par années en fonction des données sur l'utilisation réelle des différents modes de paiement. Quant aux études de marché, elles servent à combler les manques de données et à brosser un portrait détaillé.

Le rapport compare les données recueillies en 2021 avec celles des rapports précédents pour permettre une analyse continue des tendances. Dans les sections suivantes, les données de 2016 et de 2021 sont comparées pour comprendre comment les tendances de paiement ont évolué.³⁰ Les comparaisons d'une année à l'autre (2020 à 2021) sont également prises en compte.

Dans le rapport de cette année, les estimations historiques du volume et de la valeur des transactions en argent comptant de 2011 à 2021 ont été remaniées en utilisant des données de la Banque du Canada pour en améliorer l'exactitude. Par conséquent, les estimations du volume et de la valeur des transactions de paiement différeront de celles des rapports précédents, tant pour les paiements totaux que pour les paiements en argent comptant.³¹

Les valeurs mobilières ainsi que les dérivés sont exclus de l'étude.³² Les types de paiements qui n'ont pas atteint des volumes importants sont également exclus. Cela comprend les modes de paiement qui représentent moins de 1 pour cent de la valeur ou du volume total des transactions (comme les monnaies numériques.)³³ Enfin, les virements du Système de transfert de paiement de grande valeur (STPGV) et de Lynx sont également exclus³⁴ : autrement, cela justifierait en quelque sorte un compte en double, puisque les informations du présent rapport sur le volume et la valeur des paiements proviennent des données de compensation.

²⁸ L'annexe II détaille les méthodes et les hypothèses, dont les méthodes utilisées pour sonder les consommateurs et les entreprises dans le cadre des études de marché.

²⁹ Les experts consultent des études de marché quantitatives et qualitatives. Le présent rapport prend aussi en compte la valeur des transactions qui n'ont pas nécessairement servi à l'échange de biens et de services. Par exemple, la catégorie « Guichet automatique » comprend les retraits d'argent comptant visant le paiement d'achats. Les deux types de transactions entrent dans le cadre de cette recherche, car chacune d'elles constitue un élément important du marché canadien des paiements. Paiements Canada reconnaît que cela pourrait constituer une forme de double comptage. Toutefois, en 2021, la valeur des transactions au guichet automatique a représenté 1,6 pour cent de la valeur totale des paiements papier. Leur incidence est donc négligeable.

³⁰ Pour consulter les rapports précédents, voir :

Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements : 2021. Document de travail de Paiements Canada no 11. Septembre 2021.

Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements : 2020. Document de travail de Paiements Canada no 10. Octobre 2020.

Rapport canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements : 2019. Document de travail de Paiements Canada no 9. Décembre 2019.

Certaines méthodes de collecte de données ont changé ces deux dernières années; veuillez en tenir compte pour comparer les figures du présent rapport avec celles des rapports précédents. De plus, le volume et la valeur totaux des paiements sans contact et le volume et la valeur totaux des paiements sans contact par carte de crédit sont fondés sur les estimations fournies dans le rapport Canadian Payments Forecast de Technology Strategies International Inc. (TSI).

³¹ Pour plus de détails, voir l'annexe II. Note : Les figures 1, A1, A2, A3, A4, A5, A7 et les tableaux 1, 4 et 5 sont fondés sur les données sur l'utilisation de l'argent comptant de la Banque du Canada.

³² Lorsqu'un paiement sert à acheter des placements, la transaction est comptabilisée dans le segment de paiements approprié. Lorsque des dérivés, des valeurs mobilières ou d'autres actifs sont échangés et qu'aucun paiement n'est requis ou n'en résulte, la valeur de l'opération n'est pas comptée.

³³ Seulement 10 pour cent des adultes canadiens ont déclaré utiliser une monnaie numérique au moins une fois en 2021. Pour en savoir plus sur la familiarité des consommateurs avec les monnaies numériques et leur susceptibilité d'en utiliser, voir la section du rapport qui porte sur les monnaies numériques.

³⁴ Pour obtenir une analyse du STPGV, voir le rapport annuel de Paiements Canada.



L'ÉCOSYSTÈME DES PAIEMENTS

La poursuite de la pandémie de COVID-19 a marqué le début de la « nouvelle réalité », qui comprend l'augmentation continue de l'utilisation des paiements numériques, la sensibilisation aux monnaies numériques et la poursuite de l'étude des monnaies numériques des banques centrales au Canada et dans le reste du monde. La numérisation croissante des paiements et l'augmentation de l'adoption du commerce en ligne ont accru la sensibilisation à l'importance de l'identification et de l'authentification numérique pour les paiements.³⁵

L'impact économique de la pandémie a également augmenté les flux de paiements internationaux et les innovations. De plus, c'est en 2021 que Paiements Canada a lancé Lynx, son nouveau système de paiement de grande valeur. Lynx traite des paiements de grande valeur à délai critique avec une finalité de règlement en temps réel et offre des capacités améliorées de cybersécurité et de résilience. Paiements Canada construit également le système de paiements en temps réel (PTR), le premier système de paiement en temps réel au Canada. Du côté de la réglementation, la Loi sur les activités associées aux paiements de détail a été présentée en juin 2021. Elle vise à mettre en œuvre le cadre fédéral de surveillance des paiements de détail dont le lancement a été annoncé. De nouveaux progrès ont été accomplis dans la mise en

³⁵ L'identification numérique permet de vérifier votre identité en ligne de façon sécuritaire tout en protégeant vos renseignements personnels. Elle constitue un prolongement de vos documents d'identification physique et vous offre une plus grande confidentialité et un meilleur contrôle sur la façon dont vos données personnelles sont utilisées et transmises.

œuvre d'un système bancaire ouvert au Canada avec la publication du rapport final du Comité consultatif sur un système bancaire ouvert du gouvernement du Canada en août 2021 et l'annonce de la nomination d'un nouveau responsable du système bancaire ouvert.

Bien que la population canadienne connaisse bien les monnaies numériques, comme le Bitcoin, la plupart des Canadiens (90 pour cent) n'en utilisent jamais. Cela pourrait être dû à un manque de compréhension de la façon d'accéder aux monnaies numériques et de les utiliser, ainsi qu'à des perceptions relatives à leur sécurité.³⁶ La plupart des Canadiens n'utilisent pas de monnaies numériques, mais l'intérêt de ceux qui sont actifs dans ce domaine est principalement lié aux placements spéculatifs et à l'adoption rapide de technologies nouvelles et novatrices.³⁷ En ce qui concerne les monnaies numériques des banques centrales, même si quelques administrations ont lancé ou sont en train de mettre à l'essai une forme quelconque de monnaie numérique de banques centrales, la Banque du Canada n'a pas annoncé son intention d'en lancer une bientôt. Elle envisagerait d'émettre une monnaie numérique dans deux cas :

1. si l'utilisation des billets de banque diminuait à un tel point que les Canadiens n'aient plus la possibilité de les utiliser pour une vaste gamme de transactions;
2. si une ou plusieurs monnaies numériques de remplacement, probablement émises par des entités du secteur privé, devenaient largement utilisées comme substituts au dollar canadien comme mode de paiement, de réserve de valeur et d'unité de compte.³⁸

À mesure de la progression de la numérisation des paiements, le besoin d'un moyen d'identification simple et sûr a renforcé le besoin à l'égard d'une identification numérique. Les jeunes Canadiens (les 18 à 34 ans) comprennent un mélange de millénariaux et de membres plus âgés de la génération Z qui sont familiers avec les technologies numériques depuis leur naissance. Environ un Canadien sur quatre appartient à ce groupe.³⁹ Ils ont une perception plus positive de l'identification numérique, et 49 pour cent d'entre eux trouvent l'idée attrayante. Pour les jeunes

³⁶ Léger et Paiements Canada, Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

³⁷ Pour en savoir plus, voir : <https://www.capterra.ca/blog/2409/crypto-trends-in-canada>.

³⁸ Pour en savoir plus, voir : <https://www.banqueducanada.ca/2020/02/plans-prevoyance-concernant-monnaie-numerique-banque-centrale/>.

³⁹ Pour en savoir plus, voir : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710000501&request_locale=fr.



Canadiens, la réduction du risque de vol d'identité ou de fraude est le facteur le plus important à prendre en considération dans la décision d'utiliser une méthode d'identification numérique.⁴⁰ Au Canada, l'identification numérique prend souvent des formats décentralisés, qui servent de solutions de rechange en l'absence d'un cadre normalisé d'identification numérique compris et accepté de façon universelle dans tout le Canada. Aucune approche normalisée n'a encore été adoptée à l'égard de l'identification numérique, mais certains acteurs du domaine, comme Interac Corp., ont récemment fait l'acquisition de fournisseurs de services d'identification et d'authentification numériques. Cela donne à penser qu'ils cherchent à jouer un rôle important dans l'avenir de l'identification numérique au Canada.⁴¹ Le Conseil canadien de l'identification et de l'authentification numériques (CCIAN), dont est

⁴⁰ Léger et Paiements Canada, Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

⁴¹ Pour en savoir plus, voir : <https://www.interac.ca/fr/content/news/interac-corp-acquires-exclusive-rights-to-securekey-digital-id-services-for-canada/> et <https://www.interac.ca/fr/content/news/interac-corp-acquires-ottawa-based-2keys/>.

membre la société Interac, a également publié un cadre pour une identité numérique viable et interopérable. Le lancement du Cadre de confiance pancanadienMC (CCP) continue à faire évoluer l'écosystème de l'identification numérique au Canada.

L'augmentation de la valeur des paiements internationaux, qui sont rapides, sûrs et efficaces, a été alimentée par les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 qui poussent de plus en plus notre monde à fonctionner en ligne. L'amélioration de l'efficacité des paiements internationaux se poursuit avec les efforts du G20 par l'entremise du Conseil de stabilité financière (CSF) et du Comité sur les paiements et les infrastructures de marché (CPIM). Pour en savoir plus, consultez notre article sur les paiements internationaux.

Lynx est le système de paiement de grande valeur du Canada. Il s'agit d'un système de virement électronique qui facilite le transfert de paiements irrévocables en dollars canadiens entre les institutions financières canadiennes de tout le pays. Le cheminement vers un nouveau système de paiement de grande valeur a commencé au milieu de 2015 avec des consultations auprès de plus de 100 organismes des écosystèmes des paiements canadien et mondial. En août 2021, Lynx a remplacé le STPGV comme système de paiement de grande valeur du Canada. Une deuxième version, prévue pour la fin de 2022, introduira la norme des messages ISO 20022. Celle-ci permettra d'effectuer des paiements riches en données et aidera les institutions financières canadiennes à respecter les exigences mondiales ISO 20022 de SWIFT en novembre 2022.

En 2021, Paiements Canada a annoncé avoir sélectionné Interac Corp. comme fournisseur de solution d'échange pour

le système de PTR. Pour permettre le règlement en temps réel des paiements du système de PTR, la solution d'échange interagira avec la solution de compensation et de règlement fournie par Vocalink, de Mastercard. D'importants progrès ont été réalisés dans le cadre de l'initiative du système de PTR. La phase de conception des activités visant à appuyer le début de la construction du système de PTR a été achevée en 2021. Pour en savoir plus sur le système de paiements en temps réel (PTR), veuillez visiter paiements.ca.

Le ministère des Finances et la Banque du Canada collaborent étroitement à l'élaboration d'un nouveau règlement relatif à un cadre de surveillance des activités de paiement de détail en vertu de la Loi sur les activités associées aux paiements de détail. Une fois ce cadre en place, la Banque du Canada supervisera les fournisseurs de services de paiement (p. ex. les réseaux de cartes, les services de traitement des paiements et les portefeuilles numériques) qui exécutent des fonctions de paiement électronique. Ce nouveau règlement fera en sorte que les services de paiement demeurent fiables et sécuritaires pour les Canadiens et permettra à l'écosystème des paiements d'élaborer des modes de paiement plus rapides, plus économiques et plus pratiques.⁴²

En 2018, le gouvernement du Canada a nommé un comité consultatif sur le système bancaire ouvert pour analyser les répercussions et les avantages d'un système bancaire ouvert pour le Canada et la meilleure approche pour sa mise en œuvre.

Un rapport final fondé sur les conclusions du Comité a été publié en août 2021. Pour jeter les bases d'un système bancaire ouvert au Canada, il en décrit six conséquences importantes pour les consommateurs :

1. les données des consommateurs sont protégées;
2. les consommateurs contrôlent leurs données;
3. les consommateurs ont accès à un plus large éventail de services financiers utiles, concurrentiels et conviviaux;
4. les consommateurs ont un accès fiable et constant aux services;
5. les consommateurs ont des recours lorsque des problèmes surviennent;
6. les consommateurs bénéficient d'une protection uniforme et de normes en matière de comportement du marché.⁴³

En mars 2022, le gouvernement fédéral a annoncé que le consultant Abraham Tachjian était son nouveau responsable en matière de système bancaire ouvert. Le mandat de M. Tachjian consistera à consulter l'industrie, les organismes de réglementation et les représentants des consommateurs. Ces consultations visent à concevoir et à mettre en œuvre les éléments clés d'un cadre bancaire ouvert.⁴⁴

⁴² Pour en savoir plus, voir : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/organisation/lois-reglements/plan-prospectif-reglementation/cadre-loi-activites-associees-paiements-detail.html>.

⁴³ Pour en savoir plus, voir : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/programmes/consultations/2021/rapport-final-comite-consultatif-systeme-bancaire-ouvert.html>.

⁴⁴ Pour en savoir plus, voir : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2022/03/le-gouvernement-va-de-lavant-avec-un-systeme-bancaire-ouvert-et-nomme-un-responsable.html>.

« L'OPTION ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ PLUS TARD EST-ELLE LÀ POUR DE BON? »

Par : Stephen Yun

Le service « achetez maintenant et payez plus tard » est un mode de paiement populaire que les détaillants du monde entier offrent à leurs clients pour régler leurs achats en ligne et en magasin.

Au Canada, les services « achetez maintenant et payez plus tard » commencent à émerger avec un potentiel d'adoption et de croissance rapides. Près d'une personne sur cinq (17 pour cent) au pays connaît les services « achetez maintenant et payez plus tard », mais ne les a pas utilisés pour effectuer des achats, tandis que 14 pour cent des gens les ont utilisés.⁴⁵ Parmi celles qui n'utilisent pas les services « achetez maintenant et payez plus tard », trois sur dix indiquent qu'elles commenceraient probablement à utiliser des services offrant l'option « achetez maintenant et payez plus tard » le cas échéant.⁴⁶ On estime que la valeur des services « achetez maintenant et payez plus tard » croîtra de 55 pour cent par année au Canada, pour passer de 3,2 milliards en dollars canadiens en 2020 à plus de 22,6 milliards en dollars canadiens d'ici 2028.⁴⁷

Qu'est-ce que les services « achetez maintenant et payez plus tard » ?

Les services « achetez maintenant et payez plus tard » sont offerts dans le cadre des achats par certains commerçants qui s'associent à des fournisseurs de services « achetez maintenant et payez plus tard ». Les services « achetez maintenant et payez plus tard » sont une forme de prêt à court terme dans le cadre duquel les consommateurs prennent possession de leurs acquisitions immédiatement et les paient au

moyen d'une série de versements échelonnés. Ces versements sont structurés de manière à ce que leurs montants soient égaux et que leurs dates d'échéance suivent un calendrier préétabli, le premier paiement étant dû au moment de passer la commande.⁴⁸ Le modèle « achetez maintenant et payez plus tard » est offert par deux acteurs clés : les commerçants et les fournisseurs de services « achetez maintenant et payez plus tard » (généralement une entreprise de technologie financière ou une institution financière).

Les fournisseurs de services « achetez maintenant et payez plus tard » perçoivent surtout leurs revenus à partir des frais qu'ils facturent aux commerçants qui acceptent des prêts comme option de paiement de la part de leurs clients. Des revenus supplémentaires sont tirés des frais de retard ou des pénalités imposées aux consommateurs qui ne respectent pas les modalités de remboursement, même si la plupart des fournisseurs de services « achetez maintenant et payez plus tard » ne facturent pas d'intérêts sur les paiements en retard.⁴⁹

Comment le service « achetez maintenant et payez plus tard » peut-il être utile aux consommateurs canadiens ?

Le service « achetez maintenant et payez plus tard » offre divers avantages aux consommateurs :

1. il est plus facile de gérer le budget des dépenses parce que les flux de paiements sont prévisibles (en fonction d'un montant et d'un échéancier fixes), et certaines applications « achetez maintenant et

payez plus tard » sont accompagnées d'outils de gestion de budget;

2. il s'agit d'une façon pratique de payer. L'option de paiement « achetez maintenant et payez plus tard » est intégrée à la plateforme de commerce électronique et à la demande du consommateur, et l'approbation prend habituellement quelques minutes (alors que les approbations de nouvelles cartes de crédit prennent des jours);
3. il permet aux consommateurs de se permettre de payer leurs achats dès le départ. Les services « achetez maintenant et payez plus tard » permet aux Canadiens qui n'ont pas accès aux formes traditionnelles de crédit (p. ex., cartes de crédit, marge de crédit personnelle) ou qui ont un faible revenu de faire des achats qui, autrement, ne correspondraient pas à leur budget.⁵⁰

Les Canadiens citent l'évitement des frais d'intérêts, le report des paiements et la réduction de l'utilisation des cartes de crédit comme d'autres raisons pour utiliser les services « achetez maintenant et payez plus tard ». Un autre avantage clé des services « achetez maintenant et payez plus tard » est qu'ils permettent aux consommateurs de prendre possession immédiatement d'un produit qu'ils n'ont pas fini de payer. Il s'agit d'un avantage important pour les consommateurs qui font des achats de plus grande valeur, en particulier ceux qui n'ont pas de cartes de crédit, de marge de crédit ou d'autre facilité de prêt à court terme.⁵¹

⁴⁵ RFi, BNPL Consumer Report 2021, septembre 2021.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Research and Markets, Canada Buy Now Pay Later Market Report 2021, 12 novembre 2021.

⁴⁸ J. Alcazar et T. Bradford, The Appeal and Proliferation of Buy Now, Pay Later: Consumer and Merchant Perspectives, Federal Reserve Bank of Kansas City, 10 novembre 2021.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ RFi, BNPL Consumer Report 2021, septembre 2021.

⁵¹ Ibid.

Comment le service « achetez maintenant et payez plus tard » peut-il être utile aux entreprises canadiennes?

Pour les commerçants, le principal avantage d'offrir le service « achetez maintenant et payez plus tard » à leurs clients est l'augmentation du revenu global qu'ils tirent de leurs ventes. Ce résultat est atteint de trois façons :

1. les consommateurs sont plus susceptibles de faire un achat;
2. les consommateurs sont susceptibles de dépenser plus d'argent par visite lorsqu'ils magasinent;
3. il est probable que les consommateurs magasinent plus régulièrement.⁵²

Un autre avantage des services « achetez maintenant et payez plus tard » est que les commerçants sont en mesure de régler les ventes rapidement, ce qui peut « éliminer les risques de facturation interne et de fraude d'un commerçant, car les fournisseurs de services "achetez maintenant et payez plus tard" assument ces risques⁵³ ». À mesure que les services « achetez maintenant et payez plus tard » gagnent en popularité, particulièrement chez les jeunes consommateurs, les commerçants peuvent obtenir ou conserver un avantage concurrentiel en offrant l'option de paiement « achetez maintenant et payez plus tard », parce que les consommateurs peuvent choisir de ne magasiner qu'auprès de commerçants qui offrent des services « achetez maintenant et payez plus tard ».

Les commerçants peuvent également profiter du fait que les fournisseurs de services « achetez maintenant et payez plus tard »

commercialisent directement leurs offres de produits auprès des consommateurs. De plus, ils peuvent offrir des services « achetez maintenant et payez plus tard » à leurs clients afin que ceux-ci bénéficient d'une expérience de paiement harmonieuse grâce aux capacités d'intégration directe de l'interface utilisateur. Les clients peuvent demander l'approbation de leur prêt et la recevoir presque immédiatement, puis payer le premier versement facilement et rapidement au moment de passer la commande.⁵⁴ Cela a amené un nombre croissant de marchands, notamment des détaillants établis comme Amazon et Walmart aux États-Unis, à offrir l'option « achetez maintenant et payez plus tard » comme mode de paiement pour les achats en ligne et en magasin.⁵⁵

L'option « achetez maintenant et payez plus tard » est-elle là pour de bon?

En raison de leur proposition de valeur client convaincante, l'utilisation de services « achetez maintenant et payez plus tard » devrait augmenter en tant que mode de paiement alternatif, parce qu'il est plus facile d'être admissible aux prêts des services « achetez maintenant et payez plus tard » que d'obtenir une forme de crédit traditionnelle, que ces services sont faciles et rapides à installer et à activer, qu'il est possible de payer chez de nombreux partenaires marchands populaires en utilisant un service « achetez maintenant et payez plus tard » et que ce mode de paiement facilite la gestion budgétaire.

Dans d'autres marchés du monde où les services « achetez maintenant et payez plus tard » sont mieux établis (l'Australie et les États-Unis, par exemple), certains ont réclamé un plus grand nombre d'interventions réglementaires de la part des gouvernements et demandé que les fournisseurs de services « achetez maintenant

⁵² A. Mull, *Why Is There Financing For Everything Now?*, The Atlantic, 15 décembre 2020.

⁵³ J. Alcazar et T. Bradford, *The Appeal and Proliferation of Buy Now, Pay Later: Consumer and Merchant Perspectives*, Federal Reserve Bank of Kansas City, 10 novembre 2021.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Ibid.



et payez plus tard » prennent des mesures pour contrer la vague croissante d'accumulation de dettes par de jeunes utilisateurs de ces services, ainsi que la détérioration de leur situation financière. Par exemple, le Consumer Financial Protection Bureau des États-Unis a encouragé les fournisseurs de services « achetez maintenant et payez plus tard » à prendre des mesures pour s'assurer que les utilisateurs soient adéquatement informés des risques que présentent les services « achetez maintenant et payez plus tard ». ⁵⁶ Au printemps 2022, Experian, une société d'information sur le crédit à la consommation, a lancé une agence d'évaluation du crédit des services « achetez maintenant et payez plus tard » qui fournit aux prêteurs américains des données en temps réel sur les dépenses des clients et le remboursement des prêts, et ce, sans incidence sur leur pointage de crédit. Elle vise à favoriser l'inclusion financière tout en assurant que les prêts soient responsables. ⁵⁷ En Australie, un groupe constitué de huit des plus grandes sociétés de services « achetez maintenant et payez plus tard » a volontairement adopté un code de pratique. « Le code établit les normes minimales que les entreprises doivent respecter, notamment le plafond des frais de retard, les vérifications de crédit requises pour les transactions de plus de 2 000 \$ et un âge minimal de 18 ans pour permettre aux clients d'utiliser les services ⁵⁸ ».

Les leçons apprises dans ces marchés fournissent des renseignements utiles et peuvent aider à éclairer la façon dont les fournisseurs de services « achetez maintenant et payez plus tard », les commerçants et les décideurs au Canada abordent leur mise en œuvre dans l'intérêt commun. Tout appel à une intervention réglementaire plus poussée pour protéger les Canadiens des risques liés à l'utilisation des services « achetez maintenant et payez plus tard » doit être équilibré en fonction de son incidence potentielle sur l'innovation en matière de paiements et la concurrence sur le marché. Les fournisseurs de services « achetez maintenant et payez plus tard », les commerçants et les décideurs ont le pouvoir et la responsabilité d'établir une approche sensée et équitable pour que l'approbation des prêts consentis aux Canadiens par des services « achetez maintenant et payez plus tard » ait lieu en fonction de leur capacité de rembourser et avec un minimum de difficultés.

⁵⁶ J. Alcazar et T. Bradford, *The Appeal and Proliferation of Buy Now, Pay Later: Consumer and Merchant Perspectives*, Federal Reserve Bank of Kansas City, 10 novembre 2021.

⁵⁷ Pour en savoir plus, voir : <https://www.finextra.com/newsarticle/40124/experian-to-debut-buy-now-pay-later-bureau>.

⁵⁸ Canstar, *Buy Now Pay Later Services*, 2021. <https://www.canstar.com.au/buy-now-pay-later/>.

Les perturbations suscitées par les services « achetez maintenant et payez plus tard » sur le marché canadien des paiements

Le Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement 2021 parlait de l'émergence des prêteurs « achetez maintenant et payez plus tard » qui s'intègrent dans les plateformes de commerce électronique offrant des plans de versements échelonnés de paiement en ligne et dans les applications comme option au moment de passer la commande, ce qui modifie le volume des transactions par carte de crédit. Au Canada, le marché des services « achetez maintenant et payez plus tard » est dominé par PayBright, Afterpay, Sezzle et Affirm. ⁵⁹ Au cours de la dernière année, le secteur des services « achetez maintenant et payez plus tard » a connu une activité accrue avec l'arrivée d'un plus grand nombre de concurrents, notamment des fournisseurs de réseaux de paiement mondiaux et des banques et d'importants partenariats de fournisseurs entre de grandes entreprises technologiques et des entreprises de services « achetez maintenant et payez plus tard » établies, ce qui perturbe encore plus le marché canadien des paiements.

Visa a lancé un programme de services « achetez maintenant et payez plus tard » appelé Versements Visa qui permet aux utilisateurs de payer leurs achats par l'intermédiaire de versements échelonnés sans intérêt avec leurs cartes de crédit. ⁶⁰ Plusieurs banques ont également lancé leur propre produit « achetez

maintenant et payez plus tard », ou un produit quasiment identique. Par exemple, la Banque Scotia a lancé son programme Scotia SelectPay, qui offre aux clients la possibilité de convertir les achats en magasin ou en ligne effectués avec leur carte de crédit en paiements échelonnés réduits (son fonctionnement est semblable à celui de MonTempo CIBC). ⁶¹ RBC a lancé finanC, qui offre à ses clients la possibilité de payer en plusieurs versements les achats importants effectués chez les détaillants en ligne de tout le Canada. ⁶²

L'an dernier, des partenariats commerciaux dignes de mention ont été établis entre de grandes entreprises technologiques et des fournisseurs de services « achetez maintenant et payez plus tard ». Par exemple, Apple s'est associée à PayBright pour lancer un programme « achetez maintenant et payez plus tard » pour les produits Apple au Canada. Grâce à ce programme, les clients canadiens peuvent acheter des iPhone, des iPad et des MacBook et les payer sur une période de 12 à 24 mois. ⁶³

⁵⁹ RFI, *BNPL Consumer Report 2021*, septembre 2021.

⁶⁰ Pour en savoir plus, voir : https://www.visa.ca/fr_CA/products/consumer-installments.html.

⁶¹ Pour en savoir plus, voir : <https://www.scotiabank.com/ca/fr/particuliers/cartess-de-credit/paiementsselect.html>.

⁶² Pour en savoir plus, voir : <https://www.rbcroyalbank.com/fr/prets-personnels/financ-par-pour-clients.html>.

⁶³ Pour en savoir plus, voir : <https://www.apple.com/xf/shop/browse/financing>.

RÉSULTATS

Les sections ci-dessous s'appuient sur différents canaux de données et visent à donner une vue d'ensemble des habitudes des consommateurs et des entreprises en ce qui concerne les paiements papier, par carte et électroniques.

Tendances sur cinq ans des paiements au Canada

En 2021, les Canadiens ont effectué 19,7 milliards de transactions de paiement, d'une valeur totale de 10,8 billions de dollars. Depuis 2016, le volume total du marché des paiements a diminué en moyenne de moins de 1 pour cent par année, tandis que la valeur a augmenté de 3 pour cent par année.

Si l'on considère que le taux de croissance annuel composé sur cinq ans du volume total des paiements avant la COVID-19 (2014 à 2019) était de 1 %, par rapport au taux de croissance annuel composé (TCAC) sur cinq ans postérieur à la COVID-19 (2016 à 2019) de -0,4 %, il est clair que la pandémie a eu une incidence considérable sur la croissance moyenne du volume des paiements. Bien que la pandémie ait entraîné une diminution du volume global des paiements, elle a eu l'effet contraire sur la valeur totale des paiements, qui a augmenté de 19 pour cent entre 2016 et 2021, alors qu'elle avait augmenté de 17 pour cent pendant la période précédant la pandémie de COVID-19 (2014 – 2019) (voir le **tableau 4 : Tendances sur cinq ans des paiements au Canada**). Un lien a été établi entre l'augmentation de la valeur totale des paiements et la hausse du taux d'inflation à l'échelle nationale en 2021. Après avoir augmenté de 0,7 pour cent en 2020, celui-ci a augmenté de 3,4 pour cent par année en moyenne, ce qui constitue son rythme d'augmentation le plus rapide depuis 1991 (+5,6 pour cent). Ce résultat est attribuable aux contraintes généralisées de la chaîne d'approvisionnement mondiale, à la demande comprimée des consommateurs et à la réouverture de l'économie.⁶⁴

⁶⁴ Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220119/dq220119b-fra.htm>.

TABLEAU 4 : TENDANCES SUR CINQ ANS DES PAIEMENTS AU CANADA

Modes de paiement	Volume total en 2016		Volume total en 2021		Changement par rapport à 2016 %
	en millions	% du volume total	en millions	% du volume total	
Chèques	799	4 %	404	2 %	-49 %
Cartes de débit	5 436	27 %	5 964	30 %	10 %
Guichets automatiques	563	3 %	391	2 %	-31 %
Produits prépayés	253	1 %	294	1 %	16 %
TEF	2 631	13 %	3 081	16 %	17 %
Cartes de crédit	4 954	24 %	6 572	33 %	33 %
Virements en ligne	177	1 %	1 007	5 %	469 %
Argent comptant	5 369	27 %	2 038	10 %	-62 %
Totaux	20 181	100 %	19 750	100 %	-2 %

Modes de paiement	Valeur totale en 2016		Valeur totale en 2021		Changement par rapport à 2016 %
	en M\$	% de la valeur totale	en M\$	% de la valeur totale	
Chèques	3 991 849	44 %	3 281 753	30 %	-18 %
Cartes de débit	225 661	3 %	272 819	3 %	21 %
Guichets automatiques	71 424	1 %	55 152	1 %	-23 %
Produits prépayés	14 895	0,2 %	17 633	0,2 %	18 %
TEF	4 167 111	45 %	6 225 588	57 %	49 %
Cartes de crédit	472 954	5 %	591 301	5 %	25 %
Virements en ligne	68 755	1 %	324 790	3 %	372 %
Argent comptant	104 395	1 %	58 415	1 %	-44 %
Totaux	9 117 045	100 %	10 827 451	100 %	19 %

Ensemble, les TEF et les chèques ont représenté 87 pour cent de la valeur totale des paiements en 2021. Toutefois, bien que la valeur des TEF ait augmenté considérablement, celle des chèques a continué de diminuer au cours des cinq dernières années. La baisse du volume des chèques a été encore plus marquée pendant cette période, les Canadiens ayant effectué 49 pour cent moins de paiements par chèque entre 2016 et 2021. Cette tendance reflète la migration continue des paiements par chèque vers les paiements numériques, comme les virements électroniques par TEF et les virements Interac. Les particuliers et les entreprises ont remplacé les chèques par des paiements numériques dans les cas où les chèques étaient traditionnellement utilisés, comme les paiements entre particuliers et le paiement de factures en raison de perceptions de commodité, de rapidité, de sécurité et de faible coût.

Les volumes et les valeurs des transactions par virement en ligne ont connu la plus forte croissance de tous les modes de paiement au cours des cinq dernières années (469 pour cent et 372 pour cent respectivement) et devraient continuer de croître. Toutefois, ils ne représentent toujours qu'environ 5 pour cent du volume total des paiements.

Comme l'indique le Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement 2021, la pandémie de COVID-19 a accéléré le déclin continu des modes de paiement papier en 2020. Pour 2021, cette tendance de paiement s'est maintenue. Les volumes d'opérations en argent comptant ont diminué de 62 pour cent par rapport à 2016, remplacés par les paiements par carte de débit et de crédit, qui représentent respectivement 29 pour cent et 32 pour cent du volume total des paiements. En 2021, le taux de croissance sur cinq ans du volume des paiements par carte de débit et de crédit était respectivement de 10 pour cent et de 33 pour cent. La levée et le rétablissement alternés des restrictions liées à la pandémie et la réouverture progressive des commerces de détail traditionnels en 2021 ont amené de nombreux Canadiens à continuer de faire leurs achats en ligne. Donc, à mesure que le volume des achats en argent comptant diminuait, celui des transactions par carte de crédit augmentait, le crédit demeurant le principal mode de paiement pour les transactions en ligne. Pour en savoir plus, consultez la section sur les **cartes de crédit**.



Tendances sur 12 mois des paiements au Canada

L'analyse qui suit compare les données de 2021 aux données de 2020 (voir le **Tableau 5 : Tendances sur un an des paiements au Canada**). Cette comparaison sert à vérifier si les tendances des dernières années se poursuivent et de détecter l'émergence de tendances potentielles.

Le volume et la valeur de la plupart des types de paiements ont rebondi en 2021, malgré l'émergence du variant Omicron à la fin du quatrième trimestre au Canada. Le volume et la valeur des paiements par carte de crédit et de débit ont connu une croissance à un chiffre par rapport à l'année précédente, alors qu'ils avaient enregistré des baisses d'une année à l'autre en 2020. Ce résultat s'explique par l'effet de la hausse des dépenses globales de consommation en 2021 en raison de la fin progressive des restrictions en matière de santé et de sécurité publiques et à la réouverture des commerces de détail traditionnels, combiné à l'utilisation continue et croissante des cartes de crédit et de débit pour les achats en ligne.

L'utilisation des chèques a continué de chuter, avec une diminution de 6 pour cent du nombre de paiements par chèque en 2021 par rapport à 2020. Toutefois, cette baisse d'une année à l'autre est beaucoup moins marquée que celle de l'année précédente (-26 pour cent), ce qui signifie que l'utilisation des chèques a également rebondi en 2021. Certains Canadiens ont probablement recommencé à utiliser des chèques pour effectuer les mêmes paiements qu'avant la pandémie (p. ex., loyer, services à domicile, cadeaux).

Pour la toute première fois, la valeur des virements en ligne a dépassé celle des transactions par carte de débit en 2021 (325 milliards de dollars contre 273 milliards de dollars). Le volume des transactions par virement en ligne a augmenté de 26 pour cent et la croissance du volume des virements d'une année à l'autre a continué de dominer celle de tous les autres

types de paiements. Malgré cette croissance dans les deux chiffres de leur volume et de leur valeur, les virements en ligne ont continué de ne représenter qu'une portion relativement faible du volume et de la valeur des paiements totaux (5 pour cent et 3 pour cent respectivement).

Le volume et la valeur des transactions par TEF ont rebondi en 2021 grâce à une forte croissance d'une année à l'autre, en particulier en ce qui concerne la valeur (21 pour cent). La baisse continue du nombre de chèques, combinée à l'augmentation de la valeur des TEF, indique qu'un plus grand nombre de consommateurs canadiens remplacent les chèques par des modes de paiement électronique pour les opérations de grande valeur. De plus, en septembre, l'emploi est finalement revenu à son niveau d'avant la pandémie (février 2020).⁶⁵ Le troisième trimestre de 2021 a été marqué comme une période de relative normalité qui a permis à l'économie de rebondir après s'être contractée au deuxième trimestre.⁶⁶ La valeur des TEF a augmenté au cours de la deuxième moitié de 2021 en raison d'une augmentation de l'activité économique, ce qui s'est traduit par des paiements de plus grande valeur aux fournisseurs et aux employés.

Les volumes d'opérations de retrait par guichet automatique bancaire (GAB) ont diminué de 8 pour cent, mais leur valeur a augmenté de 23 pour cent par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'une exception à la tendance des transactions de paiement sur cinq ans, qui indique une réduction de la valeur des transactions au GAB. La baisse du nombre de retraits en argent comptant aux guichets automatiques est probablement attribuable à la pandémie. L'augmentation de la valeur des retraits dans les GAB a été motivée par la demande de billets de grande valeur, ce qui donne à penser que les motifs de précaution ont été un facteur important de la demande d'argent comptant en 2021.

TABLEAU 5 : TENDANCES SUR UN AN DES PAIEMENTS AU CANADA

Modes de paiement	Volume total en 2016		Volume total en 2021		Changement par rapport à 2020 %
	en millions	% du volume total	en millions	% du volume total	
Chèques	432	2 %	404	2 %	-6 %
Cartes de débit	5 699	30 %	5 964	30 %	5 %
Guichets automatiques	423	2 %	391	2 %	-8 %
Produits prépayés	303	2 %	294	1 %	-3 %
TEF	2 908	15 %	3 081	16 %	6 %
Cartes de crédit	6 223	33 %	6 572	33 %	6 %
Virements en ligne	801	4 %	1 007	5 %	26 %
Argent comptant	2 247	12 %	2 038	10 %	-9 %
Totaux	19 036	100 %	19 750	100 %	4 %

Modes de paiement	Valeur totale en 2016		Valeur totale en 2021		Changement par rapport à 2020 %
	en M\$	% de la valeur totale	en M\$	% de la valeur totale	
Chèques	3 056 371	33 %	3 281 753	30 %	7 %
Cartes de débit	251 731	3 %	272 819	3 %	8 %
Guichets automatiques	44 826	0,5 %	55 152	1 %	23 %
Produits prépayés	17 884	0,2 %	17 633	0,2 %	-1 %
TEF	5 147 089	55 %	6 225 588	57 %	21 %
Cartes de crédit	564 210	6 %	591 301	5 %	5 %
Virements en ligne	249 123	3 %	324 790	3 %	30 %
Argent comptant	51 347	1 %	58 415	1 %	+14 %
Totaux	9 382 582	100 %	10 827 451	100 %	15 %

⁶⁵ Pour en savoir plus, voir : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=3610043402&request_locale=fr.

⁶⁶ Ibid.

Environnement, société et gouvernance sur le plan des paiements

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ont une incidence sur l'écosystème des paiements. Au Canada, les exploitants et les émetteurs de cartes de crédit commencent à lancer des initiatives ESG liées à leurs produits et services de cartes de crédit. Par exemple, en juillet 2020, Mastercard Canada a lancé son programme de cartes durables. Le programme de cartes durables comprend l'établissement de normes relatives aux plastiques recyclables, d'origine biologique, sans chlore, biodégradables et dans les océans pour les émetteurs de cartes. Le programme vise à réduire la quantité de plastique de première utilisation pour la production de cartes de paiement.⁶⁷

De plus, en 2021, Mastercard a lancé à l'échelle mondiale sa calculatrice de carbone, qui permet aux consommateurs de voir l'empreinte carbone estimée de tous leurs achats par cartes, ce qui leur donne une idée des effets de leur empreinte quotidienne sur la planète.⁶⁸ Le programme de cartes de crédit pour la faune de Mastercard,

également lancé en 2021, est conçu pour donner aux passionnés de la nature et de l'environnement un moyen de protéger la faune et ses habitats.⁶⁹

Vancity offre sa gamme de cartes Visa Vancity enviro, dont 5 pour cent des profits sont redistribués aux collectivités locales chaque année par l'entremise du fonds enviroFund de Vancity. Depuis le début du programme enviroFund en 1990, plus de 2,7 millions de dollars ont été versés à des groupes locaux et ont permis d'appuyer des initiatives communautaires portant sur des enjeux environnementaux locaux. En novembre 2021, Vancity a lancé sa nouvelle carte de crédit enviro Visa Business credit, destinée à ses membres commerciaux.⁷⁰

⁶⁷ Pour en savoir plus, voir : <https://www.mastercard.ca/fr-ca/vision/responsabilite-sociale/durabilite-environnementale.html>. Pour le Mastercard 2020 Sustainability Report, voir : <https://www.mastercard.ca/fr-ca/vision/responsabilite-sociale/durabilite-sociale/notre-influence-internationale.html>

⁶⁸ Pour en savoir plus, voir : <https://www.mastercard.com/news/europe/fr-fr/salle-de-presse/communiqués-de-presse/fr-fr/2021/avril/mastercard-devoile-un-nouvel-outil-de-calcul-de-l-empreinte-carbone-pour-les-banques-a-l-heure-ou-l-interet-des-consommateurs-pour-la-cause-environnementale-ne-cesse-de-grandir/>.

⁶⁹ Pour en savoir plus, voir : <https://www.businesswire.com/news/home/20210521005207/en/Mastercard-Partners-with-Conservation-International-to-Protect-and-Restore-Wildlife-Habitats-through-New-Line-of-Wildlife-Impact-Cards>.

⁷⁰ Pour en savoir plus, voir : https://www.vancity.com/AboutVancity/News/MediaReleases/VancityLaunchesNewEnviroVisaBusinessCard_Oct29_2021/#:~:text=Monday%2C%20November%201%2C%202021%2C,card%20for%20its%20business%20members.



FAITS SAILLANTS DE 2021

- ▶ La tendance générale à la baisse de l'utilisation de l'argent comptant s'est poursuivie et a été accentuée par la pandémie.
- ▶ Le volume des transactions en argent comptant a diminué de 9 pour cent par rapport à 2020, pour représenter 10 pour cent du volume total des paiements au point de vente (contre 27 pour cent en 2016).
- ▶ L'utilisation de l'argent comptant a augmenté de 14 pour cent par rapport à 2020, pour représenter 1 pour cent de la valeur totale des paiements (contre 1 pour cent en 2016).
- ▶ La valeur des retraits aux GAB a augmenté de 23 pour cent par rapport à 2020 en raison de la demande de billets de grande valeur découlant des motifs de précaution des Canadiens.
- ▶ Après être, pour la première fois, tombé au quatrième rang des modes de paiement les plus utilisés en 2020, l'argent comptant est demeuré au quatrième rang, derrière les cartes de crédit et de débit et les TEF, en fonction du volume.
- ▶ La valeur moyenne des transactions en argent comptant était de 29 \$, soit plus qu'il y a un an (23 \$).

Argent comptant

Les Canadiens ont effectué au total 2 milliards de transactions en argent comptant, évaluées à 58 milliards de dollars, en 2021. Dans l'ensemble, les transactions en argent comptant ont représenté 10 pour cent du volume total des transactions de paiement et 1 pour cent et de leur valeur.

En 2021, l'argent comptant a continué de perdre du terrain par rapport aux cartes de débit et de crédit pour les transactions de faible valeur au point de vente et le volume des transactions en argent comptant a diminué de 62 pour cent au cours des cinq dernières années.

De nombreux Canadiens ont opté pour les paiements sans contact et les paiements numériques au cours de la première année de la pandémie et ne sont pas retournés à l'argent comptant. Le volume des achats en ligne effectués par les Canadiens a augmenté de 5 pour cent par rapport à l'année précédente, et le nombre d'occasions de payer comptant au point de vente a diminué.⁷¹

La pandémie a permis à de nombreux Canadiens d'utiliser, pour la première fois ou de façon plus régulière, les paiements sans contact et les paiements numériques au quotidien. Même après la levée des mesures de santé publique et la réouverture de l'économie, les Canadiens ont,

à différents moments en 2021, démontré une préférence soutenue pour les paiements sans contact.

Au cours de la dernière année, la grande majorité des Canadiens (84 pour cent) a utilisé l'argent comptant moins de quatre fois par semaine.⁷² Vingt-cinq pour cent des Canadiens ont reçu au moins une partie de leur revenu d'emploi mensuel en argent comptant, et quatre pour cent des Canadiens ont reçu la majeure partie de leur revenu en argent comptant.⁷³ L'argent comptant est un moyen courant de rémunérer les travailleurs à la demande. Vingt-sept pour cent des travailleurs à la demande sont payés en argent comptant, mais seuls vingt-deux pour cent d'entre eux préfèrent être payés de cette façon.⁷⁴ Les paiements électroniques, par Virement Interac ou par dépôt direct, sont le principal mode utilisé pour payer les travailleurs à la demande et ceux qu'ils privilégient surtout parce que ces modes de paiement sont rapides et faciles à retracer.⁷⁵

La principale raison pour laquelle les Canadiens n'utilisent pas plus fréquemment l'argent comptant pour effectuer des achats en magasin est que l'argent comptant est moins pratique que les autres modes de paiement et que, contrairement aux cartes, ils ne reçoivent pas de récompenses de fidélité pour avoir utilisé ce type de paiement. Parmi

les autres raisons, mentionnons le fait de ne pas être en mesure d'effectuer facilement le suivi des achats et le manque d'intérêt pour l'utilisation de l'argent comptant.⁷⁶

Pour les consommateurs qui utilisent de l'argent comptant pour faire des achats en magasin, les principales raisons pour le faire sont : le fait d'avoir en main de l'argent comptant qu'ils veulent dépenser; le fait que la valeur de la transaction soit peu élevée (moins de 15 \$); la facilité et la commodité d'utiliser de l'argent comptant pour effectuer la transaction et le fait que le commerçant préfère les paiements en argent comptant ou n'accepte que ce mode de paiement.⁷⁷ Pour plus de détails sur les principaux facteurs d'utilisation de l'argent comptant chez les consommateurs, voir le **tableau 6 : Cinq principaux facteurs d'utilisation de l'argent comptant**.

En 2021, près de 3 Canadiens sur 10 (29 pour cent) ont déclaré avoir utilisé de l'argent comptant pour effectuer un paiement entre particuliers la semaine précédente.⁷⁸ L'utilisation de l'argent comptant pour effectuer des paiements entre particuliers a diminué de 12 pour cent par rapport à l'an dernier.⁷⁹ Le nombre moyen de fois où les Canadiens ont utilisé de l'argent comptant pour verser un paiement entre particuliers à d'autres personnes était de 3,4 fois par semaine, par rapport à 3,6 fois par semaine pour les

⁷¹ TSI, Canadian Payments Forecast, 2022.

⁷² Léger et Paiements Canada. *Canadian Consumer Payments and Transaction Survey*, 2021.

⁷³ Ibid.

⁷⁴ Léger et Paiements Canada. *Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens*, 2020.

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ Léger et Paiements Canada. *Canadian Consumer Payments and Transaction Survey*, 2021.

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Ibid. Note : En 2020, le nombre moyen de fois où les Canadiens ont utilisé de l'argent comptant pour verser un paiement entre particuliers à d'autres personnes était de 3,9 fois par semaine.

achats en magasin.⁸⁰ Ainsi, les Canadiens utilisent plus ou moins l'argent comptant à la même fréquence pour effectuer des paiements entre particuliers et des achats en magasin.

Les principales raisons pour lesquelles les Canadiens ont choisi l'argent comptant pour verser des paiements entre particuliers à d'autres personnes sont les suivantes : la personne à qui ils donnaient de l'argent préférerait recevoir de l'argent comptant ou n'acceptait que cela; il était plus facile et plus pratique pour eux d'utiliser de l'argent comptant; ou ils avaient en main de l'argent qu'ils voulaient dépenser.⁸¹

Compte tenu du déclin général de l'utilisation de l'argent comptant par les Canadiens, il n'est pas surprenant que 50 pour cent des consommateurs croient que les magasins canadiens pourraient en venir à se passer complètement d'argent comptant au cours des 10 prochaines années. Toutefois, 42 pour cent des Canadiens affirment que le fait de ne pas pouvoir utiliser d'argent comptant pour acheter des biens quand ils le souhaitent les rendrait anxieux.⁸² Ce sentiment donne à penser que, même si ce n'est pas leur mode de paiement principal ou privilégié, les consommateurs apprécient toujours la possibilité d'utiliser de l'argent comptant.

Comme nous l'avons vu au début de la pandémie, de nombreux Canadiens ont retiré de grosses sommes d'argent comptant, mais ne s'en sont pas servi pour faire des paiements. Cet argent a plutôt servi de réserve de valeur en cas d'urgence.⁸³ La demande exceptionnelle d'argent comptant depuis mars 2020 a été alimentée par la demande de billets de grande valeur, une tendance qui s'est poursuivie en 2021. Cela suggère que les motifs de précaution ont été des facteurs importants de la demande extraordinaire d'argent comptant observée en 2020 et 2021.⁸⁴

On s'attend à ce que la tendance générale à la baisse de l'utilisation de l'argent comptant se maintienne à long terme, mais la reprise pourrait se poursuivre à court terme, car les consommateurs continuent de conserver de l'argent comptant et regagnent leur confiance à l'égard de l'utilisation de l'argent comptant à mesure que la pandémie de COVID-19 s'atténue.⁸⁵

⁸⁰ Léger et Paiements Canada. *Canadian Consumer Payments and Transaction Survey*, 2021.

⁸¹ Ibid.

⁸² Léger et Paiements Canada. *Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens*, 2021.

⁸³ Pour en savoir plus, voir : **Cash and COVID-19: The effects of lifting containment measures on cash demand and use.**

⁸⁴ Pour en savoir plus, voir : **Cash and COVID-19: What Happened in 2021.**

⁸⁵ Euromonitor International, *Passport Financial Cards and Payments in Canada*, 2021.



TABLEAU 6 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DE L'ARGENT COMPTANT (CONSOMMATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente d'argent comptant (n=953)

Rapidité	43 %
Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter)	29 %
Largement accepté	27 %
Anonyme	25 %
Mode de paiement plus facile ou pratique que les autres	21 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment.
Les pourcentages ne totalisent pas 100 % parce que des réponses multiples ont été acceptées.

FAITS SAILLANTS DE 2021

- ▶ La tendance générale à la baisse de l'utilisation des chèques et des modes de paiement papier⁸⁶ s'est poursuivie, avec une migration vers les modes de paiement par carte et par voie électronique en raison de la pandémie de COVID-19.
- ▶ Le volume des transactions par chèque a diminué de 6 pour cent par rapport à 2020 et a représenté 2 pour cent du volume total des paiements (contre 4 pour cent en 2016).
- ▶ L'utilisation des chèques a diminué de 7 pour cent par rapport à 2020, pour représenter 30 pour cent de la valeur totale des paiements (contre 44 pour cent en 2016).
- ▶ Le chèque est demeuré le mode de paiement le moins utilisé après le virement en ligne, en fonction du volume.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par chèque a été de 8 123 \$, plutôt que de 7 075 \$ il y a un an.

⁸⁶ Les chèques et les effets papier comprennent les versements papier, les effets papier numérisés et les effets papier codés.



Chèques et effets papier

En 2021, les Canadiens ont effectué 404 milliards de transactions par chèque, d'une valeur totale de 3,3 billions de dollars. Dans l'ensemble, le volume des transactions par chèque a diminué de 49 pour cent par rapport à 2016. Cette diminution du volume est surtout attribuable à l'augmentation des modes de paiement par carte et par voie électronique, comme les virements en ligne et les TEF.

L'utilisation des chèques personnels est assez faible et 44 pour cent des Canadiens en utilisent rarement (c.-à-d. moins d'une fois par mois).⁸⁷ Les Canadiens qui utilisent régulièrement des chèques le font surtout parce que ceux-ci sont perçus comme étant plus faciles et plus pratiques à utiliser que les autres modes de paiement et parce qu'ils facilitent le suivi des dépenses. Pour en savoir plus sur les principaux facteurs d'utilisation des chèques, voir le **tableau 7 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des chèques**.

Vingt-sept pour cent des travailleurs à la demande sont payés par chèque, mais seuls dix-neuf pour cent d'entre eux préfèrent être payés de cette façon.⁸⁸

⁸⁷ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

⁸⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2020.

⁸⁹ Modus Research et Paiements Canada 2022 Understanding Payment Usage and Attitudes (Consumer).

⁹⁰ Ibid.

C'est par paiement électronique (Virement *Interac*, dépôt direct) que les travailleurs à la demande préfèrent être payés.

L'utilisation des chèques continue de diminuer, bien qu'il y ait encore des situations où le paiement par chèque est requis (comme le paiement du loyer). Les paiements par chèque sont également notamment utilisés pour faire des cadeaux et recevoir des remboursements d'assurances.⁸⁹

Bien que l'on utilise souvent les chèques lorsque les autres possibilités de paiement sont limitées, on le fait également pour d'autres raisons, notamment l'absence de limites de transaction, la sécurité que représente le fait de pouvoir annuler un chèque si un entrepreneur n'effectue pas son travail et la possibilité de faire des chèques postdatés. Ces constatations donnent à penser que certains consommateurs ne savent peut-être pas que l'on peut établir des débits préautorisés (DPA) et des paiements de factures en ligne récurrents au moyen d'un compte bancaire en ligne et annuler ces paiements en tout temps.⁹⁰

POURQUOI CERTAINES ENTREPRISES PRÉFÈRENT-ELLES UTILISER LE PAIEMENT PAR CHÈQUE

Les entreprises canadiennes de différents secteurs continuent d'utiliser les chèques pour plusieurs raisons. Dans le secteur immobilier canadien, la persistance de l'utilisation des chèques est attribuable à plusieurs facteurs. Le premier est le besoin perçu de chèques certifiés pour accélérer et garantir le dépôt au moment de l'acceptation d'une offre d'achat d'une propriété.⁹¹ L'utilisation des chèques est également prédominante en raison des limites des opérations de virement électronique Interac pour les clients de banques. Parmi les autres raisons pour lesquelles les chèques sont privilégiés, mentionnons la possibilité de faire le suivi des transactions et de tenir des registres adéquats.⁹² C'est pour ces raisons que les entreprises exigent que les transactions immobilières soient payées par chèque.

L'utilisation des chèques est également liée aux différences générationnelles sur le plan des préférences de paiement. Les personnes âgées préfèrent les modes de paiement qui ont déjà fonctionné pour elles (les effets papier), car elles sont familières et à l'aise avec ceux-ci.⁹³ On s'attend à ce que cette tendance s'estompe progressivement au fil du temps, car les jeunes Canadiens préfèrent les paiements numériques et les progrès des modes de paiement numériques facilitent la transition vers l'abandon des chèques. Pour en savoir plus sur les paiements par chèque effectués par les entreprises, consultez la section **paiements des entreprises**.

⁹¹ Modus Research et Paiements Canada 2021 Real Estate Cheque Reduction Study.

⁹² Ibid.

⁹³ Ibid.

TABLEAU 7 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES CHÈQUES (CONSOmmATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de chèques (n=334)

Mode de paiement plus facile ou pratique que les autres	23 %
Suivi plus facile des dépenses	22 %
M'aide à mieux gérer mon budget	21 %
Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter)	21 %
Largement acceptés/la plupart des magasins où je magasine n'acceptent que ce mode de paiement	16 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment.
Les pourcentages ne totalisent pas 100 % parce que des réponses multiples ont été acceptées.

FAITS SAILLANTS DE 2021

- ▶ Le volume et la valeur des transactions de paiement par carte de débit ont rebondi en 2021 par rapport à l'an dernier (6 milliards de transactions d'une valeur de 273 milliards de dollars).
- ▶ Le volume des transactions par carte de débit a augmenté de 5 pour cent par rapport à 2020 et a représenté 30 pour cent du volume total des paiements au point de vente (contre 27 pour cent en 2016).
- ▶ L'utilisation des cartes de crédit a diminué de 8 pour cent par rapport à 2020, pour représenter 3 pour cent de la valeur totale des paiements (contre 2 pour cent en 2016).
- ▶ Les cartes de débit sont demeurées le deuxième mode de paiement le plus utilisé pour les achats. Elles arrivent derrière les cartes de crédit en fonction du volume.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par carte de débit a été de 46 \$, soit un peu plus qu'il y a un an (44 \$).
- ▶ Les cartes de débit⁹⁴ demeurent l'un des modes de paiement les plus populaires. Elles représentent 30 pour cent du volume total des paiements au Canada, après les cartes de crédit.

⁹⁴ Les paiements par carte de débit comprennent toutes les transactions faites par carte de débit, par exemple les paiements avec ou sans contact (par carte ou appareil mobile), le service Débit Interac pour les paiements effectués dans des applications et les paiements Interac en ligne.

Cartes de débit

La croissance des volumes de transactions par cartes de débit d'une année à l'autre a correspondu à la diminution de l'utilisation de l'argent comptant, surtout pour les opérations de faible valeur. La pandémie a contribué à la migration des paiements en argent comptant vers les paiements par carte, car, pour contrôler la transmission du virus responsable de la COVID-19, les commerçants ont exhorté les consommateurs à utiliser le paiement par carte plutôt que l'argent comptant.⁹⁵

Un peu plus de la moitié des Canadiens (52 pour cent) ont déclaré avoir effectué un ou plusieurs achats par carte de débit au cours de la semaine précédente, et les jeunes Canadiens de 18 à 24 ans utilisent leurs cartes de débit légèrement plus que ceux des autres groupes d'âge. Cela pourrait être dû à un manque d'accès aux cartes de crédit. Dans l'ensemble, les Canadiens ont préféré utiliser des cartes de débit parce qu'elles leur permettent d'effectuer un paiement rapidement, d'utiliser leurs propres fonds et de faire le suivi de leurs dépenses plus facilement (voir le **tableau 8 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des cartes de débit**).⁹⁶

Lorsqu'ils effectuaient des achats par carte de débit dans un magasin, plus des deux tiers des Canadiens (68 pour cent) ont payé sans contact parce que ce mode de paiement est perçu comme étant plus rapide et plus pratique que lorsqu'il faut saisir un NIP.⁹⁷ Les consommateurs ont également continué de craindre de contracter le virus de la COVID-19 en touchant les terminaux des points de vente. Dans l'ensemble, le nombre de Canadiens qui utilisent leur carte de débit pour effectuer leurs transactions a augmenté de 6 pour cent par rapport à l'an dernier.⁹⁸

Soixante-trois pour cent des cartes de débit en circulation au Canada sont des cartes co-badgées comprenant à la fois le logo d'Interac et celui de Visa ou de Mastercard.⁹⁹ Il s'agit d'une augmentation, car 60 pour cent des cartes étaient

⁹⁵ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada, 2021.

⁹⁶ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

⁹⁷ Léger et Paiements Canada. *Canadian Consumer Payments and Transaction Survey*, 2021.

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ Nombre de transactions fourni par Interac.

¹⁰¹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹⁰² Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada, 2021.

co-badgées en 2020. Les cartes co-badgées permettent aux consommateurs d'effectuer des achats par carte Débit Interac aux points de vente physiques et par carte Visa ou Mastercard en ligne, lorsque le commerçant les accepte.

Le volume des transactions Interac en ligne a augmenté de plus de 19 pour cent par rapport à 2020 et a atteint 17,1 millions de transactions,¹⁰⁰ 47 pour cent des Canadiens ayant indiqué avoir utilisé les services Interac en ligne plus fréquemment depuis le début de la COVID-19.¹⁰¹

L'augmentation du nombre de cartes de débit co-badgées en circulation et du volume des transactions Interac en ligne est probablement attribuable à une augmentation des opérations de commerce électronique en ligne due à la pandémie de COVID-19. Comme l'un des principaux facteurs d'utilisation des cartes de débit est la capacité d'utiliser ses propres fonds, les cartes de débit, les cartes co-badgées et Interac en ligne permettent aux consommateurs de magasiner en ligne tout en contrôlant leurs dépenses.

On s'attend à ce que le volume des transactions par carte de débit augmente, mais la croissance devrait ralentir légèrement à mesure que les Canadiens recommenceront à utiliser de l'argent comptant aux points de vente lorsque l'incidence de la COVID-19 diminuera.¹⁰²

TABLEAU 8 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES CARTES DE DÉBIT (CONSOmmATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de cartes de débit (n=1 021)

Rapidité	51 %
Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter)	42 %
Largement acceptée	40 %
Mode de paiement plus facile ou pratique que les autres	35 %
Suivi plus facile des dépenses	26 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment.

Les pourcentages ne totalisent pas 100 % parce que des réponses multiples ont été acceptées.

FAITS SAILLANTS DE 2021

- ▶ Le volume et la valeur des transactions de paiement par carte de crédit ont rebondi en 2021 par rapport à l'an dernier (6,6 milliards de transactions d'une valeur de 591 milliards de dollars).
- ▶ Le volume des transactions par carte de crédit a augmenté de 6 pour cent par rapport à 2020 et a représenté 33 pour cent du volume total des paiements au point de vente (contre 25 pour cent en 2016).
- ▶ L'utilisation des cartes de crédit a augmenté de 5 pour cent par rapport à 2020, pour représenter 5 pour cent de la valeur totale des paiements (contre 5 pour cent en 2016).
- ▶ Les cartes de crédit sont demeurées le mode de paiement le plus utilisé pour les achats effectués en ligne ou au point de vente.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par carte de crédit était de 90 \$, soit un peu moins qu'il y a un an (91 \$).



Cartes de crédit

L'utilisation globale des cartes de crédit¹⁰³ a rebondi en 2021, avec une augmentation de 6 pour cent du volume et une diminution de 5 pour cent de la valeur par rapport à l'an dernier. Le nombre de cartes de crédit en circulation a augmenté de 2 pour cent par rapport à 2020, pour atteindre 94,8 millions.

Les cartes de crédit sont demeurées l'instrument de paiement le plus utilisé, et les transactions par carte de crédit ont aussi représenté la majeure partie de la valeur globale des transactions par carte. Environ les trois quarts de tous les Canadiens (74 pour cent) déclarent utiliser fréquemment leur carte de crédit pour effectuer des paiements, et les Canadiens de 18 à 34 ans sont beaucoup plus nombreux (77 pour cent) que les Canadiens de 55 ans et plus (67 pour cent) à l'utiliser fréquemment.¹⁰⁴

Les Canadiens ont réagi à l'assouplissement des mesures de santé publique et à la levée des restrictions publiques au premier trimestre en reprenant leurs habitudes de dépenses normales. L'utilisation des cartes de crédit a augmenté en raison de la demande comprimée des consommateurs et de l'accroissement des occasions

de se réunir en personne et de dépenser (p. ex., les gens recommencent à voyager, mangent au restaurant et magasinent dans des boutiques). Cette croissance a été ralentie au deuxième trimestre par la troisième vague de COVID-19 et au dernier trimestre par la propagation rapide du variant d'Omicron.

Les consommateurs sont attirés par les cartes de crédit à cause des récompenses offertes, et environ quatre Canadiens sur cinq (79 pour cent) déclarent que leur carte de crédit principale leur offre certains types de récompenses.¹⁰⁵ En fait, 58 pour cent des utilisateurs fréquents de cartes de crédit ont indiqué que « recevoir des rabais, des points de fidélité et des récompenses »¹⁰⁶ était la principale raison pour laquelle ils utilisaient fréquemment leurs cartes de crédit pour faire des achats (voir le **tableau 9 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des cartes de crédit**). Parmi les cartes de crédit à rémunération globale en circulation, les remises en argent constituent la majorité de récompenses (44 pour cent), suivies des récompenses de voyage (20 pour cent) et des récompenses au détail ou en magasin (14 pour cent). Près de 3 Canadiens sur 10 (29 pour cent) ont déclaré qu'ils détenaient toujours un solde sur leurs cartes à la fin de leur cycle de

¹⁰³ Les paiements par carte de crédit comprennent toutes les transactions effectuées par carte de crédit, par exemple les cartes au dossier et les paiements avec ou sans contact (par carte ou appareil mobile).

¹⁰⁴ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹⁰⁵ Léger et Paiements Canada. *Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2021*.

¹⁰⁶ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

facturation, ce qui est inférieur à la proportion de l'année dernière (32 pour cent). Cela pourrait être dû au fait que les Canadiens ont évité de s'endetter ou minimisé leurs dettes au cours de la pandémie.¹⁰⁷

Plus de la moitié des Canadiens (52 pour cent) ont utilisé leur carte de crédit pour payer une facture ou des dépenses ménagères au cours de la dernière année. Les types de factures ou de dépenses les plus susceptibles d'être payées par carte de crédit comprennent les adhésions (services de conditionnement physique, gymnases, associations récréatives, services de boîtes de repas, etc.), les services de diffusion en continu (Netflix, Apple TV+, Spotify, etc.), les abonnements à des médias et à des logiciels, les services d'accès Internet, les frais de téléphone cellulaire, les frais de câblodistribution, les frais d'assurance habitation et automobile et les services à domicile (garderies, entrepreneurs, etc.) (voir la figure A10 : Tendances quant aux paiements de factures en annexe pour en savoir plus). En ce qui concerne les achats en magasin, avec environ la moitié des ventes totales (49 pour cent), les cartes de crédit ont conservé le premier rang en tant que mode de paiement le plus utilisé au point de vente au Canada.¹⁰⁸ Les cartes de crédit sont demeurées le mode de paiement le plus populaire pour les achats en ligne : 65 pour cent des personnes qui ont fait des achats en ligne ont payé des biens ou des services par carte de crédit en 2021, contre 57 pour cent il y a un an.¹⁰⁹

Il y a eu, en 2021, plusieurs développements dignes de mention dans le secteur des cartes de crédit. Les

exploitants de cartes de crédit ont réagi à la migration rapide des Canadiens vers les achats en ligne en améliorant leurs capacités numériques et en collaborant à de nouvelles initiatives avec les détaillants en ligne, les émetteurs de cartes et les entreprises de traitement des paiements. Par exemple, le service Cliquer pour payer, qui a été lancé dans le cadre d'un partenariat entre Visa Canada et Moneris, permet aux titulaires de cartes de passer leurs commandes à distance, au moyen de plateformes de commerce électronique ou d'applications mobiles, sans entrer de renseignements personnels, de numéros de compte et de mots de passe.¹¹⁰

Les restrictions limitant les voyages liées à la pandémie semblent avoir eu une incidence sur l'attrait des récompenses-voyages. Les cartes de crédit offrant des remises en argent, des frais moins élevés, des taux d'intérêt moins élevés ou des avantages pratiques au quotidien sont devenues plus attrayantes pour les utilisateurs et les demandeurs de cartes de crédit. Certains émetteurs de cartes de crédit ont lancé de nouvelles offres. Par exemple, Desjardins a lancé sa nouvelle cartes Flexi Visa, dotée d'un taux d'intérêt peu élevé et sans frais annuels.¹¹¹ La Banque TD a organisé une promotion printanière pour offrir à ses clients du programme Visa Infinite trois fois le montant régulier de remises en argent sur le paiement de certains services en ligne de livraison d'aliments et d'articles d'épicerie,¹¹² et RBC a fait équipe avec DoorDash pour offrir aux titulaires de carte de crédit admissibles de RBC un abonnement gratuit de 12 mois à DashPass.¹¹³

TABLEAU 9 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES CARTES DE CRÉDIT (CONSO MMATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de cartes de crédit (n=1 242)

Occasion de profiter de rabais et de programmes de récompenses et de fidélisation	58 %
Largement acceptée	45 %
Rapidité	44 %
Mode de paiement plus facile ou pratique que les autres	37 %
Suivi plus facile des dépenses	25 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment. Les pourcentages ne totalisent pas 100 % parce que des réponses multiples ont été acceptées.

¹⁰⁷ Léger et Paiements Canada. *Canadian Consumer Payments and Transaction Survey*, 2021.

¹⁰⁸ Pour en savoir plus, voir : <https://www.statista.com/statistics/1177097/preferred-payment-methods-canada/>.

¹⁰⁹ TSI, *Canadian Payments Forecast*, 2021.

¹¹⁰ Euromonitor International, *Passport Financial Cards and Payments in Canada*, 2021.

¹¹¹ Ibid.

¹¹² Ibid.

¹¹³ Pour en savoir plus, voir : <https://www.tipranks.com/news/rbc-and-door-dash-partner-to-bring-deals-and-savings-to-canadians/>.

FAITS SAILLANTS DE 2021

- ▶ Il y a eu une augmentation de l'émission de cartes-cadeaux émises par les commerçants, ce qui a entraîné une augmentation de l'utilisation des cartes prépayées en boucle fermée, mais dans l'ensemble, le volume et la valeur des transactions par carte prépayée en boucle fermée ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente (baisse de 3 pour cent et de 1 pour cent respectivement).¹¹⁴
- ▶ La valeur des transactions par carte prépayée en boucle fermée a chuté de 1 pour cent pour s'établir à 12,7 milliards de dollars, alors que la valeur des transactions par carte prépayée en boucle ouverte a diminué de 2 pour cent pour s'établir à 4,9 milliards de dollars.
- ▶ Depuis 2016, le volume et la valeur des paiements par carte prépayée ont, en moyenne, augmenté de 3 pour cent par année.
- ▶ À 60 \$, la valeur moyenne des transactions par carte prépayée est demeurée la même qu'il y a un an.

¹¹⁴ Une carte prépayée à boucle fermée est une carte prépayée physique ou virtuelle qui ne peut être utilisée que pour faire des achats auprès d'une seule entreprise. Les cartes prépayées à boucle fermée sont aussi appelées cartes-cadeaux émises par le commerçant.

Cartes prépayées

En 2021, le volume total des transactions par carte prépayée et leur valeur s'élevaient respectivement à 294 millions et 17,6 milliards de dollars. Les transactions et leur valeur ont toutes deux légèrement diminué par rapport à l'an dernier en raison de la diminution persistante des occasions de dépenser au point de vente.¹¹⁵

Au cours de 2021, les Canadiens ont déposé une valeur supplémentaire moyenne de 571 \$ dans leurs cartes prépayées à boucle ouverte (Mastercard, Visa, American Express, etc.) le mois précédent.¹¹⁶ Dans le cas des cartes prépayées à boucle fermée (Tim Hortons, cartes iTunes d'Apple, cartes-cadeaux d'un centre commercial, etc.), la valeur et le nombre moyens des dépôts individuels chargés dans les cartes au cours du mois précédent étaient respectivement de 89 \$ et de 5 fois. Dans l'ensemble, le taux de croissance annuel composé sur 5 ans du nombre total de cartes prépayées (physiques et virtuelles) a été de 3 pour cent par rapport à 2016, en fonction de la valeur et du volume total. Bien que leurs performances récentes soient demeurées stagnantes, le nombre de transactions par carte prépayée devrait continuer de croître à un taux annuel composé de 3 pour cent à long terme. Pour les Canadiens, les principaux facteurs d'utilisation de cartes prépayées demeurent la capacité d'effectuer des paiements rapidement, de recevoir des rabais ou des récompenses de fidélité, et le fait que les cartes prépayées à boucle ouverte sont généralement acceptées (voir le **tableau 10 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des cartes prépayées**).¹¹⁷

En 2021, l'utilisation de cartes prépayées en boucle fermée par les Canadiens a augmenté. Les cartes-cadeaux offrent une solution de rechange utile aux consommateurs qui préfèrent ne pas magasiner à distance. Il est facile d'acheter des cartes-cadeaux prépayées en ligne et leurs propriétaires peuvent les utiliser en tout temps, car la plupart des cartes-cadeaux émises par les commerçants ne comportent pas de date d'expiration.¹¹⁸

¹¹⁵ Le présent rapport porte sur les cartes prépayées dont le système de paiement est à boucle fermée ou à boucle ouverte.

¹¹⁶ Une carte prépayée à boucle ouverte est une carte prépayée physique ou virtuelle qui peut être utilisée partout où la marque de la carte prépayée est acceptée.

¹¹⁷ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹¹⁸ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada, 2021.

Certains organismes privés et organismes gouvernementaux ont distribué des cartes-cadeaux aux employés qu'ils ont mis à pied en raison de la pandémie. (p. ex., la province de l'Île-du-Prince-Édouard s'est associée à Sobeys pour fournir des cartes-cadeaux émises par les commerçants aux résidents qui ont perdu leur emploi en raison de la pandémie et Metro a offert à ses employés une prime en raison de la COVID-19 par l'intermédiaire de cartes-cadeaux émises par les commerçants¹¹⁹).

En 2021, les détaillants et les exploitants de services alimentaires ont également accru leurs activités en offrant des cartes-cadeaux émises par les marchands pour améliorer leurs ventes et leurs flux de trésorerie, tout en faisant la promotion de la notoriété de la marque (p. ex., Pizza Pizza avait une offre promotionnelle de carte-cadeau gratuite de 10 pour cent pour les clients qui achetaient des cartes-cadeaux virtuelles; Shoppers Drug Mart a lancé plusieurs promotions permettant aux clients d'obtenir des points PC Optimum en prime pour les achats par carte-cadeau¹²⁰).

Il y a eu, en 2021, plusieurs développements dignes de mention dans le marché des cartes prépayées à boucle ouverte. Mogo, une entreprise canadienne de technologie financière, a élargi son programme de récompenses Bitcoin en offrant une remise en argent de 2 pour cent (payée en Bitcoin) sur les achats effectués au moyen de sa carte Visa Platine prépayée.¹²¹ Cette offre visait à cibler les jeunes consommateurs qui sont plus susceptibles de s'intéresser aux monnaies numériques et qui souhaitent explorer les possibilités qu'elles offrent, tout en hésitant à risquer leur propre capital.¹²²

La pandémie a créé d'autres cas où l'on peut utiliser des cartes prépayées. Cela comprend le secteur de l'économie à la demande, notamment les programmes de livraison par messagerie, les programmes « achetez maintenant et payez plus tard » par les canaux en ligne et les programmes d'émission de cartes virtuelles dans le secteur des paiements commerciaux (p. ex. les cartes de paie, les

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ Ibid.

¹²¹ Ibid.

¹²² Ibid.

avantages sociaux et les incitatifs pour les employés, les cartes de réclamations d'assurance et les frais professionnels).¹²³

À l'avenir, on s'attend à ce que la reprise de l'économie canadienne, qui bat son plein, permette aux cartes prépayées à boucle ouverte d'accaparer une plus grande part du volume total des transactions effectuées avec des cartes prépayées. Comme les entreprises et les institutions gouvernementales continuent de délaisser les paiements en espèces et par chèque, les cartes prépayées à boucle ouverte constituent une solution possible pour la paie, les avantages sociaux des employés, les incitatifs des entreprises et leurs dépenses.¹²⁴

De plus, l'utilisation des canaux de cartes prépayées pour faciliter les innovations en matière de paiement comme les initiatives « achetez maintenant et payez plus tard » contribuera à stimuler la croissance du segment des cartes prépayées à boucle ouverte.¹²⁵ Un plus grand nombre d'entreprises de technologies financières (KOH, Mogo, etc.) ont lancé des cartes prépayées pour compléter leur gamme de comptes de dépôt, de prêts personnels et de produits de placement. Ces entreprises de technologies financières offrent des cartes prépayées à boucle ouverte rechargeables « ciblant les jeunes consommateurs et positionnées comme un moyen plus économique et efficace de gérer les dépenses que les cartes de crédit ou de débit pour les membres de ce groupe démographique ». ¹²⁶ L'un des principaux

facteurs qui poussent les Canadiens à utiliser des cartes prépayées est qu'elles facilitent le suivi des dépenses.

La reprise de l'économie canadienne et l'amélioration du niveau de confiance des consommateurs devraient avoir une incidence positive sur les performances des cartes prépayées à boucle fermée. On s'attend à ce que la demande de cartes-cadeaux émises par les commerçants demeure forte de la part des Canadiens qui achètent des cadeaux pour les membres de leur famille et leurs amis et pour les entreprises qui les utilisent pour récompenser leurs employés ou renforcer leurs relations avec leurs clients.¹²⁷

Au fur et à mesure que les Canadiens retournent à l'école ou au travail, que ce soit tous les jours ou quelques jours de la semaine, l'utilisation des cartes de transport en commun, des cartes de stationnement et des cartes de péage devrait augmenter. Avant le début de la pandémie de COVID-19, plus le passager était jeune, plus il rechargeait souvent sa carte de transport en commun avec de l'argent. Environ les deux tiers des usagers du transport en commun (63 pour cent) avaient un solde de 20 \$ ou moins sur leur carte rechargeable.¹²⁸ Au cours de la pandémie de COVID-19, la fréquence de rechargement des cartes de transport en commun a été considérablement réduite pour tous les usagers du transport en commun. Environ la moitié des usagers du transport en commun (48 pour cent) ont maintenant un solde de 10 \$ ou moins sur leur carte rechargeable.¹²⁹

¹²³ CPPO, Canadian Open-Loop Prepaid Card Market Report, avril 2022.

¹²⁴ Ibid.

¹²⁵ Ibid.

¹²⁶ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada, 2021.

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2020 et 2021.

¹²⁹ Ibid.



TABLEAU 10 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES CARTES PRÉPAYÉES (CONSOmmATEURS)

Échantillon : Utilisation fréquente de cartes prépayées (n=189)

Rapidité	29 %
Largement acceptée	25 %
Occasion de profiter de rabais et de programmes de récompenses et de fidélisation	24 %
Suivi plus facile des dépenses	23 %
Plus sûr que les autres modes de paiement	22 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment.
Les pourcentages ne totalisent pas 100 % parce que des réponses multiples ont été acceptées.

FAITS SAILLANTS DE 2021

- ▶ De nombreux Canadiens qui ont opté en 2020 pour des paiements sans contact pour leurs dépenses quotidiennes ont continué de le faire en 2021.
- ▶ Le volume des transactions sans contact a augmenté de 12 pour cent par rapport à l'année dernière et a représenté 34 pour cent du volume total des paiements en 2021.
- ▶ La valeur des transactions sans contact a augmenté de 18 pour cent par rapport à l'année dernière pour représenter près de 3 pour cent de la valeur totale des paiements.
- ▶ Les transactions de débit sans contact ont constitué 57 pour cent du volume total des transactions sans contact et 29 pour cent de la valeur totale des paiements sans contact.
- ▶ Pour leur part, les transactions de crédit sans contact ont constitué 43 pour cent du volume total des paiements sans contact et 71 pour cent de la valeur totale des paiements sans contact.
- ▶ La valeur moyenne des transactions sans contact a été de 24 \$ pour les cartes de débit et de 78 \$ pour les cartes de crédit. La valeur moyenne totale des transactions sans contact était de 48 \$.



Paiements sans contact

Au total, il y a eu 6,8 milliards de transactions sans contact¹³⁰ d'une valeur de 323 milliards de dollars en 2021.¹³¹ Le volume et la valeur des paiements sans contact ont augmenté respectivement de 12 pour cent et de 18 pour cent, d'une année à l'autre (la figure 2 illustre la croissance du volume et de la valeur des paiements sans contact). La valeur moyenne des transactions sans contact était de 48 \$, avec une légère hausse de par rapport à la valeur de 45 \$ enregistrée l'année dernière en raison d'une augmentation (de 8 pour cent) de la valeur moyenne des transactions sans contact par carte de crédit.

Une migration des consommateurs vers les paiements sans contact a été observée au cours des dernières années, et elle a été accélérée par la pandémie de COVID-19. Les Canadiens qui, en 2020, ont opté pour les paiements sans contact pour leurs dépenses quotidiennes, ont continué de payer sans contact, que ce soit en raison de la persistance d'appréhensions relatives à la transmission de la COVID-19 ou parce qu'ils préfèrent les avantages des paiements sans contact.

Dans notre recherche sur les répercussions de la pandémie sur le comportement des paiements des consommateurs, 43 pour cent des Canadiens ont convenu que la pandémie de COVID-19 avait, à long terme, changé leurs préférences de paiement en faveur des paiements numériques et sans contact.¹³² Le nombre de Canadiens qui sont de cet avis est demeuré stable tout au long de 2021. Environ le tiers des Canadiens (32 pour cent) ont indiqué qu'ils ne se sentaient pas à l'aise de toucher à un appareil de paiement par carte de débit ou de crédit.¹³³ Depuis le début de la pandémie, 43 pour cent des utilisateurs de cartes de crédit et 42 pour cent des détenteurs de cartes de débit ont utilisé leurs cartes pour effectuer des paiements sans contact dans les magasins. Ces chiffres sont relativement identiques à ceux de 2020.¹³⁴ Plus du quart des Canadiens (27 pour cent) ont indiqué que l'une des choses qui les irritaient le plus lorsqu'ils faisaient un paiement en magasin était que ceux-ci n'offraient pas tous la possibilité de payer sans contact.¹³⁵

¹³⁰ Par « paiement sans contact », on entend l'apposition d'une carte ou d'un appareil mobile sur un lecteur de manière à effectuer un paiement au point de vente (dans un commerce physique).

¹³¹ TSI, Canadian Payments Forecast, 2022.

¹³² Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

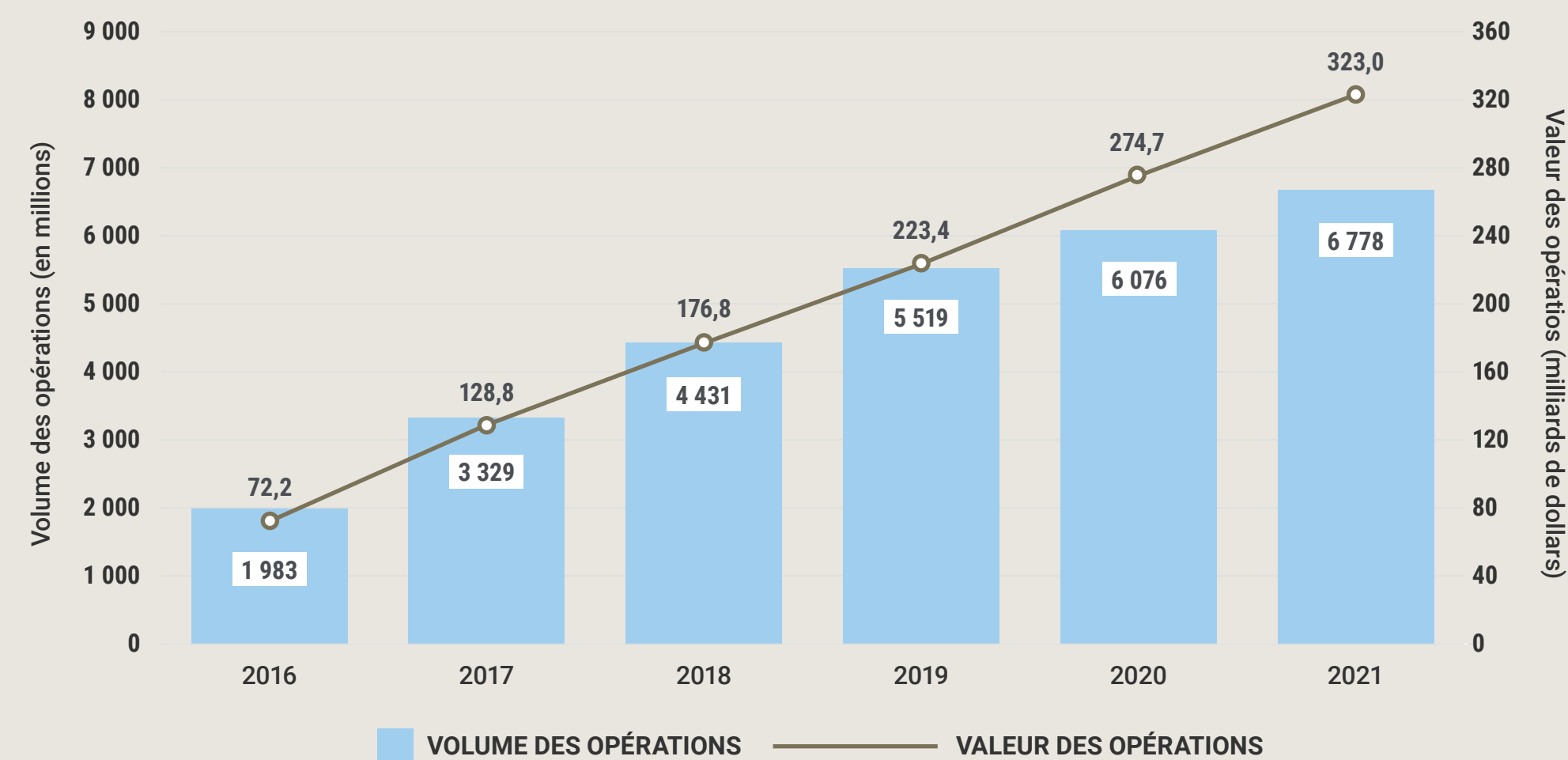
¹³³ Ibid.

¹³⁴ Ibid.

¹³⁵ Ibid.



FIGURE 2 : CROISSANCE DES PAIEMENTS SANS CONTACT, DE 2016 À 2021, VOLUME ET VALEUR¹³⁶



¹³⁶ TSI, Canadian Payments Forecast, 2022.

Les Canadiens considèrent les paiements par carte de débit sans contact comme un mode de paiement de rechange pour les paiements en argent comptant pour les transactions relatives aux achats de faible valeur. La fonction de paiement sans contact de Débit Interac, Flash Interac, a gagné en popularité grâce à la décision d'Interac d'augmenter de 100 \$ à 250 \$ la limite par transaction Flash Interac en janvier 2021 pour l'harmoniser avec les limites de paiement sans contact par carte de crédit. Par exemple, en janvier 2021, la CIBC a augmenté de 100 \$ à 250 \$ la limite des transactions pour les clients qui utilisent ses cartes de débit pour effectuer des paiements au moyen de portefeuilles mobiles Apple Pay, Samsung Pay et Google Pay.¹³⁷

Une combinaison d'autres facteurs a également contribué à la popularité de ce mode de paiement. La politique de responsabilité zéro d'Interac, en vertu de laquelle les titulaires de cartes sont remboursés pour les transactions frauduleuses sans contact, a contribué à accroître l'attrait de ce mode de paiement pour les consommateurs.¹³⁸ La commodité, l'acceptation généralisée et la préférence de payer ses achats avec ses propres fonds font également partie de ces facteurs.¹³⁹

Dans l'ensemble, les opérations de débit représentaient 57 pour cent du volume total des opérations sans contact en 2021 (en hausse de 3 points de pourcentage par rapport à 2020) et 29 pour cent de la valeur totale des opérations sans contact (en hausse de 2 points de pourcentage par rapport à 2020). La valeur moyenne des transactions était de 24 \$, en légère hausse par rapport à 22 \$ il y a un an.¹⁴⁰ La croissance d'une année à l'autre de la valeur moyenne des transactions a été soutenue par l'augmentation de la limite à 250 \$ par transaction Flash *Interac* par certains émetteurs de cartes de débit en janvier 2021.

Les paiements par carte de débit sans contact demeurent un mode de paiement populaire pour les transactions quotidiennes de faible valeur dans les magasins physiques, mais les détaillants encouragent les consommateurs à utiliser leurs cartes de débit sans contact pour les transactions de grande valeur.

Le volume des transactions sans contact par carte de crédit a augmenté de 6 pour cent en 2021 par rapport à 2020, ce qui constitue une reprise après une baisse de 10 pour cent.¹⁴¹ La levée des mesures de santé publique et la réouverture de l'économie au premier trimestre ont encouragé les consommateurs à reprendre des habitudes de dépenses plus normales, y compris des achats importants comme des voyages de vacances. La croissance des paiements par carte de crédit sans contact a été ralentie au deuxième trimestre par la troisième vague de COVID-19, et au dernier trimestre par la propagation rapide du variant Omicron.

¹³⁷ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada, 2021.

¹³⁸ Ibid.

¹³⁹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹⁴⁰ Chiffres pour les opérations de débit fournis par *Interac*.

¹⁴¹ TSI, Canadian Payments Forecast, 2022.

Les opérations de crédit ont représenté 43 pour cent du volume total des opérations sans contact et 71 pour cent de la valeur totale des opérations sans contact en 2021.¹⁴² Les deux tiers des Canadiens ont déclaré avoir utilisé leur carte de crédit pour faire des achats en magasin le mois précédent, les Canadiens âgés (les 55 ans et plus) et ceux dont le revenu est plus élevé étant plus susceptibles d'utiliser leur carte de crédit pour faire des achats.¹⁴³

Notre recherche ont révélé qu'un plus grand nombre de Canadiens avaient adopté les paiements par téléphone mobile (dans une application et sans contact) en 2020, en partie à cause de la pandémie. Cette tendance s'est poursuivie en 2021, alors qu'un plus grand nombre de consommateurs utilisaient des portefeuilles mobiles pour effectuer des paiements sans contact dans des magasins physiques et des achats dans des applications de services de livraison d'aliments et d'épicerie.¹⁴⁴ Un peu plus des deux tiers des Canadiens (67 pour cent) qui possèdent un téléphone intelligent ont effectué un paiement mobile au cours des six derniers mois. Plus du tiers des propriétaires de téléphones intelligents (36 pour cent) ont effectué une transaction de paiement mobile dans un magasin physique en 2021, contre 27 pour cent l'année précédente.¹⁴⁵

Les réseaux et les émetteurs de cartes de crédit et de débit ont adopté diverses mesures incitatives pour encourager les paiements mobiles. Par exemple, en 2021, American Express a offert des récompenses en argent pour les transactions effectuées par Amex Pay, Google Pay, Apple Pay ou Samsung Pay.¹⁴⁶ Walmart Canada a fait équipe avec Interac pour mettre en place une gamme de nouvelles options de paiement par carte de débit en magasin et en ligne, notamment en acceptant les portefeuilles mobiles comme Apple Pay.¹⁴⁷

Les paiements mobiles sans contact en magasin n'ont représenté que 2 pour cent de la valeur totale des transactions sans contact (7,9 milliards de dollars) en 2021, mais la valeur des transactions mobiles sans contact en magasin a augmenté de 31 pour cent par rapport à l'an dernier. La croissance des paiements mobiles sans contact en magasin devrait se poursuivre en raison de plusieurs facteurs : les offres de paiements mobiles évoluent et sont axées sur la création d'expériences d'utilisation attrayantes, la pénétration des téléphones intelligents approche les 90 pour cent¹⁴⁸ et de plus en plus de Canadiens utilisent maintenant régulièrement les paiements sans contact.¹⁴⁹ De nombreux Canadiens estiment que les paiements mobiles sans contact en magasin sont plus sûrs que jamais et 43 pour cent des consommateurs estiment que le paiement sans contact est sécuritaire, contre 41 pour cent en 2020.¹⁵⁰

Le nombre de transactions de paiement mobile sans contact en magasin a atteint 296 millions en 2021, ce qui représente 4 pour cent du total des opérations de paiement sans contact. D'ici 2025, on s'attend à ce que la valeur des paiements mobiles sans contact en magasin atteigne 22,7 milliards de dollars, avec 649 millions de transactions.¹⁵¹ Au cours des cinq prochaines années, le taux de croissance annuel moyen du volume de transactions devrait être de 24 pour cent et celui de la valeur des transactions, de 29 pour cent.¹⁵²

Le nombre de paiements par ordinateur prêt-à-porter (qui sont effectués avec des montres intelligentes ou des appareils de suivi de la condition physique, par exemple) a augmenté en 2021. En 2021, des ordinateurs prêts-à-porter ont été utilisés pour effectuer 20,9 millions de transactions de paiement d'une valeur de 475 millions de dollars. Cela représente une hausse de 33 pour cent du volume et de 41 pour cent de la valeur de ces transactions.¹⁵³ Les paiements portables ont représenté moins de 1 pour cent du total des opérations de paiement sans contact en 2021.

CODES QR

La persistance de l'intérêt pour les codes quick response (codes QR) et leur utilisation en 2021 ont été alimentés par la pandémie en cours. Parmi les exemples de cas d'utilisation, mentionnons les passeports de vaccination, l'enregistrement dans les restaurants et les magasins de détail pour le dépistage des contacts dans le cadre des plans de sécurité contre la COVID-19 et l'accès aux menus dans les restaurants. Bien que, par rapport à d'autres régions comme l'Asie et l'Australie, l'utilisation des codes QR pour les paiements en soit encore à ses balbutiements au Canada, les consommateurs manifestent un intérêt pour ce mode de paiement sans contact. Près du quart des Canadiens (22 pour cent) seraient à l'aise d'effectuer un paiement à l'aide d'un code QR dans un magasin ou chez un commerçant si l'option leur était offerte.¹⁵⁴

Les participants de l'industrie canadienne des paiements ont lancé de nouvelles offres de services de paiement par code QR pour les consommateurs en 2021. Par exemple, le fournisseur de services de paiement Klik2pay a lancé, pour son produit de paiement d'un compte à l'autre, une fonction supplémentaire de paiement flexible par code QR qui offre de nouvelles façons d'utiliser le code QR Klik2pay, dont la possibilité de faire des dons de bienfaisance d'un montant variable ou des versements partiels pour régler une somme due. « Le lien du code QR qui sert à commencer les paiements permet d'effectuer des paiements sans contact complets dans un contexte de rencontre en personne ou encore dans un kiosque, à partir d'un écran ou d'un présentoir. De plus, l'ajout de renseignements personnalisés comme des noms ou des adresses de courriel aide les commerçants à résoudre les problèmes relatifs aux données incomplètes sur leurs clients. »¹⁵⁵

¹⁴² TSI, Canadian Payments Forecast, 2022.

¹⁴³ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹⁴⁴ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada, 2021.

¹⁴⁵ TSI, Canadian Payments Forecast, 2021.

¹⁴⁶ Euromonitor International, Passport Financial Cards and Payments in Canada, 2021.

¹⁴⁷ Ibid.

¹⁴⁸ Pour en savoir plus, voir : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=2210011501&request_locale=fr.

¹⁴⁹ TSI, Canadian Payments Forecast, 2022.

¹⁵⁰ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹⁵¹ TSI, Canadian Payments Forecast, 2022.

¹⁵² Ibid.

¹⁵³ Ibid.

¹⁵⁴ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹⁵⁵ Pour en savoir plus, voir : <https://www.businesswire.com/news/home/20211019006082/en/Clik2pay-Extends-Capabilities-With-Flexible-QR-Code-Payment-Feature>.

FAITS SAILLANTS DE 2021

- ▶ Le paiement par TEF a continué de dominer tous les autres modes de paiement pour ce qui est de la valeur de transaction, et ce, par une marge importante. Dans l'ensemble, en 2021, il a représenté 57 pour cent de la valeur totale des paiements (contre à 55 pour cent en 2020).
- ▶ La valeur des transactions par TEF a connu une augmentation considérable de 21 pour cent par rapport à 2020, contre une baisse d'environ 1 pour cent par rapport à l'année précédente en 2020.
- ▶ Le volume des transactions par TEF a également rebondi en 2021 avec une augmentation de 6 pour cent par rapport à 2020, contre une baisse d'un peu plus de 1 pour cent par rapport à l'année précédente en 2020.
- ▶ La valeur moyenne des transactions par TEF a connu une augmentation considérable de 14 pour cent pour atteindre 2 021 \$ en 2021 (contre 1 770 \$ en 2020).

Transferts électroniques de fonds (TEF)

Les TEF comprennent les opérations effectuées au moyen d'un dépôt ou d'un compte d'exploitation détenu dans une institution financière canadienne (dépôts directs, versements électroniques, débits préautorisés et autres opérations de paiement de factures en ligne).¹⁵⁶

Au total, il y a eu 3,1 milliards d'opérations effectuées par TEF, d'une valeur de 6,2 billions de dollars, en 2021. Les TEF ont continué de représenter la plus grande part de la valeur totale des opérations (57 pour cent) par rapport à tous les autres types de paiements. Ils sont demeurés le mode de paiement privilégié par les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises commerciales pour payer les dépenses d'entreprise (48 pour cent et 69 pour cent, respectivement).¹⁵⁷ Les entreprises préfèrent utiliser le TEF en raison de sa rapidité et de sa commodité. Le TEF facilite le suivi et le rapprochement des dépenses, et il s'agit d'un mode de paiement privilégié par les fournisseurs.¹⁵⁸ Consultez la section sur les **paiements des entreprises** pour en savoir plus.

La valeur des transactions par TEF a connu une importante augmentation de 21 pour cent par rapport à 2020, contre une baisse d'environ 1 pour cent par rapport à l'année précédente. Le volume des transactions par TEF a également augmenté de 6 pour cent en 2021 par rapport à 2020, alors que l'an dernier, elle avait diminué d'un peu plus de 1 pour cent par rapport à l'année précédente. La valeur et le volume des TEF ont rebondi en 2021 pour plusieurs raisons exposées ci-dessous.

Les transactions de débit et de crédit par TAF ont représenté 82 pour cent de la valeur globale des transactions par TEF au Canada.¹⁵⁹ Après une baisse en 2020, la valeur des transactions de crédit par TAF est revenue à son niveau historique. De même, les transactions de débit et de crédit par TAF

représentaient la majeure partie du volume des transactions par TEF, soit 68 pour cent du volume total. En 2021, le volume des transactions de crédit par TAF a augmenté de 25 pour cent et celui des transactions de crédit par TAF a augmenté de plus de 30 pour cent par rapport à l'année dernière.¹⁶⁰

En 2021, certains changements macroéconomiques ont contribué à la croissance de la valeur et du volume des transactions par TEF d'une année à l'autre. Ces changements comprennent l'augmentation du niveau d'emploi, l'amélioration des perceptions relatives aux affaires et la vigueur du marché de l'habitation. Pour plus de détails, voir la section **Les changements macroéconomiques et leur incidence sur les paiements par TEF**.

Les paiements de prestations d'urgence du gouvernement fédéral aux particuliers et aux entreprises se sont poursuivis en 2021, mais dans une moindre mesure qu'en 2020. La subvention salariale d'urgence au Canada a été prolongée jusqu'au 23 octobre 2021, puis remplacée par le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil et le Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées.¹⁶¹ La Prestation canadienne de la relance économique, qui a en grande partie remplacé la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique qui la précédait et était conçue pour fournir un soutien au revenu aux personnes qui ne sont pas couvertes par l'assurance-emploi, a également été prolongée jusqu'au 23 octobre 2021.¹⁶² Le gouvernement a effectué un total de 373 millions de dépôts directs d'une valeur de 421 milliards de dollars. Pour toute l'année, la valeur et le volume des dépôts directs du gouvernement ont respectivement diminué de 6 pour cent et de 2 pour cent par rapport à 2020 en raison de la réduction graduelle des prestations d'urgence liées à la pandémie offertes par le gouvernement fédéral.¹⁶³

¹⁵⁶ Pour en savoir plus, voir : <https://paiements.ca/systemes-et-services/systemes-de-paiement/systeme-de-paiement-de-detail-par-lots>.

¹⁵⁷ RFI Global, RFI Group Canada Payments Report, 2021.

¹⁵⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises canadiennes, 2021.

¹⁵⁹ Le transfert automatisé de fonds (TAF) est un paiement préautorisé de débit ou de crédit.

¹⁶⁰ Données sur les transactions du SACR en 2021.

¹⁶¹ Pour en savoir plus, voir : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subventions-salaires-loyer/subvention-salariale-urgence/historique-changements-ssuc.html>.

¹⁶² Pour en savoir plus, voir : <https://www.cbc.ca/news/politics/government-extends-pandemic-benefits-1.6124034>.

¹⁶³ Données sur les transactions du SACR en 2021.

L'utilisation du TEF chez les consommateurs a continué d'être alimentée par l'utilisation des paiements périodiques et des paiements de factures en ligne. Parmi tous les types de paiements de factures, les Canadiens sont plus susceptibles de payer leurs factures d'électricité et d'assurance habitation et automobile, ainsi que d'effectuer leurs paiements hypothécaires au moyen d'un DPA (voir la **figure A10 : Tendances quant aux paiements de factures en annexe pour en savoir plus**). Pour les factures de taxes et de cartes de crédit, les consommateurs sont plus susceptibles d'utiliser des services bancaires en ligne ou mobiles.¹⁶⁴ Les consommateurs sont convaincus que les paiements par TEF sont plus pratiques et plus rapides que les autres modes de paiement.¹⁶⁵

¹⁶⁴ Léger et Paiements Canada. *Canadian Consumer Payments and Transaction Survey*, 2021.

¹⁶⁵ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

LES CHANGEMENTS MACROÉCONOMIQUES ET LEUR INCIDENCE SUR LES PAIEMENTS PAR TEF

Quatre forces macroéconomiques ont eu une incidence sur la valeur et le volume des transactions par TEF en 2021. Il s'agit de : la croissance de la population active, l'amélioration des perceptions relatives aux affaires, la vigueur du marché de l'habitation et la hausse de l'inflation.

Au Canada, en 2021, le taux de chômage était de 7,5 pour cent, ce qui constitue une diminution par rapport aux 9,5 pour cent enregistrés en 2020.¹⁶⁶ En 2021, le taux de chômage a poursuivi sa tendance à la baisse, atteignant 5,9 pour cent en décembre, soit un peu moins que le taux de chômage enregistré avant la pandémie, qui était de 5,7 pour cent en 2019.¹⁶⁷ Dans l'ensemble, l'augmentation de la taille de la population active en 2021 a entraîné une augmentation des opérations de paie des entreprises, ce qui s'est traduit par des valeurs et des volumes de DPA plus élevés.

La valeur et le volume des transactions par TEF ont été renforcés par des perceptions relatives aux affaires globalement positives dans l'ensemble du Canada. Les résultats de l'Enquête sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada (printemps 2021) ont révélé que les perspectives d'ensemble des entreprises ont continué de s'améliorer malgré les répercussions persistantes de la pandémie.¹⁶⁸ Les entreprises

¹⁶⁶ Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220107/dq220107a-fra.htm>.

¹⁶⁷ Ibid.

¹⁶⁸ Pour en savoir plus voir : <https://www.banqueducanada.ca/2021/04/enquete-sur-les-perspectives-des-entreprises-printemps-2021>.

¹⁶⁹ Ibid.

¹⁷⁰ Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210728/dq210728a-fra.htm>.



ont déclaré se sentir moins inquiètes au sujet de l'incertitude liée à la COVID, et bon nombre d'entre elles considèrent que les répercussions de la pandémie sur leurs activités font partie du passé.¹⁶⁹ Près des deux tiers des entreprises ont déclaré que la demande était forte et que les ventes ont atteint ou dépassé les niveaux d'avant la pandémie. Au deuxième trimestre de 2021, le niveau des ventes au détail était de 8 pour cent supérieur à celui d'avant la pandémie. Une fois que les magasins ont commencé à réouvrir, les dépenses de consommation ont connu un pic qui s'est poursuivi jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2021. Cela s'explique en partie par l'augmentation des ventes en ligne. L'augmentation des ventes au détail a entraîné une augmentation des paiements commerciaux aux fournisseurs.

Le marché canadien de l'habitation a continué de soutenir la reprise économique des suites de la COVID-19. L'activité du marché de la revente a atteint des niveaux historiquement élevés en 2021. Les prix ont suivi l'augmentation de la demande. Alors que de plus en plus de Canadiens achetaient des maisons et contractaient des prêts hypothécaires, le nombre et la valeur des versements hypothécaires mensuels ont augmenté, ce qui a entraîné une augmentation du volume et de la valeur des TEF.

En 2021, l'indice des prix à la consommation (IPC), qui sert comme mesure de l'inflation, a augmenté de 3,4 pour cent au cours de l'année, ce qui est son rythme de croissance le plus élevé depuis 1991. L'inflation contribue également à la valeur des paiements par TEF.¹⁷⁰

FAITS SAILLANTS DE 2021

- ▶ Les virements en ligne représentent 5 pour cent du volume et 3 pour cent de la valeur des paiements totaux.
- ▶ Le virement en ligne a continué d'être le mode de paiement qui connaît la croissance la plus rapide, avec une croissance annuelle du volume atteignant 26 pour cent et de la valeur se chiffrant à 30 pour cent.
- ▶ Pour la toute première fois, la valeur des virements en ligne a dépassé celle des paiements par carte de débit (325 milliards de dollars contre 273 milliards de dollars).
- ▶ La valeur moyenne des transactions par virement en ligne a été de 323 \$.
- ▶ Le Virement Interac est extrêmement populaire auprès des Canadiens, et plus de 960 millions de transactions ont été expédiées en 2021, ce qui représente une augmentation de 26 pour cent du volume de transactions par rapport à 2020.
- ▶ Le volume et la valeur des transactions PayPal ont également augmenté au cours de la dernière année, et 46 millions de transactions d'une valeur de 3,7 milliards de dollars ont été effectuées en 2021. Par rapport à 2020, le volume des transactions PayPal a augmenté de 24 pour cent et leur valeur, de 32 pour cent.
- ▶ Les principales raisons pour lesquelles les Canadiens utilisent les virements en ligne sont la rapidité, la commodité et la capacité d'utiliser leurs propres fonds.

Virements en ligne

Les virements en ligne comprennent les transactions électroniques effectuées par l'entremise de services et de fournisseurs en ligne, qui sont préfinancées ou liées à un compte de dépôt détenu dans une institution financière canadienne. Les deux exemples les plus connus sont Virement Interac et PayPal.

Au total, il y a eu 1 milliard de transactions, d'une valeur de 325 milliards de dollars, en 2021. Les virements en ligne représentaient 5 pour cent du volume total des paiements au Canada et constituent le mode de paiement qui connaît la croissance la plus rapide.¹⁷¹ Depuis 2021, le volume des virements en ligne a augmenté de 26 pour cent et leur valeur, de 30 pour cent. Le taux de croissance annuel composé sur cinq ans de leur volume était de 42 pour cent et celui de leur valeur, de 36 pour cent¹⁷² (voir le **tableau 11 : Cinq principaux facteurs d'utilisation des virements en ligne**).

Le service Virement Interac domine toujours dans le segment des paiements par virement en ligne au Canada. En 2021, un Canadien sur deux (51 pour cent) a effectué au moins un paiement par Virement Interac au cours du dernier mois, et 58 pour cent des expéditeurs ont utilisé leur application bancaire mobile à cette fin.¹⁷³ Le Virement Interac est extrêmement populaire auprès des Canadiens. Plus de 960 millions de virements Interac ont été effectués en 2021, ce qui représente une augmentation de 26 pour cent du volume de transactions par rapport à 2020.¹⁷⁴ En 2021, le nombre moyen de transactions par Virement Interac par utilisateur a augmenté de 18 pour cent par rapport à l'an dernier, pour atteindre 33 transactions. Le montant moyen des transactions effectuées a augmenté de 4 pour cent par rapport à l'an dernier pour atteindre 336 \$.¹⁷⁵

Le Virement Interac est surtout utilisé pour les transactions entre particuliers. Soixante-douze pour cent des Canadiens qui ont utilisé le Virement Interac l'ont

fait pour payer des membres de leur famille ou des amis.¹⁷⁶ Quarante-cinq pour cent des Canadiens qui ont utilisé le Virement Interac ont payé une entreprise ou une facture (souvent un loyer et des services à domicile comme des services de garde, des frais de tutorat ou des entrepreneurs).¹⁷⁷ Les Canadiens estiment que les paiements par virement en ligne sont plus faciles, plus pratiques et plus rapides que les autres modes de paiement.¹⁷⁸

Plus de la moitié des Canadiens (59 pour cent) qui utilisent le Virement *Interac* le perçoivent comme étant sécuritaire, et 70 pour cent des Canadiens qui ont déjà envoyé de l'argent préfèrent utiliser le Virement *Interac* comme mode de paiement.¹⁷⁹ Le plus grand souci des utilisateurs du Virement Interac lorsqu'ils envoient de l'argent à des membres de leur famille ou à des amis est de devoir créer une question de sécurité et un mot de passe pour que le destinataire ait accès à l'argent (22 pour cent), quoique cet inconvénient soit atténué par la fonction de dépôt automatique qu'offre ce service.¹⁸⁰ Treize pour cent des utilisateurs du Virement *Interac* ont indiqué que le montant maximal qu'ils peuvent virer est limité, et dix pour cent d'entre eux ont indiqué que le fait de ne pas obtenir la confirmation que l'argent est parvenu au bon destinataire ou au bon compte constituait leur plus grand souci lorsqu'ils envoyaient de l'argent.¹⁸¹

Comme l'indique le Rapport canadien sur les modes et les tendances de paiement 2021, la pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation subite du volume de virements *Interac* envoyés en 2020. Cette tendance s'est poursuivie en 2021, avec une croissance de 26 pour cent du volume des transactions par Virement *Interac* par rapport à l'année précédente. En 2021, 31 pour cent des consommateurs ont déclaré utiliser davantage les virements Interac depuis le début de la pandémie de COVID-19, contre 25 pour cent en 2020.¹⁸²

¹⁷¹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹⁷² Ibid.

¹⁷³ Ibid.

¹⁷⁴ Chiffres fournis par *Interac*.

¹⁷⁵ Ibid.

¹⁷⁶ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ Ibid.

¹⁷⁹ Ibid.

¹⁸⁰ Ibid.

¹⁸¹ Ibid.

¹⁸² Ibid.

Les Canadiens ont préféré utiliser les virements Interac plutôt que l'argent comptant et les chèques pour les transactions entre particuliers en raison de la commodité de ce mode de paiement, des préoccupations constantes liées à la transmission des virus et de la découverte, par les consommateurs et les commerçants, d'un plus grand nombre de situations dans lesquelles il est possible d'utiliser ces paiements au cours de la première année de la pandémie. Les virements en ligne servent à diviser les coûts des achats, à envoyer de l'argent à des amis ou à des membres de la famille dans le besoin (33 pour cent) et à payer des achats dans des places de marché en ligne (24 pour cent).¹⁸³ La croissance du nombre de nouveaux utilisateurs du Virement *Interac* en 2020 s'est traduite par une augmentation du nombre d'utilisateurs réguliers en 2021. Cinquante-deux pour cent des Canadiens sont maintenant aussi à l'aise d'utiliser un Virement Interac que d'autres modes de paiement pour payer une petite entreprise.¹⁸⁴

Interac a lancé le Virement Interac pour entreprises au troisième trimestre de 2021. Ce nouveau service permet aux entreprises d'envoyer à des comptes bancaires personnels et commerciaux des paiements

numériques en temps réel en obtenant, en quelques secondes, la confirmation que les fonds ont été reçus.¹⁸⁵

Le volume et la valeur des transactions PayPal ont également augmenté au cours de la dernière année, et 46 millions de transactions d'une valeur de 3,7 milliards de dollars ont été effectuées en 2021. Par rapport à 2020, le volume des transactions PayPal a augmenté de 24 pour cent et leur valeur, de 32 pour cent.¹⁸⁶ Environ deux Canadiens sur cinq ayant un compte PayPal (43 pour cent) ont effectué au moins une transaction de virement en ligne PayPal au cours du dernier mois. Le volume et la valeur mensuels moyens des transactions PayPal par utilisateur en 2021 étaient respectivement de 3,4 transactions et 180 \$.¹⁸⁷

En plus d'offrir aux consommateurs la possibilité d'envoyer et de demander de l'argent, PayPal permet aux Canadiens de faire des achats en ligne. PayPal est demeuré le deuxième mode de paiement en ligne le plus populaire après la carte de crédit, 20 pour cent des Canadiens ayant déclaré avoir utilisé PayPal pour effectuer un achat en ligne au cours des 12 derniers mois.¹⁸⁸ Ce chiffre passe à 40 pour cent chez les Canadiens qui ont un portefeuille mobile.¹⁸⁹

¹⁸³ Chiffres fournis par Interac. Pour en savoir plus, voir : <https://www.interac.ca/fr/contenu/nouvelles/la-moitie-des-adultes-de-la-generation-z-et-des-millenniaux-canadiens-sont-plus-preoccupes-par-la-gestion-de-leurs-finances-depuis-la-covid-19/>.

¹⁸⁴ Ibid. Pour en savoir plus, voir : <https://www.interac.ca/fr/contenu/nouvelles/appui-a-la-relance-economique-les-canadiens-et-canadiennes-veulent-soutenir-leurs-entreprises-locales-et-la-moitie-dentre-eux-sont-prets-a-payer-plus-si-necessaire/>.

¹⁸⁵ Ibid. Pour en savoir plus, voir : <https://www.interac.ca/fr/contenu/nouvelles/interac-et-de-nombreuses-institutions-financieres-canadiennes-de-premier-plan-ameliorent-le-virement-interac-afin-dinstaurer-les-paiements-numeriques-instantanes-dans-les-entreprises/>.

¹⁸⁶ Chiffres fournis par Statista. Pour en savoir plus, voir : <https://www.statista.com/statistics/218495/paypals-net-number-of-payments-per-quarter/> et <https://www.statista.com/statistics/277841/paypals-total-payment-volume/>.

¹⁸⁷ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹⁸⁸ Ibid.

¹⁸⁹ Ibid.

TABLEAU 11 : CINQ PRINCIPAUX FACTEURS D'UTILISATION DES VIREMENTS EN LIGNE (CONSOMMATEURS)¹⁹⁰

Échantillon : Utilisation fréquente de virements en ligne (n=936)

Rapidité	53 %
Mode de paiement plus facile ou pratique que les autres	46 %
Capacité d'utiliser mes propres fonds (plutôt que d'emprunter)	29 %
Suivi plus facile des dépenses	22 %
Plus sûr que les autres modes de paiement	17 %

Utilisation fréquente : une fois par mois ou plus fréquemment. Les pourcentages ne totalisent pas 100 % parce que des réponses multiples ont été acceptées.

¹⁹⁰ Ibid.



FAITS SAILLANTS DE 2021

- ▶ Le nombre moyen de paiements internationaux effectués par les Canadiens chaque mois est passé de 7 à 5,3.
- ▶ La valeur moyenne totale des paiements est passée de 748 \$ CA l'an dernier à 1 156 \$ CA cette année.
- ▶ Dans l'ensemble, les Canadiens préfèrent toujours utiliser leur banque ou leur coopérative de crédit principale pour envoyer de l'argent à l'étranger, particulièrement les Canadiens âgés (les 55 ans et plus). PayPal et les fournisseurs en ligne (p. ex., Wise et Western Union) sont demeurés les principaux choix des jeunes Canadiens (les 18 à 34 ans).

Paiements internationaux

Bien que la plupart des Canadiens n'envoient pas régulièrement de l'argent à l'étranger, une tendance qui n'a pas changé au cours de la dernière année, la plupart de ceux qui envoient régulièrement de l'argent à l'étranger choisissent d'effectuer ces transactions par l'intermédiaire de leur banque ou de leur coopérative de crédit principale. Les méthodes de rechange pour envoyer de l'argent à l'étranger, comme les monnaies numériques et les plateformes de médias sociaux, ne sont pas largement utilisées. Cela pourrait être dû à un manque d'information, d'accès ou de confiance envers les entités qui offrent ces services.

Dix-sept pour cent des Canadiens ont envoyé régulièrement de l'argent à l'étranger, ce qui représente une légère hausse par rapport aux 15 pour cent enregistrés l'année dernière.¹⁹¹ Le nombre moyen de paiements internationaux effectués par des Canadiens au cours d'un mois donné a diminué, passant de 7 à 5,3, tandis que la valeur moyenne totale des paiements est passée de 748 \$ CA l'an dernier à 1 156 \$ CA cette année.¹⁹² Les États-Unis demeurent la destination étrangère la plus populaire pour les Canadiens, suivis de l'Inde et du Royaume-Uni.¹⁹³

Les trois principales méthodes utilisées pour envoyer de l'argent à l'étranger demeurent identiques. Les banques et les coopératives de crédit se classent au premier rang (27 pour cent), suivies de PayPal (23 pour cent) et de fournisseurs en ligne comme Western Union ou Wise (19 pour cent).¹⁹⁴ Le nombre de Canadiens qui utilisent surtout leur banque ou leur coopérative de crédit pour envoyer de l'argent à l'étranger a augmenté par rapport à l'année précédente (38 pour cent en 2021 contre 33 pour cent en 2020).¹⁹⁵ Les institutions financières continuent d'être perçues comme le moyen le plus sûr et le plus pratique d'envoyer de l'argent à l'étranger.¹⁹⁶

Comme l'an dernier, les Canadiens âgés (les 55 ans et plus) ont préféré utiliser leur banque ou leur coopérative de crédit principale pour envoyer de l'argent à l'étranger en raison d'une perception de commodité, de sûreté et de sécurité.¹⁹⁷ PayPal et les fournisseurs en ligne sont demeurés les principaux choix des jeunes Canadiens (les 18 à 34 ans), qui citent les frais de transaction minimes, la facilité de faire le suivi des paiements, la sécurité et la commodité comme facteurs justificatifs clés.¹⁹⁸

La plupart des Canadiens disent que le coût élevé des transactions est leur plus grand souci lorsqu'ils envoient de l'argent à l'étranger, et 28 pour cent des Canadiens considèrent qu'il s'agit de leur principal problème. Cela correspond aux constats de l'an dernier. Les coûts liés à des frais inexplicables et aux taux de change sont des soucis importants pour la plupart des Canadiens.¹⁹⁹ Outre le coût élevé des transactions et les frais supplémentaires, les jeunes Canadiens sont beaucoup plus préoccupés par la complexité des procédures (16 pour cent) et les exigences réglementaires (16 pour cent) que les Canadiens plus âgés. Les Canadiens âgés (18 pour cent) sont beaucoup plus susceptibles que les plus jeunes (5 pour cent) d'être préoccupés de ne pas recevoir la confirmation que l'argent a été envoyé au bon compte.²⁰⁰

Les trois quarts des Canadiens ne souhaitent pas utiliser de monnaies numériques (p. ex., des Bitcoins) pour envoyer de l'argent à l'étranger. Cependant, les jeunes Canadiens seraient plus susceptibles d'utiliser des monnaies numériques si cette méthode revenait moins cher que les autres.²⁰¹ Si cette méthode revenait moins cher que les autres, environ 3 jeunes Canadiens sur 10 (29 pour cent) utiliseraient probablement les monnaies numériques pour envoyer de l'argent à l'étranger, alors que ce pourcentage est de 13 pour cent chez les Canadiens plus âgés.

¹⁹¹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹⁹² Léger et Paiements Canada, Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2021 et 2022.

¹⁹³ Léger et Paiements Canada, Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

¹⁹⁴ Ibid.

¹⁹⁵ Ibid.

¹⁹⁶ Ibid.

¹⁹⁷ Ibid.

¹⁹⁸ Ibid.

¹⁹⁹ Ibid.

²⁰⁰ Ibid.

²⁰¹ Ibid.

Plus de 2 entreprises canadiennes sur 5 (43 pour cent) ont envoyé de l'argent à l'étranger au cours des 12 derniers mois. C'est une augmentation par rapport aux 29 pour cent de l'an dernier. La commodité et la sécurité sont les principaux facteurs déterminant le choix d'un service de virement de fonds international. Les banques et les coopératives de crédit demeurent la principale méthode utilisée par les entreprises pour envoyer de l'argent à l'étranger (50 pour cent).²⁰²

Le nombre d'entreprises qui envoient de l'argent à l'étranger augmente dans l'ensemble, sous l'impulsion des PME (entreprises dont le revenu annuel se situe entre 0 et 10 millions de dollars). Le nombre de PME qui envoient de l'argent à l'étranger a augmenté de 36 pour cent, tandis que le nombre d'entreprises commerciales (dont les revenus annuels se situent entre 10 et 500 millions de dollars) qui le font a diminué de 20 pour cent par rapport à l'an dernier.²⁰³ Cette augmentation du nombre de PME qui envoient de l'argent à l'étranger peut indiquer qu'un plus grand nombre de PME étendent leurs activités à l'échelle mondiale ou s'approvisionnent auprès de fournisseurs de l'extérieur du Canada.

Les États-Unis demeurent la destination la plus populaire pour les entreprises canadiennes en ce qui concerne l'envoi de fonds à l'étranger. Les PME sont plus susceptibles que les grandes entreprises d'envoyer des fonds à l'étranger, dans plusieurs pays et diverses régions. Les envois de fonds à l'étranger d'entreprises commerciales sont surtout destinés aux États-Unis et à la Chine.²⁰⁴ Dans l'ensemble, les banques et les coopératives de crédit demeurent le moyen le plus populaire d'envoyer des fonds à l'étranger pour des entreprises. Cependant, le nombre

d'entreprises commerciales qui préfèrent utiliser leur banque ou leur coopérative de crédit principale pour envoyer des fonds à l'étranger a diminué de 24 pour cent par rapport à l'année dernière.²⁰⁵ Un peu moins d'une entreprise commerciale sur deux (47 pour cent) préfère utiliser sa banque ou sa coopérative de crédit. Parallèlement, le nombre d'entreprises commerciales qui préfèrent utiliser les fournisseurs en ligne a augmenté de 164 pour cent par rapport à l'année dernière. Un peu moins de 3 entreprises commerciales sur 10 (29 pour cent) préfèrent utiliser des fournisseurs en ligne pour envoyer des fonds à l'étranger.²⁰⁶ Les entreprises commerciales peuvent préférer utiliser des fournisseurs en ligne comme Western Union ou Wise parce qu'ils sont sûrs, moins coûteux et qu'il peut, dans certains cas, être plus rapide de faire affaire avec eux que de passer par une banque ou une coopérative de crédit. Près de 9 entreprises commerciales sur 10 (86 pour cent) envoient fréquemment de l'argent à l'étranger (c.-à-d. tous les mois ou plus souvent), ce qui pourrait accroître leur intérêt pour les options de service de virement de fonds.²⁰⁷ La confiance dans le fournisseur de services de paiement et la rapidité sont deux importants facteurs qui incitent les entreprises commerciales à choisir de quelle façon envoyer des fonds à l'étranger. Visa Direct et Mastercard Send sont perçus comme des fournisseurs de services de paiement établis et fiables.

Pour en savoir plus sur les paiements internationaux et les améliorations apportées aux paiements internationaux à l'échelle mondiale, consultez l'analyse **Faire progresser les paiements internationaux**.

²⁰² Léger et Paiements Canada, Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises canadiennes, 2021. (Remarque : exclut les mentions « ne sait pas »).

²⁰³ Léger et Paiements Canada, Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises canadiennes, 2021.

²⁰⁴ Ibid.

²⁰⁵ Ibid.

²⁰⁶ Ibid.

²⁰⁷ Ibid.



FAITS SAILLANTS DE 2021

- ▶ Près de trois consommateurs canadiens sur cinq (58 pour cent) ont fait un achat en ligne au cours de la dernière année.²⁰⁸
- ▶ L'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les types de produits et de services que les Canadiens achètent en ligne a continué d'être visible. Les principales catégories d'achats en ligne en 2021 étaient des vêtements, des articles ménagers, des achats dans des restaurants ou des restaurants de restauration rapide, des articles d'épicerie et des appareils électroniques.
- ▶ Les cartes de crédit sont demeurées le mode de paiement privilégié pour les transactions en ligne, à 58 pour cent, suivies de PayPal, à 20 pour cent. Ces chiffres sont identiques à ceux de l'an dernier.

²⁰⁸ Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2021.

L'écosystème du commerce électronique

Le commerce en ligne s'entend de l'achat de biens ou de services d'un commerçant par l'intermédiaire d'une boutique en ligne ou d'une application Web en utilisant un ordinateur ou un appareil mobile (p. ex., téléphone intelligent ou tablette). En 2021, les opérations de paiement par commerce électronique ont été au nombre de 500 millions, et leur valeur a atteint 63 milliards de dollars au Canada, ce qui représente une hausse de 12 pour cent en volume et de 12 pour cent en valeur par rapport à 2020.²⁰⁹

Dans l'ensemble, les ventes au détail totales au Canada ont continué d'être influencées par la pandémie de COVID-19. En plus du retour progressif au magasinage physique, le commerce électronique demeure une possibilité viable et attrayante pour les consommateurs. Les ventes par commerce électronique ont représenté 6,2 pour cent des ventes au détail en 2021, une augmentation par rapport à une part de 6,1 pour cent en 2020.²¹⁰ En 2021, la valeur des ventes en ligne a atteint le double de leur valeur en 2020, pour les trois premiers mois de l'année.²¹¹ En général, les Canadiens dépensent en moyenne 222 \$ par mois en ligne, ce qui constitue une légère baisse par rapport aux 250 \$ enregistrés il y a un an.²¹² Les cartes de crédit ont continué d'être utilisées pour la plus grande part des achats en ligne en 2021 (58 pour cent), suivies de PayPal (20 pour cent) (voir la **figure 3** pour en savoir plus).²¹³

Les Canadiens sont généralement satisfaits de leur expérience de paiement lorsqu'ils font des achats en ligne. Près de la moitié des consommateurs (49 pour cent) sont satisfaits du temps qu'il leur faut pour effectuer un paiement au moyen d'un site Web ou d'une application de paiement.²¹⁴ De même, lorsqu'ils font des achats en ligne, 51 pour cent des Canadiens sont satisfaits du temps qu'il faut au site Web ou à l'application de paiement pour

²⁰⁹ TSI, Canadian Payments Forecast, 2022.

²¹⁰ Statistique Canada. Commerce de détail, décembre 2021. Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220218/dq220218a-fra.htm>.

²¹¹ Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220218/dq220218a-cansim-fra.htm>.

²¹² Léger et Paiements Canada. Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2021.

²¹³ Ibid.

²¹⁴ Ibid.

approuver la transaction.²¹⁵ Seuls 12 pour cent des Canadiens n'ont pu utiliser le mode de paiement de leur choix lorsqu'ils magasinaient en ligne.²¹⁶ Dans l'ensemble, 77 pour cent des consommateurs estiment que leur expérience d'achat en ligne au Canada est facile, contre 44 pour cent pour les achats effectués sur des sites Web étrangers.²¹⁷

Certains Canadiens s'inquiètent de la fraude liée aux paiements lorsqu'ils font des achats en ligne. Trente pour cent des Canadiens conviennent que, depuis le début de la pandémie de COVID-19, ils ont remarqué une augmentation des activités frauduleuses, cybercriminelles ou suspectes dirigées contre eux par l'entremise de sites de vente au détail en ligne (sites ou applications de commerce électronique).²¹⁸ En général, 41 pour cent des Canadiens sont moins à l'aise de communiquer leurs renseignements personnels par l'intermédiaire de sites ou d'applications de commerce électronique. La plupart des Canadiens sont à l'aise de faire des achats en ligne ou dans des applications, et 84 pour cent d'entre eux affirment qu'ils sont aussi ou plus à l'aise de le faire depuis le début de la pandémie.²¹⁹ Les consommateurs se protègent contre la fraude liée aux paiements de façon plus proactive lorsqu'ils font des achats en ligne. Les deux tiers de tous les Canadiens (66 pour cent) prennent régulièrement le temps de vérifier le site Web et sa réputation lorsqu'ils font des achats en ligne, et ne choisissent que des sites de confiance.²²⁰

En ce qui concerne l'authentification des paiements en ligne, de nombreux Canadiens sont à l'aise avec l'authentification biométrique (p. ex., numérisation des empreintes digitales ou du visage, reconnaissance vocale) pour authentifier une opération de paiement sur le site Web d'un commerçant. Trente-sept pour cent des Canadiens sont à l'aise avec cette option, tandis que vingt-quatre pour cent ne le sont pas du tout.²²¹ Les jeunes Canadiens (les 18 à 23 ans) sont

²¹⁵ Ibid.

²¹⁶ Ibid.

²¹⁷ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

²¹⁸ Ibid.

²¹⁹ Ibid.

²²⁰ Ibid.

²²¹ Ibid.

beaucoup plus susceptibles que les membres d'autres groupes d'âge d'être à l'aise (48 pour cent) avec l'utilisation de l'authentification biométrique aux fins de paiement sur un site Web de commerçants.²²²

L'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les types de produits et de services que les Canadiens achètent en ligne a continué d'être visible. Les principales catégories d'achats en ligne en 2021 étaient des vêtements, des articles ménagers, des achats dans des restaurants ou des restaurants de restauration rapide, des articles d'épicerie et des appareils électroniques (des produits qui étaient généralement achetés en magasin avant la pandémie), tandis que le niveau des achats d'autres catégories, comme les voyages et les divertissements, demeurait faible.²²³ Trente-trois pour cent des Canadiens ont déclaré avoir utilisé plus souvent des services de livraison (p. ex., Uber Eats, Foodora, Instacart, etc.) pendant la pandémie, une augmentation par rapport à la proportion de vingt-neuf pour cent enregistrée l'an dernier.²²⁴

Même une fois la pandémie terminée, 70 pour cent des Canadiens s'attendent toujours à acheter en ligne des biens qu'ils achetaient habituellement en magasin auparavant, comme des vêtements, des chaussures, des accessoires, des activités de divertissement, des jouets et des jeux.²²⁵ Cela indique que les Canadiens ne voient pas le magasinage en ligne comme une solution de rechange, mais comme une prolongation et une amélioration de leur expérience en magasin.²²⁶

Les Canadiens ont encore effectué la plupart de leurs achats en ligne sur les sites Web des commerçants (p. ex., Amazon.ca ou Walmart.ca). Les achats effectués dans des applications au moyen d'un appareil mobile arrivent au deuxième rang.²²⁷ Les achats en ligne effectués au moyen de consoles de jeu ont continué d'être à la traîne par rapport à ces deux canaux.²²⁸ Près des deux tiers des Canadiens (63 pour cent) qui ont fait un achat en ligne au cours du dernier mois ont utilisé leur ordinateur, leur ordinateur portable ou leur appareil mobile pour accéder aux pages Web de commerçants en ligne, contre 46 pour cent en 2020.²²⁹

La proportion de Canadiens qui ont fait des achats dans une application au cours du dernier mois est demeurée la même que l'an dernier, à 21 pour cent, tandis que celle de ceux qui ont fait un achat en ligne au moyen de leur console de jeu a légèrement diminué, passant de 10 pour cent en 2020 à 8 pour cent en 2021.²³⁰ L'utilisation d'appareils intelligents (p. ex., Alexa, Google Home, Apple Siri) pour passer une commande en ligne ou effectuer un paiement au cours du dernier mois est relativement faible, seuls 10 pour cent des Canadiens ayant indiqué avoir utilisé ce type de service.²³¹

²²² Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

²²³ TSI, Canadian Payments Forecast, 2022.

²²⁴ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

²²⁵ Pour en savoir plus, voir : <https://newsroom.ca.paypal-corp.com/SoftMoc>.

²²⁶ Ibid.

²²⁷ Léger et Paiements Canada. *Canadian Consumer Payments and Transaction Survey*, 2021.

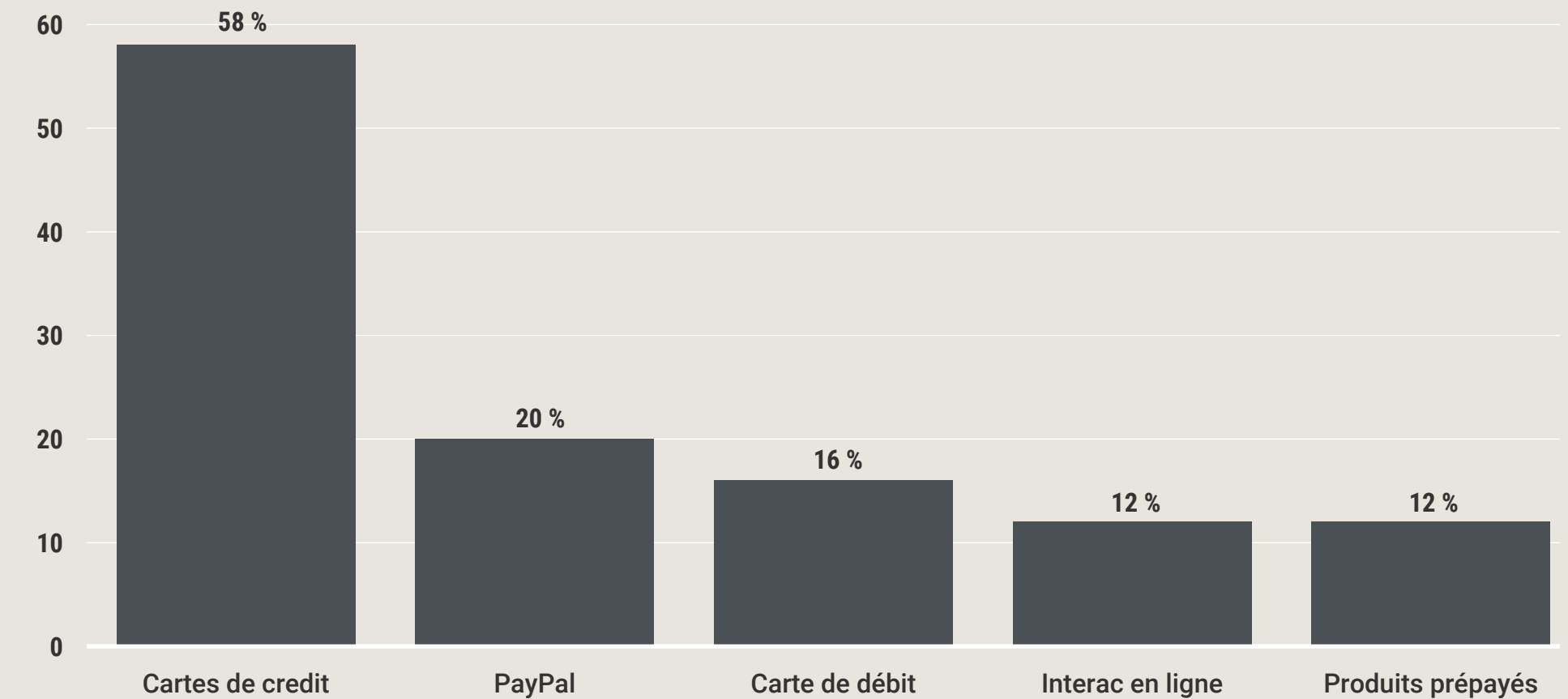
²²⁸ Ibid.

²²⁹ Ibid.

²³⁰ Ibid.

²³¹ Ibid.

FIGURE 3 : RÉPARTITION DES PAIEMENTS LIÉS AU COMMERCE ÉLECTRONIQUE*



* Modes de paiement utilisés par les Canadiens pour faire des achats en ligne au cours du dernier mois (2021).





Monnaies numériques

Bien que la plupart des Canadiens connaissent les monnaies numériques,²³² cet intérêt et l'utilisation des monnaies numériques en sont encore à leurs balbutiements. La plupart des Canadiens (90 pour cent) n'ont jamais utilisé de monnaies numériques, comme Bitcoin et Ethereum.²³³

Plus de la moitié des Canadiens (55 pour cent) ne souhaitent pas utiliser de monnaies numériques pour envoyer des fonds à d'autres personnes ou entreprises,²³⁴ et 79 pour cent d'entre eux sont peu susceptibles d'utiliser des monnaies numériques pour envoyer des fonds à l'étranger.²³⁵ Le manque d'intérêt exprimé par les Canadiens à l'égard de l'utilisation de monnaies numériques pour les paiements pourrait être dû à un manque de compréhension de la façon d'accéder aux monnaies numériques et de les utiliser, ainsi qu'à des perceptions relatives à leur sécurité. Vingt-deux pour cent des Canadiens n'utilisent pas de monnaies numériques parce qu'ils n'en savent pas assez ou ne savent pas trop comment les utiliser, tandis que quatre-huit pour cent des Canadiens ne perçoivent pas les monnaies numériques comme un mode de paiement sécuritaire.²³⁶

Pour les Canadiens qui utilisent activement les monnaies numériques, les options privilégiées sont Bitcoin, Ethereum et Dogecoin.²³⁷ La plupart des Canadiens qui utilisent les monnaies numériques s'en

servent comme d'une forme d'investissement spéculatif (à cause de leur volatilité) ainsi qu'en raison de l'attrait de participer à une initiative novatrice.²³⁸ Parmi les autres raisons d'utiliser les monnaies numériques, mentionnons l'attrait d'un système de paiement décentralisé, la protection des renseignements personnels et la capacité d'effectuer des transactions en dehors du système bancaire traditionnel.²³⁹ Les jeunes Canadiens sont plus susceptibles que les Canadiens plus âgés de s'intéresser aux monnaies numériques et de les utiliser à des fins de placement²⁴⁰ ou de virement de fonds.²⁴¹

Parmi les plateformes auxquelles les Canadiens ont accès pour négocier et stocker des monnaies numériques, Coinbase, Binance et Crypto.com demeurent les plus populaires, et Shakepay, qui est basée au Canada, arrivait au quatrième rang en janvier 2021.²⁴² D'autres bourses canadiennes, Bitbuy et Newton, gagnent également en popularité, ce qui indique que les consommateurs canadiens souhaitent utiliser des plateformes nationales. La plateforme de gestion des placements WealthSimple, qui est basée au Canada, cherche également à desservir le marché des monnaies numériques intérieures avec le lancement de WealthSimple Crypto, qui permet de négocier des monnaies numériques sans frais.²⁴³

²³² Le terme « monnaie numérique » désigne précisément les cryptomonnaies (par exemple : Bitcoin, Ethereum, Z-Cash, Dash, Ripple, etc.).

²³³ Léger et Paiements Canada, Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

²³⁴ Léger et Paiements Canada, Canadian Consumer Payments and Transaction Survey, 2021 et 2022.

²³⁵ Léger et Paiements Canada, Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

²³⁶ Ibid.

²³⁷ Pour en savoir plus, voir : <https://www.capterra.ca/blog/2409/crypto-trends-in-canada>.

²³⁸ Ibid.

²³⁹ Ibid.

²⁴⁰ Ibid.

²⁴¹ Léger et Paiements Canada, Sondage de suivi des habitudes de paiement des consommateurs canadiens, 2021.

²⁴² Pour en savoir plus, voir : <https://www.statista.com/statistics/1223680/most-popular-cryptocurrency-wallets-canada/>.

²⁴³ Pour en savoir plus, voir : <https://www.wealthsimple.com/fr-ca/product/crypto>.

FAIRE PROGRESSER LES PAIEMENTS INTERNATIONAUX

Par : Pooja Paturi

Comme on peut le voir dans la section sur l'écosystème des paiements, la pandémie de COVID-19 a accéléré et modifié les habitudes et les modes de paiement à long terme. La mondialisation et l'expansion des secteurs au-delà des frontières ont également joué un rôle dans l'utilisation des paiements internationaux. Que les entreprises aient cherché à trouver de nouveaux fournisseurs dans de nouvelles régions pendant la pandémie, à envoyer de l'argent à l'étranger pendant que des restrictions sur les voyages étaient en vigueur, ou même à faire des achats en ligne sur des sites Web étrangers, la pandémie de COVID-19 a mis l'accent sur les paiements internationaux.

Le volume mondial des paiements internationaux est estimé à plus de 150 billions de dollars et continue d'augmenter parallèlement à l'évolution de l'utilisation des paiements internationaux.²⁴⁴ Ce marché comprend trois segments : les paiements de détail, les paiements de gros et les versements (voir le **tableau 12 : Principaux segments internationaux pour obtenir des descriptions**).

²⁴⁴ Pour en savoir plus, voir : **How New Entrants Are Redefining Cross-Border Payments**, EY, 2021.

Le G20 a accordé la priorité à l'amélioration mondiale collective des paiements transfrontaliers pour traiter de questions courantes, comme leur manque de transparence, leur accès limité, leur coût élevé et la lenteur des transactions. Pour remédier à ces problèmes, le CSF et le CPIM ont, en collaboration avec d'autres organismes de réglementation, publié une feuille de route composée de 19 volets comportant 5 thèmes clés pour tous les segments des paiements internationaux :

1. s'engager à adopter une vision tenant compte des secteurs public et privé pour améliorer les paiements internationaux;
2. assurer la coordination avec les cadres de réglementation, de supervision et de surveillance;
3. améliorer les infrastructures et les ententes de paiement actuelles pour répondre aux exigences du marché des paiements internationaux;
4. accroître la qualité des données et le traitement direct en améliorant les données et les pratiques du marché;
5. étudier le rôle potentiel des nouvelles infrastructures et des nouvelles ententes de paiement (p. ex., les monnaies numériques).²⁴⁵

²⁴⁵ Pour consulter la feuille de route complète et obtenir des renseignements détaillés sur ses différents volets, voir : **Enhancing Cross-Border Payments: Stage 3 Roadmap**.

TABLEAU 12 : PRINCIPAUX SEGMENTS INTERNATIONAUX²⁴⁶

	<ul style="list-style-type: none">▶ Généralement, la valeur des transactions est faible et leur volume est élevé, bien que certains paiements relatifs au commerce interentreprises aient une importance semblable à celle des opérations de gros.
Commerce de détail	<ul style="list-style-type: none">▶ Le commerce de détail comprend le commerce traditionnel et le commerce électronique international (commerce entre particuliers et entreprises ou interentreprises), le tourisme, le paiement de factures à un fournisseur qui se trouve à l'étranger, les transferts électroniques et les paiements entre particuliers internationaux autres que les versements.▶ Les principaux fournisseurs de services comprennent des systèmes de cartes internationaux, des banques commerciales et des fournisseurs non bancaires de services de paiement entre particuliers.
	<ul style="list-style-type: none">▶ Sa valeur représente la majorité du marché total des paiements internationaux.▶ Généralement, la valeur des transactions est importante et leur volume est faible.
Commerce en gros	<ul style="list-style-type: none">▶ En général, les paiements interbancaires se font par l'intermédiaire de correspondance bancaire.²⁴⁷▶ Les principaux fournisseurs de services comprennent des systèmes de paiement de grande valeur détenus et exploités par des banques centrales, des systèmes de paiement de grande valeur exploités par le secteur privé, des fournisseurs de réseaux de messagerie, des systèmes de règlement à devises multiples et de grandes banques correspondantes.
	<ul style="list-style-type: none">▶ Généralement, leur valeur est faible et leur volume est élevé (comme de nombreuses transactions de la catégorie du marché de détail ci-dessus) et ils sont surtout (mais pas exclusivement) destinés à des marchés émergents et des économies en développement.
Versements	<ul style="list-style-type: none">▶ Les principaux fournisseurs de services comprennent des opérateurs de virements de fonds internationaux, des banques commerciales, des bureaux de poste et des opérateurs de fonds mobiles.

²⁴⁶ Caractéristiques fondées sur les définitions fournies par le CSF. Voir : **The G20 Roadmap for Enhancing Cross-Border Payments – First Consolidated Progress Report**.

²⁴⁷ La correspondance bancaire est l'une des méthodes les plus populaires pour les transactions internationales. Il s'agit d'une entente en vertu de laquelle une banque (correspondante) détient des dépôts détenus par d'autres banques (répondantes) d'autres pays et offre, entre autres, des services de paiement à ces banques.

En dépit de l'intérêt et de l'appui du G20, de la création d'une feuille de route mondiale et du fait que des cibles aient été établies pour les volets de base qui ont été définis, il existe plusieurs obstacles à l'amélioration des paiements internationaux. Comme la feuille de route est mondiale, il existe des questions propres à certaines régions qui doivent être prises en compte, mais qui comportent un trop grand nombre d'aspects pour être prises en compte dans les volets de base généraux. Bien que certains organismes de réglementation comme les banques centrales et les exploitants de systèmes de paiement aient été chargés de jouer un rôle de premier plan dans leurs secteurs de compétence respectifs, il reste à parvenir à harmoniser les secteurs public et privé (l'un des domaines d'intérêt cernés) et à veiller à ce que les initiatives du secteur privé permettent d'améliorer les paiements internationaux, qu'elles correspondent directement ou non à la feuille de route du CSF et du CPMI. Sans harmonisation, l'écosystème des paiements internationaux risque d'être encore plus fragmenté.

Au cours des dernières années, nous avons vu de nombreux acteurs du secteur privé comme Wise et PayPal intervenir avec succès pour régler des frictions sur le plan des paiements internationaux et offrir des paiements internationaux moins coûteux et plus rapides que les méthodes de paiements internationaux traditionnelles.²⁴⁸ À mesure que la numérisation des paiements se poursuit à un rythme accéléré, d'autres solutions de rechange aux paiements internationaux traditionnels devraient émerger, comme l'utilisation de la chaîne de blocs ou de monnaies numériques pour faire face aux frictions connues. Les institutions financières titulaires peuvent également tirer parti des solutions émergentes. En 2022, la CIBC, qui est l'un des plus importants fournisseurs de paiements internationaux au Canada, a annoncé qu'elle s'associerait à Ripple afin de tirer parti de sa solution de chaîne de blocs pour les paiements internationaux.²⁴⁹ Ce type de relation a été observé dans d'autres pays, notamment aux États-Unis.

Du point de vue des secteurs public et privé, les frictions actuelles relatives aux paiements internationaux sont bien documentées. Il sera intéressant de voir quelles solutions évolueront pour relever les enjeux collectifs relatifs aux paiements internationaux.

²⁴⁸ Pour en savoir plus, voir : Les offres de **Wise** et de **PayPal**.

²⁴⁹ Pour en savoir plus, voir : **Ripple's Array of Partners Expands as CIBC, National Bank of Australia Join RippleNet**.

PAIEMENTS DES ENTREPRISES

L'écosystème canadien des affaires se compose en grande partie de PME, qui constituent 98 pour cent de toutes les entreprises exploitées au Canada.²⁵⁰ Pour comprendre ce qui détermine les volumes des paiements des entreprises, il est essentiel de connaître leur comportement en matière de paiement. Toutefois, les dépenses des PME ne représentent que 21 pour cent des dépenses totales des entreprises.²⁵¹ Les entreprises du marché intermédiaire représentent 2 pour cent des entreprises canadiennes, mais 43 pour cent des dépenses totales des entreprises.²⁵² Quant aux grandes entreprises, elles équivalent à moins de 1 pour cent des entreprises canadiennes, mais représentent 35 pour cent des dépenses totales des entreprises (voir [figure 4 : Classification des entreprises au Canada](#)).²⁵³

En 2021, la pandémie a continué d'avoir une incidence sur la façon dont les PME effectuaient des paiements et acceptaient ceux des clients. Par exemple, les PME ont effectué plus de paiements par Virement Interac et moins de paiements en espèces et par chèque. Plus d'un tiers de grandes PME²⁵⁴ (36 pour cent) ont davantage utilisé des virements Interac pour effectuer des paiements, alors qu'elles sont 47 pour cent à avoir moins fréquemment utilisé de l'argent comptant et 24 pour cent à avoir moins fréquemment utilisé des chèques pour effectuer des paiements.²⁵⁵ En même temps, elles acceptaient des paiements par Virement Interac et PayPal plus souvent qu'auparavant. Au cours des 6 derniers mois, 29 pour cent et 14 pour cent des PME ont plus fréquemment accepté des paiements par Virement Interac et PayPal (respectivement) de leurs clients.²⁵⁶

En 2021, les paiements par TEF et les paiements par carte de crédit et par chèque ont continué de représenter la plus grande partie des dépenses des PME. De même, les paiements par TEF et par carte de crédit sont arrivés en tête de la part des dépenses totales des entreprises du marché intermédiaire. Toutefois, la part des dépenses correspondant aux paiements par chèque a diminué de 54 pour cent par rapport à l'an dernier et constituait 6 pour cent des dépenses totales des entreprises

²⁵⁰ Statistique Canada, Établissement statistique, 2021. Les PME sont les entreprises dont le revenu annuel se situe entre 0 et 9,9 millions de dollars.

²⁵¹ Ibid.

²⁵² Ibid. Les entreprises du marché intermédiaire sont celles dont le revenu annuel se situe entre 10 et 500 millions de dollars.

²⁵³ Ibid. Les grandes entreprises sont des celles dont le revenu annuel est supérieur à 500 millions de dollars.

²⁵⁴ Les grandes PME sont des entreprises dont le revenu annuel se situe entre 500 000 et 9,9 millions de dollars.

²⁵⁵ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises canadiennes, 2021.

²⁵⁶ Ibid.

du marché intermédiaire en 2021 (voir la [figure 5 : Répartition des paiements des entreprises](#)).²⁵⁷ La diminution d'une année à l'autre de la valeur des paiements par chèque effectués par les entreprises du marché intermédiaire a été attribuée à l'augmentation de l'utilisation des TEF, des cartes de crédit et de débit et des paiements en argent comptant. La part de la valeur totale des paiements de chacun de ces instruments de paiement a augmenté par rapport à 2020. Comme le montre le [tableau 13 : Objets les plus courants des paiements commerciaux](#),²⁵⁸ les cas d'utilisation de chaque mode de paiement diffèrent selon le secteur d'activité.

Les TEF ont continué de dominer tous les autres types de paiements avec une part de 25 pour cent des dépenses totales des entreprises, comme en 2021.²⁵⁹ En général, les entreprises ont tendance à utiliser les TEF pour les décaissements salariaux, les paiements gouvernementaux et les dépenses récurrentes (p. ex., les services publics, les assurances, et le loyer).²⁶⁰

Les cartes de crédit d'entreprise ont constitué 17 pour cent des dépenses totales des entreprises en 2021 (contre 19 pour cent en 2020).²⁶¹ La diminution de la valeur des paiements par carte de crédit d'entreprise d'une année à l'autre est attribuable à l'augmentation de l'utilisation des cartes de débit d'entreprise, des cartes personnelles de crédit ou de débit et de l'argent comptant.²⁶² Dans l'ensemble, les cartes de crédit d'entreprise ont surtout servi à payer des dépenses ponctuelles comme les fournitures de bureau et le matériel informatique, les frais de déplacement et de représentation, ainsi que les dépenses en carburant.²⁶³

Les raisons pour lesquelles les entreprises utilisent les cartes de crédit demeurent inchangées par rapport à l'an dernier. Elles comprennent le fait que ces paiements sont largement acceptés, les récompenses, la commodité perçue et la facilité du suivi des paiements.²⁶⁴ Le suivi des paiements est un facteur particulièrement important pour les PME lorsqu'elles gèrent leurs flux de trésorerie. La commodité de paiement est un facteur particulièrement pertinent pour les dépenses de déplacement et de divertissement des employés.

²⁵⁷ RFI Canadian Business Payments Report, 2021.

²⁵⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises canadiennes, 2021.

²⁵⁹ RFI Canadian Business Payments Report, 2021.

²⁶⁰ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises canadiennes, 2021.

²⁶¹ RFI Canadian Business Payments Report, 2021.

²⁶² Ibid.

²⁶³ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises canadiennes, 2021.

²⁶⁴ Ibid.

Les paiements par chèque sont demeurés au troisième rang, avec 11 pour cent des dépenses totales des entreprises en 2021 (contre 17 pour cent en 2020).²⁶⁵ La diminution d'une année à l'autre de l'utilisation des paiements par chèque est liée à l'augmentation de celle des TEF, des cartes de crédit et de débit et des paiements en argent comptant.²⁶⁶ La baisse de la part des paiements par chèque a été plus marquée chez les moyennes entreprises que chez les PME (baisse de 54 pour cent contre 26 pour cent, respectivement).²⁶⁷ Les entreprises du marché intermédiaire ont été plus nombreuses à passer des chèques aux paiements par TEF pour couvrir des dépenses comme la paie, le loyer et les paiements gouvernementaux.

Les entreprises qui continuent de payer leurs dépenses par chèque le font parce que ceux-ci sont généralement acceptés, qu'il est facile d'effectuer le rapprochement des paiements et que certains fournisseurs préfèrent ce mode de paiement.²⁶⁸ Il y a encore, dans certains secteurs (comme l'immobilier), des entreprises dont les processus de paiement sont fondés sur les chèques plutôt que sur des modes de paiement électronique.²⁶⁹

²⁶⁵ RFI Canadian Business Payments Report, 2021.

²⁶⁶ Ibid.

²⁶⁷ Ibid.

²⁶⁸ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises canadiennes, 2021.

²⁶⁹ Ibid.

LA FRAUDE LIÉE AUX PAIEMENTS DES ENTREPRISES AU CANADA

En 2021, les entreprises canadiennes étaient plus susceptibles que les consommateurs d'avoir récemment été victimes d'une fraude relative aux paiements (21 pour cent, contre 12 pour cent).²⁷⁰ Les demandes d'argent sous divers prétextes et la fraude par carte de crédit sont les deux types de fraude relative aux paiements les plus courants qu'ont subis les entreprises.²⁷¹ Environ 1 entreprise sur 5 a fait l'objet d'un achat non autorisé avec sa carte de crédit à la suite du vol des renseignements relatifs à celle-ci (18 pour cent).²⁷²

La plupart des entreprises (57 pour cent) qui ont été victimes de fraude de paiement impliquant une perte d'argent ont été satisfaites de la façon dont le problème a été réglé. La plupart des problèmes de fraude de paiement ont été réglés en moins d'une semaine (68 pour cent), et les entreprises ont généralement été entièrement remboursées par leur banque ou leur coopérative de crédit (60 pour cent).²⁷³ Dans l'ensemble, les entreprises estiment que les paiements électroniques sont plus sécuritaires que les modes de paiement papier et par carte.²⁷⁴ Environ 1 entreprise sur 2 considérait que les paiements effectués dans le cadre d'activités de commerce électronique (48 pour cent) et les paiements mobiles (45 pour cent) étaient sûrs et que les paiements mobiles (48 pour cent), les paiements effectués dans une application (46 pour cent) et ceux effectués dans le cadre d'activités de commerce électronique (47 pour cent) étaient tous des moyens sûrs de recevoir les paiements des clients.²⁷⁵

En général, les entreprises s'estiment plus conscientes des fraudes de paiement et savent comment s'en protéger depuis le début de la crise de COVID-19. La sensibilisation accrue aux fraudes de paiement est probablement attribuable au fait que plus de 1 entreprise sur

²⁷⁰ Ibid.

²⁷¹ Ibid.

²⁷² Ibid.

²⁷³ Ibid.

²⁷⁴ Ibid.

²⁷⁵ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises canadiennes, 2021.

4 (27 pour cent) a déclaré avoir été victime de fraude de paiement en 2020, quelle qu'en soit la nature. Parmi les entreprises qui ont déclaré avoir été victimes de fraude de paiement au cours des 6 derniers mois, 50 pour cent l'ont été au cours du dernier mois.²⁷⁶

Les entreprises ont également indiqué que leur préoccupation à l'égard de la fraude et de la cybercriminalité avait eu une incidence sur leur comportement et leurs préférences en matière de paiements en 2021. Par exemple, la moitié des entreprises ont déclaré que leurs employés font un effort pour vérifier la sécurité des sites de commerce électronique et ne font affaire qu'avec des sites de confiance lorsqu'ils font des achats en ligne.²⁷⁷ Bien que les chèques soient progressivement remplacés par des modes de paiement numériques pour des transactions comme le paiement de factures (p. ex., loyer, services professionnels), la paie et les paiements gouvernementaux, certaines entreprises continuent d'utiliser fréquemment les chèques. L'une de leurs principales raisons pour le faire est qu'elles perçoivent les chèques comme étant plus sécuritaires, car ils nécessitent une contre-signature (20 pour cent) et présentent moins de risques de vol ou d'utilisation abusive (16 pour cent).²⁷⁸

Malgré tout, les entreprises ont une grande conviction que leur banque, leur coopérative de crédit ou leur fournisseur de cartes de crédit les protège lorsqu'elles effectuent des paiements, et qu'elles ont des recours en cas de fraude. Même si elles sont conscientes des risques de fraude et de cybercriminalité, 64 pour cent des entreprises canadiennes se sentent protégées par leur banque, leur coopérative de crédit ou leur fournisseur de cartes de crédit lorsqu'elles effectuent des paiements.²⁷⁹

²⁷⁶ Ibid.

²⁷⁷ Ibid.

²⁷⁸ Modus Research et Paiements Canada 2022 Understanding Payment Usage and Attitudes (Business).

²⁷⁹ Léger et Paiements Canada. Sondage de suivi des habitudes de paiement des entreprises canadiennes, 2021.

FIGURE 4 : CLASSIFICATION DES ENTREPRISES AU CANADA

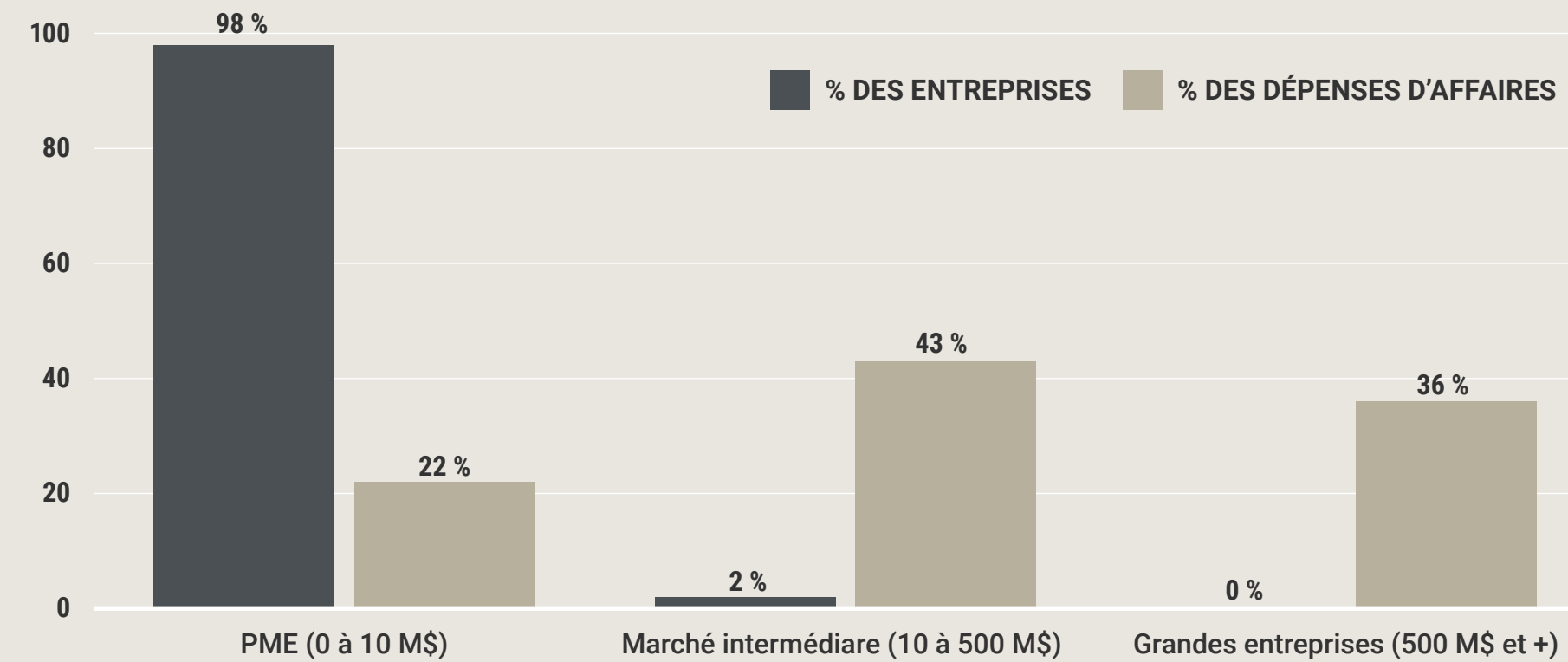


FIGURE 5 : RÉPARTITION DES PAIEMENTS DES ENTREPRISES

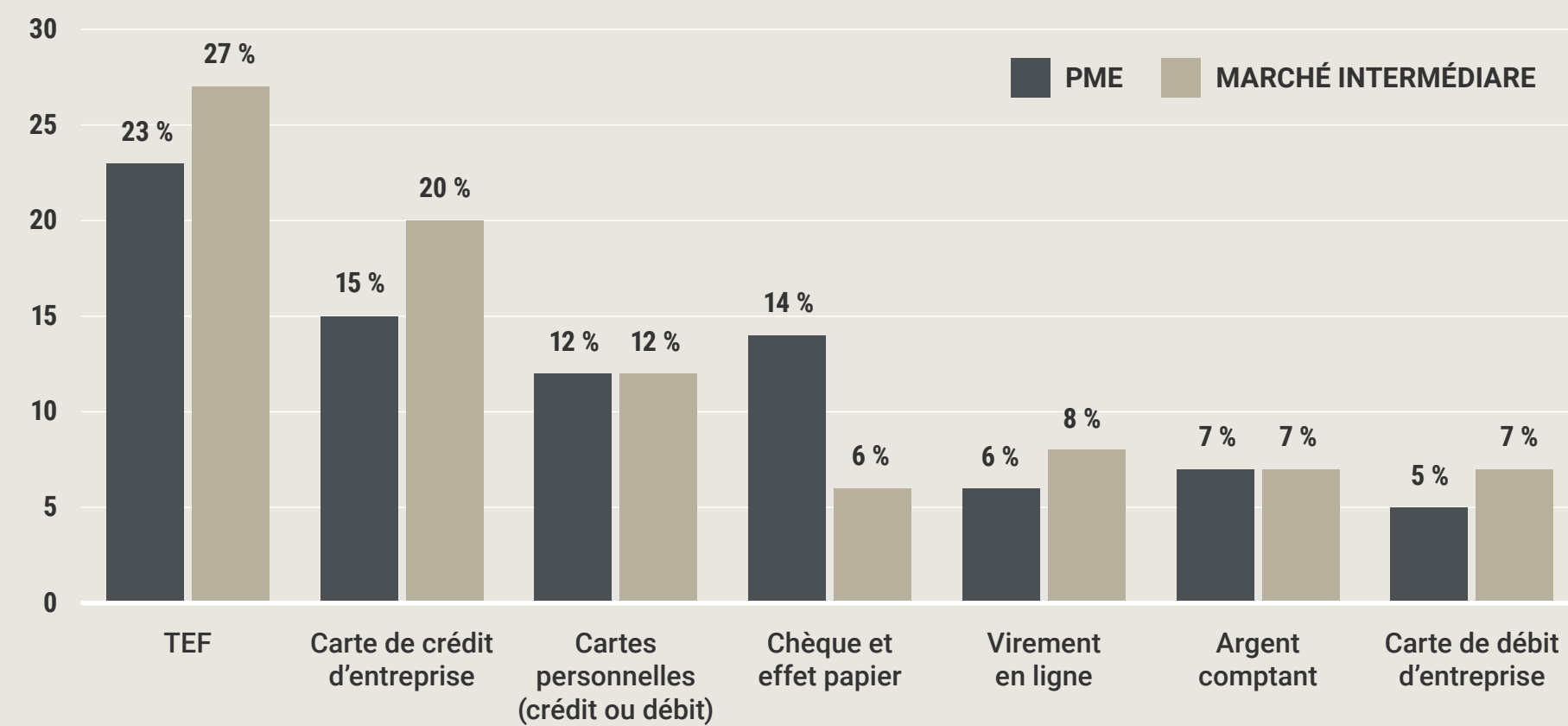


TABLEAU 13 : OBJETS LES PLUS COURANTS DES PAIEMENTS COMMERCIAUX²⁸⁰

Modes de paiement	PME	Entreprises du marché intermédiaire
 TEF	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Paie ▶ Assurances ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts ▶ Loyer ▶ Services publics/télécommunications 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Paie ▶ Assurances ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts ▶ Stocks/matières premières ▶ Services publics/télécommunications
 Carte de crédit	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fournitures de bureau/matériel informatique ▶ Divertissement ▶ Frais liés aux déplacements ▶ Carburant 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fournitures de bureau/matériel informatique ▶ Divertissement ▶ Frais liés aux déplacements ▶ Carburant
 Chèque	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Loyer ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts ▶ Paie ▶ Services professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Loyer ▶ Paiements gouvernementaux – taxes/impôts ▶ Paie ▶ Services professionnels ▶ Publicité/médias

²⁸⁰ Nous avons obtenu ces résultats en demandant aux PME et aux entreprises du marché intermédiaire quel mode de paiement elles utilisent pour diverses catégories de dépenses. Les chiffres ne totalisent pas 100 pour cent, car les méthodes de paiement moins utilisées (versements numériques, paiements virtuels, paiements initiés par l'acheteur, versements au comptoir en succursale, marge de crédit) ont été exclues de cette analyse.

CONCLUSION

En dépit des vents contraires que la pandémie de COVID-19 continue de faire souffler sur le marché canadien des paiements, l'écosystème des paiements a profité de la reprise économique du pays en 2021. En 2020, il y a eu 19,7 milliards de transactions, pour une valeur de 18,8 billions de dollars.

Dans l'ensemble, en 2021, les tendances de paiement sont demeurées identiques à celles des cinq années précédentes. Du point de vue du volume des paiements, les cartes de crédit et de débit ont continué de dominer le nombre de transactions, et leur utilisation a augmenté. L'utilisation de l'argent comptant a continué de diminuer, et l'argent comptant est demeuré le quatrième mode de paiement le plus utilisé au Canada en fonction du volume de transactions. L'utilisation de l'argent comptant pourrait avoir été touchée par la croissance du nombre d'achats en ligne, dont le volume a augmenté de 5 pour cent en 2021.²⁸¹

²⁸¹ TSI, Canadian Payments Forecast, 2022.

Les TEF et les chèques ont continué de représenter la plus grande proportion (87 pour cent) de la valeur totale des paiements.²⁸² La valeur des TEF a bondi par rapport à l'année dernière, grâce au retour de la valeur des transactions de crédit par TAF à son niveau historique. La valeur des transactions en argent comptant a augmenté de 14 pour cent d'une année à l'autre, principalement en raison de la demande de billets de grande valeur alimentée par les motifs de précaution des Canadiens au cours de la pandémie.²⁸³ La valeur des transactions par chèque a également augmenté légèrement par rapport à l'année précédente, surtout en raison d'une augmentation de 7 pour cent de la valeur des chèques commerciaux par rapport à 2020.²⁸⁴

L'effet le plus important de la pandémie sur l'industrie canadienne des paiements au cours de la dernière année a été la confirmation d'une « nouvelle réalité » fondée sur l'accélération continue de l'utilisation des paiements numériques. De nombreux Canadiens ont opté pour les paiements sans contact et les paiements numériques au cours de la première année de la pandémie et n'ont pas repris leurs anciennes habitudes. Ces comportements se sont poursuivis en 2021.

Les paiements sans contact par carte, portefeuille mobile ou Virement Interac ont tous augmenté au cours de la première année de la pandémie. Les Canadiens ont aussi, plus que jamais, acheté toute une gamme de produits en ligne.

Même si les virements en ligne représentaient un faible pourcentage du volume total des paiements, ce mode de paiement a connu, en 2021, une forte

²⁸² Données du SACR.

²⁸³ Pour en savoir plus, voir : **Cash and COVID-19: What Happened in 2021.**

²⁸⁴ TSI, Canadian Payments Forecast, 2022.

²⁸⁵ Données d'Interac. Ce chiffre est fondé sur les données relatives aux transactions de Virement Interac du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

²⁸⁶ Statistique Canada. Commerce de détail, décembre 2021. Pour en savoir plus, voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220218/dq220218a-fra.htm>.

croissance qui est surtout attribuable à l'utilisation des virements Interac (hausse de 26 pour cent du volume par rapport à l'an dernier).²⁸⁵ En 2021, les virements en ligne ont, pour la première fois, dépassé la valeur des transactions par carte de débit.

Enfin, malgré le retour progressif au magasinage en magasin, le commerce électronique demeure une option d'achat attrayante pour les Canadiens. En 2021, les ventes en ligne ont représenté 6,2 pour cent des ventes au détail, une légère hausse par rapport à la proportion de 6,1 pour cent enregistrée en 2020.²⁸⁶ Ce résultat donne à penser que les Canadiens ont continué d'acheter en ligne même après la levée des mesures de santé publique et la réouverture des magasins.

À mesure que l'économie canadienne poursuit sa reprise, on s'attend à ce que certains Canadiens recommencent à utiliser de l'argent comptant, mais dans l'ensemble, l'utilisation de l'argent comptant devrait continuer de diminuer. L'utilisation des cartes de crédit continuera de reprendre à mesure que l'économie se renforcera et que les consommateurs recommenceront à faire des achats majeurs. L'utilisation des cartes de débit devrait également rebondir. Les services « achetez maintenant et payez plus tard » sont prêts à livrer concurrence au crédit. Les cartes de débit demeurent un mode de paiement populaire pour les achats en ligne et aux points de vente. Les paiements par carte sans contact, par portefeuille mobile et par Virement Interac devraient continuer sur la lancée des gains réalisés pendant la pandémie.

ANNEXE I : GRAPHIQUES DÉTAILLÉS SUR LES MODES DE PAIEMENT

FIGURE A1 : TOTAL ANNUEL DES OPÉRATIONS SELON LE RAPPORT CANADIEN SUR LES MODES ET LES TENDANCES DE PAIEMENT (VOLUME ET VALEUR)

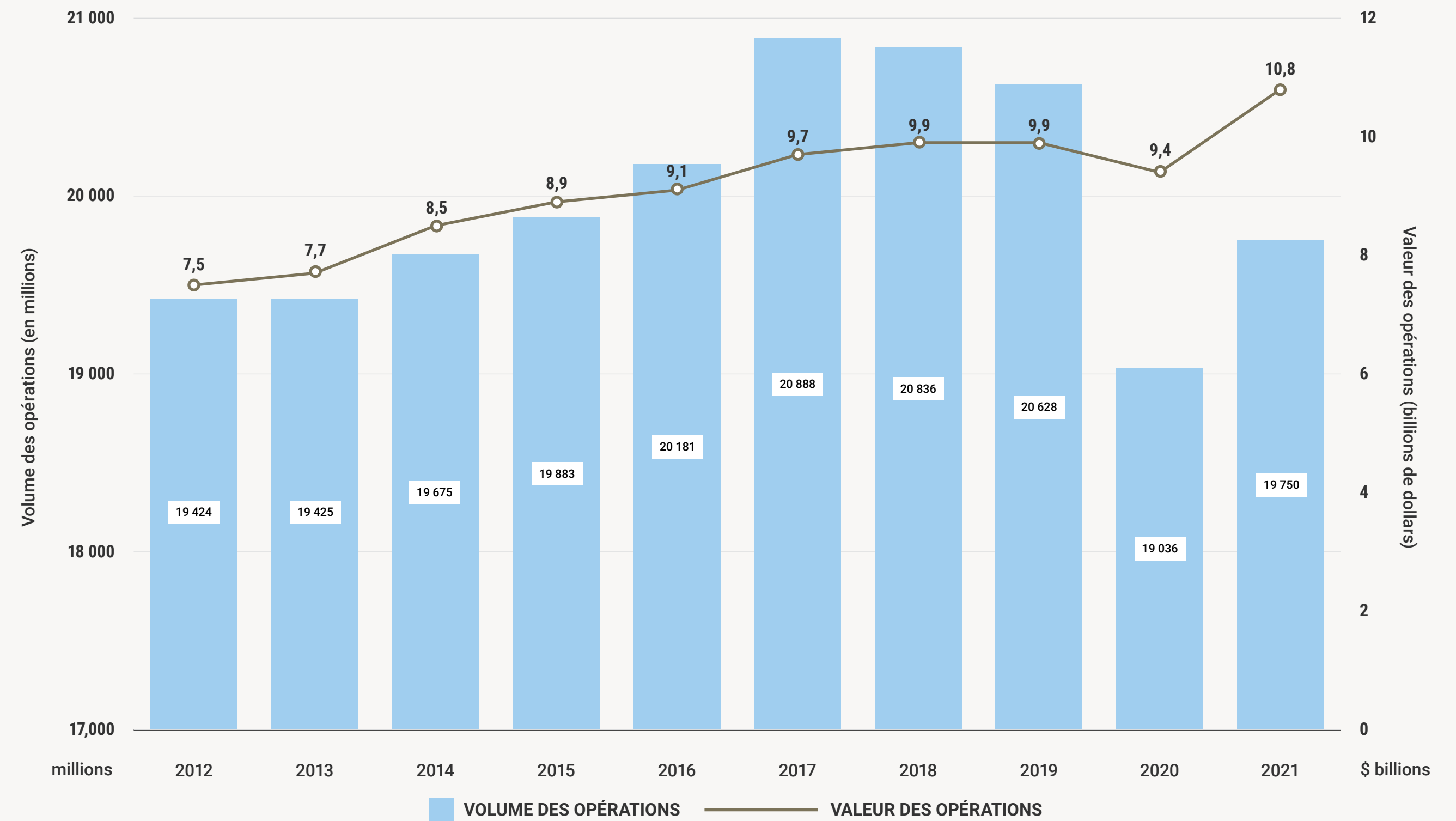


FIGURE A2 : TOTAUX ANNUELS – TOUS LES MODES DE PAIEMENT

Volume (en millions d'opérations)

Modes de paiement	2011	2016	2020	2021
Chèques et effets papier	1 187	799	432	404
Cartes de débit	4 148	5 436	5 699	5 964
Guichets automatiques	759	563	423	391
Cartes prépayées	148	253	303	294
TEF	2 124	2 631	2 908	3 081
Cartes de crédit	3 424	4 954	6,223	6 572
Virements en ligne	29	177	801	1 007
Argent comptant	7 718	5,369	2 247	2 038
Totaux	19 536	20 181	19 036	19 750

Valeur (en millions de dollars)

Modes de paiement	2011	2016	2020	2021
Chèques et effets papier	3 648 448	3 991 849	3 056 371	3 281 753
Cartes de débit	184 038	225 661	251 731	272 819
Guichets automatiques	85 062	71 424	44 826	55 152
Cartes prépayées	9 930	14 895	17 884	17 633
TEF	2 868 755	4 167 111	5 147 089	6 225 588
Cartes de crédit	391 198	472 954	564 210	591 301
Virements en ligne	9 659	68 755	249 123	324 790
Argent comptant	128 034	104 395	51 347	58 415
Totaux	7 325 122	9 117 045	9 382 582	10 827 451

FIGURE A3 : MONTANT MOYEN D'UNE OPÉRATION

Modes de paiement	2016	2020	2021	% de variation (variation annuelle)
Chèques et effets papier	4 999 \$	7 075 \$	8 123 \$	15 %
Cartes de débit	41 \$	44 \$	46 \$	4 %
Guichets automatiques	127 \$	106 \$	141 \$	33 %
Cartes prépayées	59 \$	59 \$	60 \$	1 %
TEF	1 584 \$	1 770 \$	2 021 \$	14 %
Cartes de crédit	97 \$	91 \$	90 \$	-2 %
Virements en ligne	388 \$	311 \$	323 \$	4 %
Argent comptant	19 \$	23 \$	29 \$	25 %
Montant moyen d'un paiement	446 \$	493 \$	548 \$	11 %

FIGURE A4 : CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE TOUS LES MODES DE PAIEMENT (VOLUME) – SUR 1, 5 ET 10 ANS (TCAC)

Volume (TCAC 1, 5 et 10 ans)

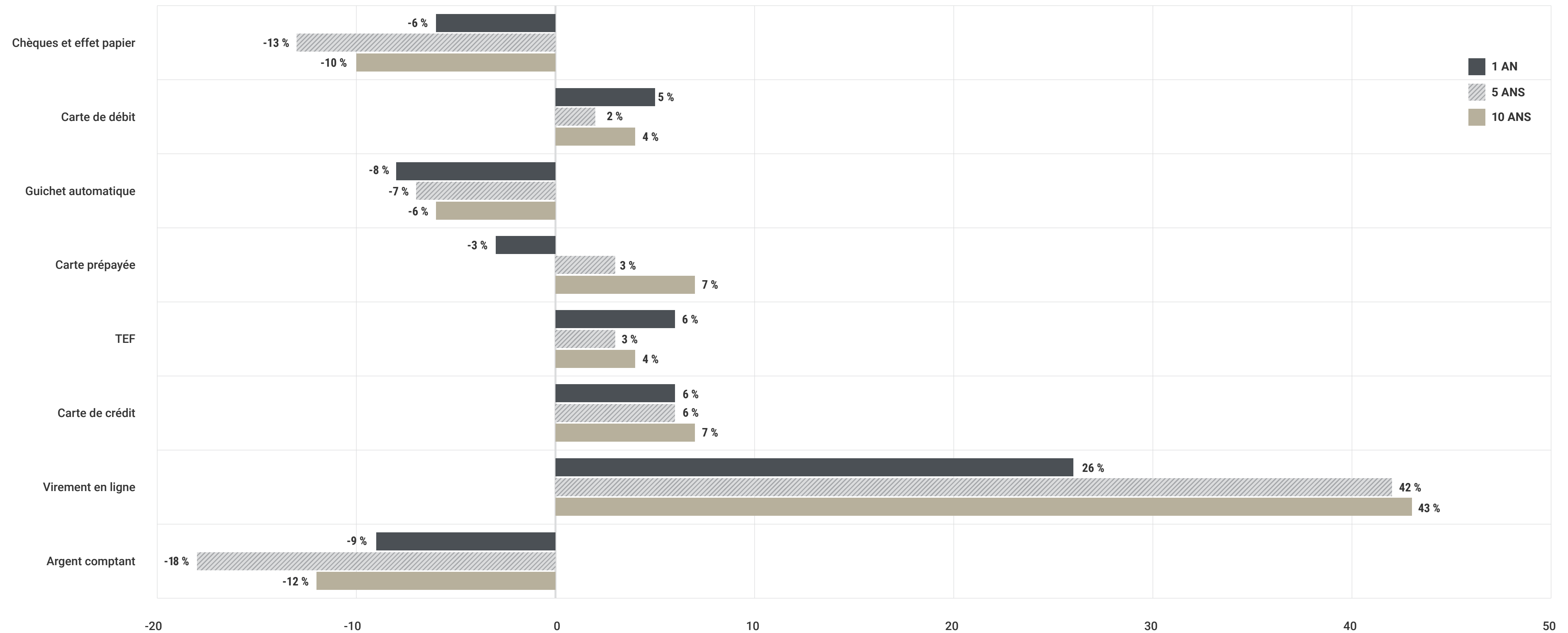


FIGURE A5 : CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE LA VALEUR DE TOUS LES MODES DE PAIEMENT (TCAC – SUR 1, 5 ET 10 ANS)

Valeur (TCAC 1, 5 et 10 ans)

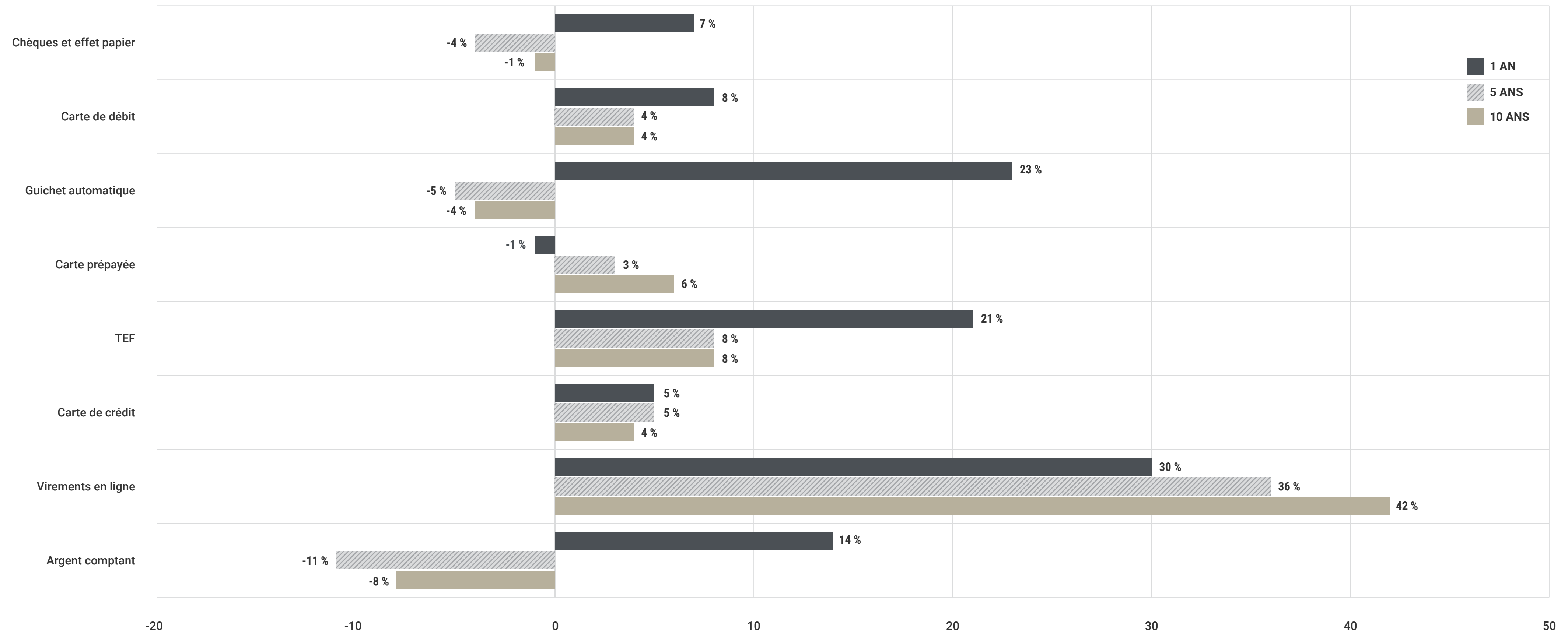
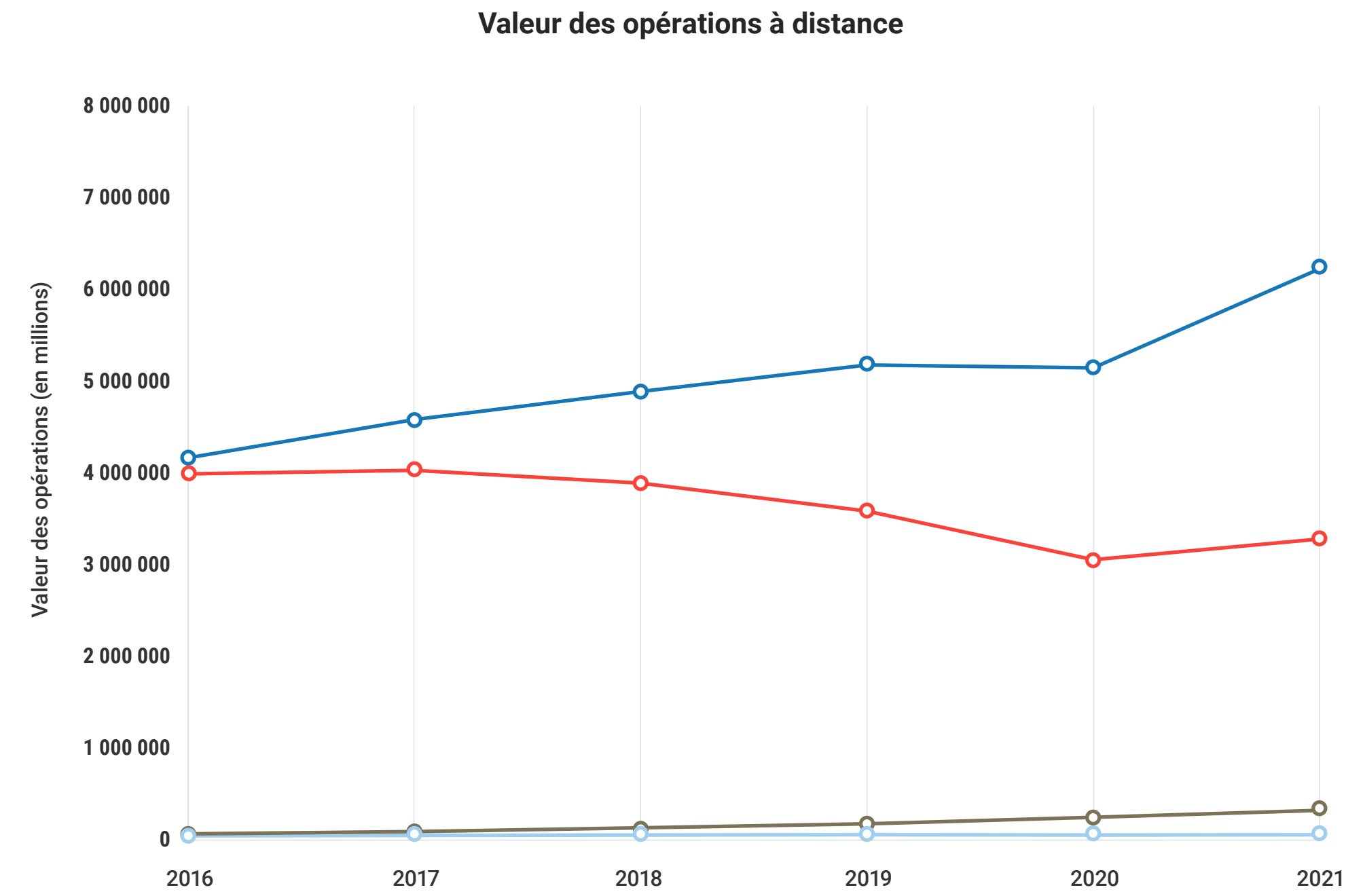
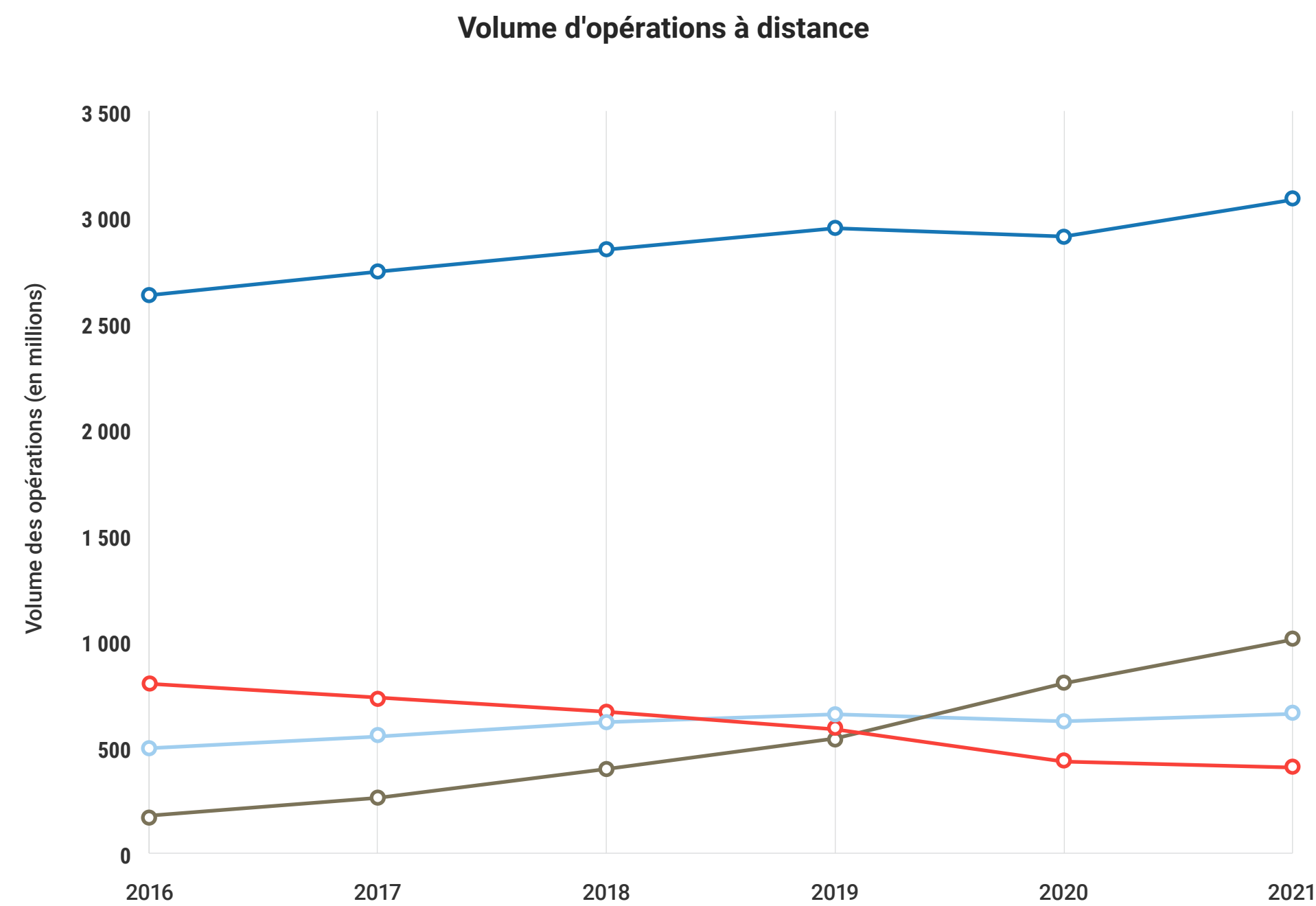


FIGURE A6 : VOLUME ET VALEUR DES MÉTHODES DE PAIEMENT À DISTANCE (TENDANCES SUR CINQ ANS)²⁸⁷

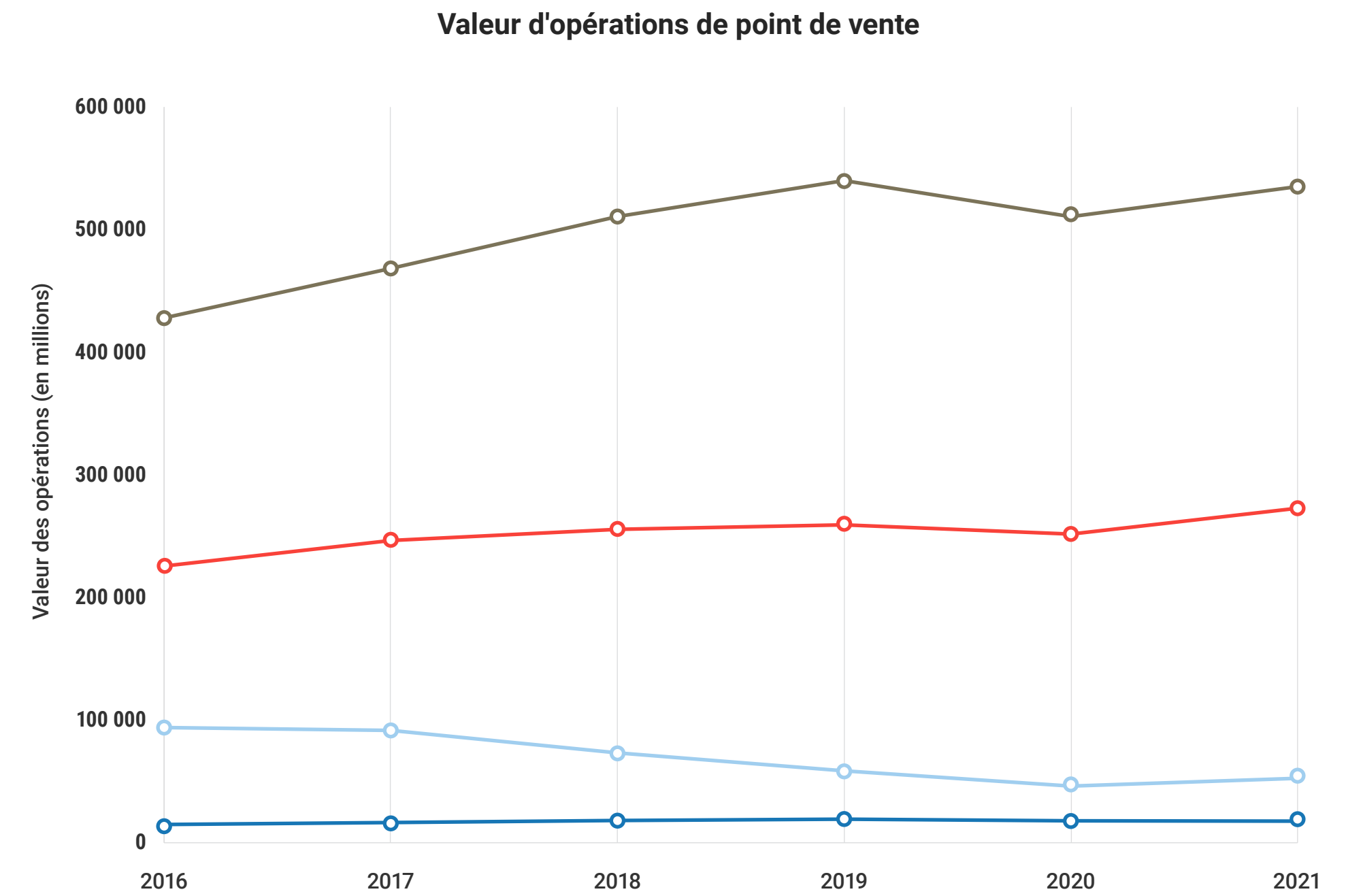
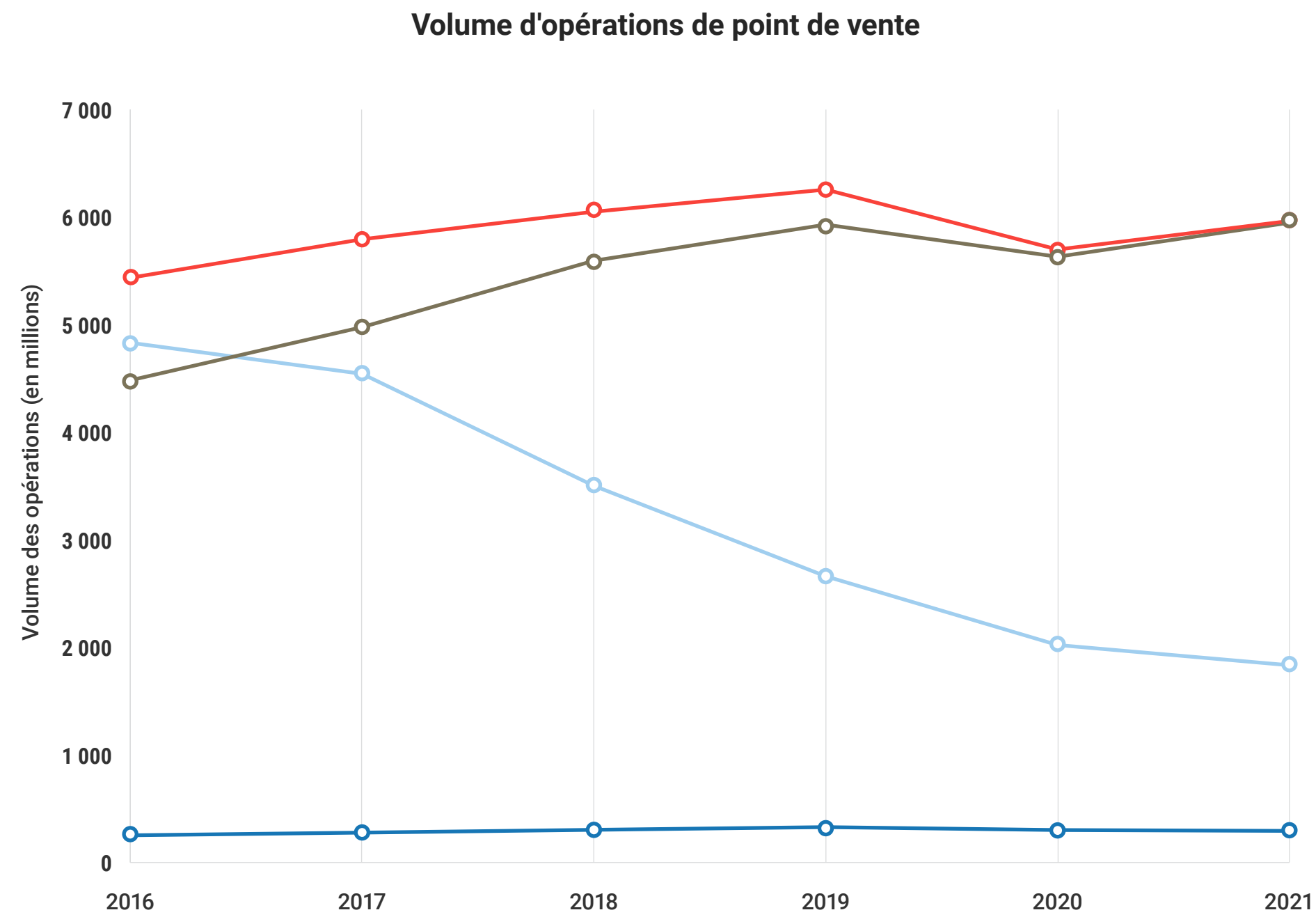


Modes de paiement	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chèques et effet papier	799	734	667	584	432	404
TEF	2 631	2 742	2 846	2 947	2 908	3 081
Virements en ligne	177	261	397	541	801	1 007
Carte de crédit à distance	495	550	618	655	622	657

Modes de paiement	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chèques et effet papier	3 991 849	4 030 697	3 891 136	3 586 221	3 056 371	3 281 753
TEF	4 167 111	4 583 973	4 889 627	5 178 683	5 147 089	6 225 588
Virements en ligne	68 755	93 513	134 770	178 225	249 123	324 790
Carte de crédit à distance	47 295	51 754	56 430	59 670	56 421	59 130

²⁸⁷ Les opérations à distance comprennent toutes les opérations non effectuées aux emplacements physiques ou virtuels (boutiques en ligne ou applications) des bénéficiaires. Note : Les opérations par carte de crédit à distance impliquent le recours à des institutions financières ou à des fournisseurs de services de paiement comme intermédiaires qui transfèrent des fonds aux bénéficiaires visés par leurs services (c.-à-d. pour les paiements de factures).

FIGURE A7 : VOLUME ET VALEUR DES MÉTHODES DE PAIEMENT AU POINT DE VENTE (TENDANCES SUR CINQ ANS)²⁸⁸



Modes de paiement	2016	2017	2018	2019	2020	2021
○ Carte de débit	5 436	5 794	6 050	6 256	5 699	5 964
○ Carte prépayée	253	278	304	329	302	294
○ Carte de crédit	4 483	4 977	5 595	5 930	5 632	5 948
○ Argent comptant	4 832	4 543	3 502	2 661	2 022	1 834

Modes de paiement	2016	2017	2018	2019	2020	2021
○ Carte de débit	225 661	246 499	255 600	259 255	251 731	272 819
○ Carte prépayée	14 895	16 495	18 155	19 237	17 900	17 633
○ Carte de crédit	428 023	468 370	510 695	540 014	510 610	535 127
○ Argent comptant	93 956	91 630	73 304	58 643	46 212	52 574

²⁸⁸ Les opérations au point de vente, ou au point de service, comprennent les transactions effectuées aux emplacements physiques et virtuels d'un commerçant, y compris les paiements effectués en ligne et dans les applications. Les estimations à distance pour les cartes de crédit et l'argent comptant sont supprimées.

**FIGURE A8 : VOLUME ET VALEUR DES MÉTHODES DE PAIEMENT À DISTANCE
(D'UNE ANNÉE À L'AUTRE)**

Volume (en millions)

Modes de paiement	2020	2021	Variation annuelle
Chèques et effets papier	432	404	-6 %
TEF	2 908	3 081	6 %
Cartes de crédit à distance	622	657	26 %
Virements en ligne	801	1 007	6 %
Totaux	4 763	5 149	8 %

Valeur (en millions de dollars)

Modes de paiement	2020	2021	Variation annuelle
Chèques et effets papier	3 056 371	3 281 753	7 %
TEF	5 147 089	6 225 588	21 %
Cartes de crédit à distance	56 421	59 130	5 %
Virements en ligne	249 123	324 790	30 %
Totaux	8 509 004	9 891 261	16 %

**FIGURE A9 : VOLUME ET VALEUR DES MÉTHODES DE PAIEMENT AU POINT DE VENTE
(D'UNE ANNÉE À L'AUTRE)**

Volume (en millions)

Modes de paiement	2020	2021	Variation annuelle
Cartes de débit	5 699	5 964	5 %
Cartes prépayées	303	294	-3 %
Cartes de crédit	5 632	5 948	6 %
Argent comptant	2 022	1 834	-9 %
Totaux	14 687	14 040	3 %

Valeur (en millions de dollars)

Modes de paiement	2020	2021	Variation annuelle
Cartes de débit	251 731	272 819	8 %
Cartes prépayées	17 884	17 633	-1 %
Cartes de crédit	510 610	535 127	5 %
Argent comptant	46 212	52 574	14 %
Totaux	826 437	878 153	6 %

FIGURE A10 : TENDANCES QUANT AUX PAIEMENTS DE FACTURES²⁸⁹

	ÉLECTRICITÉ	EAU/ÉGOUT	GAZ/CHAUFFAGE	FACTURE DE CARTES DE CRÉDIT	CÂBLODISTRIBUTION	SERVICE INTERNET	PRÊT HYPOTHÉCAIRE	LOYER	PRÊT AUTOMOBILE	ASSURANCE HABITATION	ASSURANCE AUTOMOBILE	SERVICES À DOMICILE	TÉLÉPHONE CELLULAIRE	SERVICES DE DIFFUSION EN CONTINU (NETFLIX, SPOTIFY)	ABONNEMENTS (GYMNASÉ, TROUSSE DE REPAS)	ABONNEMENT À DES MÉDIAS OU DES LOGICIELS (LINKEDIN PREMIUM, THE GLOBE AND MAIL)	PAIEMENT DE TAXES ET D'IMPÔTS
PAIEMENTS BANCAIRES EN LIGNE	51 %	50 %	47 %	76 %	42 %	39 %	14 %	18 %	15 %	18 %	18 %	24 %	37 %	16 %	17 %	19 %	54 %
DPA	33 %	29 %	31 %	13 %	28 %	28 %	74 %	32 %	69 %	52 %	52 %	11 %	25 %	35 %	26 %	29 %	24 %
CARTES DE CRÉDIT (TOUS LES TYPES)	7 %	9 %	11 %	2 %	22 %	25 %	3 %	3 %	6 %	21 %	22 %	25 %	29 %	40 %	41 %	39 %	5 %
VIREMENT INTERAC	2 %	3 %	3 %	3 %	2 %	2 %	2 %	23 %	2 %	2 %	1 %	17 %	2 %	2 %	3 %	2 %	3 %
CHÈQUES	2 %	4 %	2 %	2 %	1 %	1 %	2 %	14 %	2 %	3 %	3 %	10 %	1 %	1 %	3 %	3 %	7 %
CARTES DE DÉBIT (TOUS LES TYPES)	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %	3 %	2 %	2 %	4 %	2 %	2 %
ARGENT COMPTANT	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	5 %	1 %	1 %	0 %	6 %	1 %	1 %	3 %	1 %	1 %
CARTES PRÉPAYÉES (VISA/ MASTERCARD)	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	0 %
AUTRES	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	2 %

²⁸⁹ Une fois additionnés, les chiffres présentés dans cette figure ne donnent pas 100 pour cent, car ils ont été arrondis.

ANNEXE II : MÉTHODOLOGIE, DÉFINITIONS ET DESCRIPTIONS DES MODES DE PAIEMENT

Méthodologie

Les données présentées sont une combinaison de données provenant des systèmes de Paiements Canada, des fournisseurs de services de paiement et des exploitants de systèmes, ainsi que d'estimations basées sur des études de marché et des consultations avec des experts du secteur.

Les fournisseurs de services de paiement y ont contribué soit en partageant leurs travaux et données internes, soit en fournissant leur expertise pour améliorer l'exactitude de l'ensemble de données. Paiements Canada réitère ce qu'elle a assuré pendant la collecte : elle a fait tout son possible pour que les données relatives aux participants demeurent anonymes lorsque cela avait été demandé.

Pour rédiger le présent document, nous avons tiré parti de l'intégralité des données recueillies lors d'études précédentes et en avons actualisé la méthodologie, les données et les conclusions. De ce fait, la présente analyse constitue une mise à jour complète des points de données précédemment publiés (y compris ceux fournis dans nos articles précédents) et peut essentiellement remplacer les ensembles de données précédemment publiés.

Précisions sur la méthodologie des études de marché

1. *Sondage de la Banque du Canada sur les méthodes de paiement*

La Banque du Canada effectue des sondages auprès des Canadiens pour mieux comprendre comment ils paient leurs biens et services. Elle a effectué cinq sondages sur les méthodes de paiement en 2009, 2013, 2017, 2020 et 2021. Ces sondages comprennent un questionnaire et un journal où les participants consignent leurs paiements et leurs retraits en argent comptant sur une période de trois jours. Le volume et la valeur moyens des transactions en argent comptant par personne et par jour sont des paramètres clés de ces sondages. Ils servent à calculer le volume total des transactions en argent comptant et à estimer leur valeur.

2. *Sondages du RFi Group*

Le RFi Group réalise des sondages indépendants sur les entreprises commerciales et les PME. Le sondage sur les entreprises commerciales a été mené sur le terrain en mai et en novembre 2021 auprès de 350 personnes, qui ont répondu aux questions en ligne. Des quotas de base ont été appliqués pour la sélection des répondants afin de veiller à ce que les données reflètent la population commerciale du Canada. Tous les répondants avaient un pouvoir de décision au sein d'entreprises du secteur commercial présentes sur le marché canadien et ayant un revenu total mondial se situant entre 10 millions et 500 millions de dollars. Quant au sondage sur les PME, il a été mené sur

le terrain en mai et en novembre 2021 auprès de 500 entreprises, qui ont répondu aux questions en ligne. Des quotas de base ont été appliqués pour la sélection des répondants afin de veiller à ce que les données reflètent la population des PME canadiennes. Tous les répondants avaient un pouvoir de décision au sein de PME présentes sur le marché canadien et ayant un revenu annuel mondial inférieur à 10 millions de dollars.

3. *Sondage de TSI sur les consommateurs*

Technology Strategies International Inc. (TSI) mène des analyses approfondies sur les paiements des consommateurs au Canada en utilisant un large éventail de sources — recherches sur ordinateur, entrevues et discussions avec de hauts dirigeants, études et analyses sur les consommateurs, etc. — qu'elle compile dans un rapport annuel. En 2021, les données de l'enquête de TSI sur le marché de consommation ont également été analysées pour obtenir des renseignements supplémentaires. Le sondage auprès des consommateurs de 2021 comprenait un échantillon de plus de 2 000 Canadiens.

4. *Enquêtes de Paiements Canada et Léger auprès des consommateurs et des entreprises*

Léger est une entreprise d'experts-conseils en études de marché à service complet qui a l'expérience de la recherche quantitative et qualitative. Léger est une pionnière et une chef de file de la recherche sur le Web. Elle a son propre comité exclusif en ligne de plus de 475 000 Canadiens. En 2018, Léger a acquis un panneau supplémentaire, qui comprend un million de millénariaux de plus. Depuis 2019, Léger fournit à

Paiements Canada un sondage personnalisé sur les paiements aux consommateurs axé sur l'utilisation de différents modes de paiement par les Canadiens dans l'environnement de transactions au point de vente et à distance. Léger fournit également à Paiements Canada une enquête personnalisée sur les paiements des consommateurs et des entreprises axée sur l'utilisation au Canada de différentes méthodes de paiement et leur opinion à l'égard des méthodes de paiement. Dans ce rapport, nous avons inclus un échantillon de 4 500 Canadiens et de 1 500 entreprises dans l'ensemble des enquêtes. Les enquêtes étaient en cours en mars/avril, en juillet/août et en septembre/octobre 2021.

5. Euromonitor, *Financial Cards and Payments in Canada*

Euromonitor offre une analyse approfondie de l'utilisation des cartes financières au Canada, en s'appuyant sur des chiffres provenant d'une multitude de sources, dont le ministère des Finances du Canada, Statistique Canada et la Banque Nationale du Canada, afin de fournir un aperçu complet de la croissance du marché des cartes. L'analyse d'Euromonitor fournit un aperçu qualitatif et quantitatif de la croissance des fournisseurs de cartes, de l'incidence des tendances de l'offre et de la demande et des prévisions de la croissance future des cartes au Canada.

Définitions et descriptions des segments

Acheter maintenant et payer plus tard

Les services « achetez maintenant et payez plus tard » sont une forme de prêt à court terme dans le cadre duquel les consommateurs prennent possession de leurs acquisitions immédiatement et les paient plus tard au moyen d'une série de paiements échelonnés. Ces versements sont structurés de manière à ce que leurs montants soient égaux et que leurs dates d'échéance suivent un calendrier préétabli, le premier paiement étant dû au moment de passer la commande.

Argent comptant

L'encaisse totale a été estimée en fonction des données de l'enquête de la Banque du Canada.²⁹⁰ Les estimations tirées des données établissent que le nombre moyen d'opérations en espèces par Canadien par jour était de 0,18 et que les dépenses en espèces moyennes par opération étaient de 5,16 \$. Nous avons utilisé ces chiffres pour extrapoler à l'ensemble de la population canadienne afin de formuler des estimations de paiements en espèces.

Monnaies numériques

Les monnaies numériques désignent un large éventail de monnaies électroniques. Cela peut comprendre des monnaies comme le Bitcoin (et d'autres cryptomonnaies), les cryptomonnaies stables ou les monnaies numériques des banque centrale. La plupart des monnaies numériques fonctionnent au moyen d'une chaîne de blocs, ce qui signifie qu'il n'y a pas une seule entité qui contrôle le réseau, mais plutôt un réseau décentralisé fonctionnant « de personne à personne », où les « personnes » sont celles qui effectuent des transactions de monnaie numérique au sein du réseau.

Cartes de crédit

Les données relatives aux cartes de crédit englobent les paiements et les achats effectués par carte de crédit par les consommateurs et les entreprises, à partir de rapports publiés et soumis au droit d'auteur.²⁹¹ Les cartes de crédit servant à l'achat ont un fonctionnement différent en ce qui concerne les intérêts. Pour une carte de crédit standard, le taux d'intérêt est annuel, tandis que pour une carte de crédit servant à l'achat, l'intégralité des intérêts est appliquée après une période définie (généralement 21 jours) pour inciter les utilisateurs à rembourser leur solde tous les mois.

²⁹⁰ Banque du Canada, Rapport de l'enquête de 2021 sur les modes de paiement, décembre 2021.

²⁹¹ Euromonitor International, 2019, Passport : Financial Cards and Payments in Canada 2020 Edition, TSI, 2019, Canadian Payments Forecast, 2019, et Nilson Reports, 2019.

Économie à la demande

Une part croissante de la main-d'œuvre canadienne est constituée de « travailleurs à la demande ». Il s'agit de travailleurs qui concluent des contrats à court terme avec des entreprises ou des particuliers pour accomplir des tâches précises et souvent ponctuelles. Les terme « travailleurs à la demande » comprennent les entrepreneurs indépendants traditionnels (comme les consultants) et d'autres pigistes (comme ceux qui travaillent avec des plateformes en ligne comme Uber).²⁹²

Effets papier et chèques

Les données relatives aux effets papier et aux chèques s'appuient sur les données du SACR de Paiements Canada concernant ce mode de paiement, qui comprend aussi les versements papier.

Identification numérique

L'identification numérique constitue une solution de rechange aux identifiants traditionnels qui permet de vérifier l'identité en ligne au moyen d'une combinaison d'identifiants existants et de renseignements personnels attribués à une personne. Les processus de vérification de l'identité numérique permettent aux gens de prouver leur identité dans un certain nombre de situations, comme le paiement d'un achat ou l'ouverture d'une session dans un environnement de travail sécurisé, lorsqu'ils ne sont pas présents et ne peuvent prouver leur identité physiquement. La vérification de l'identité numérique repose sur des

méthodes comme la biométrie et la reconnaissance faciale, où « l'identité » évaluée est une image numérique et où les utilisateurs se présentent simultanément au moyen d'une capture d'image numérique – soit une photo ou une vidéo.

Lynx

Lynx, le nouveau système de paiement de grande valeur du Canada, a remplacé le STPGV à l'été 2021. Le nouveau système traite les paiements de grande valeur à délai critique avec une finalité de règlement en temps réel. Il est conforme aux normes de risque canadiennes et internationales. Lynx, qui est mis en œuvre dans deux versions, appuie également la norme internationale de messages ISO 20022. Cela permet de traiter les paiements riches en données et aidera les institutions financières canadiennes à respecter les exigences mondiales ISO 20022 de SWIFT en novembre 2022.

Non bancarisé

Est « non bancarisé » quiconque ne détient aucun produit financier (carte de débit ou de crédit) associé à une institution financière traditionnelle.

Norme ISO 20022

La norme internationale de messages financiers ISO 20022 a comme objet de simplifier les communications commerciales. Elle veille à l'efficacité de la compensation et du règlement des paiements entre les institutions financières à l'échelle mondiale

en instaurant un langage et un ensemble de messages communs. La norme a été créée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Opérations d'échange et de règlement

Les opérations d'échange et de règlement (OER) s'entendent des opérations d'échange de fonds intrajournalières dont l'objet est de régler le problème de dislocation des fonds de règlement entre le SACR et le STPGV. Ces opérations, généralement effectuées par chèque, représentent une partie importante de la valeur des chèques dans le SACR.

Paiements aux guichets automatiques

Les données proviennent de rapports publics soumis au droit d'auteur et ont été vérifiées au moyen de statistiques sur les réseaux de paiement.

Paiements commerciaux

Les paiements commerciaux sont les opérations émanant des organisations, des entreprises et des administrations canadiennes.

Paiements de débit

Les données relatives aux paiements de débit sont celles de Paiements Canada sur les opérations de débit au point de vente et en ligne et les cartes Débit Interac, ainsi que les renseignements fournis par les participants.

Paiements des consommateurs

Les paiements des consommateurs sont les opérations émanant des particuliers et des ménages canadiens et servant au paiement de factures, à la gestion des comptes bancaires et à l'achat de biens et de services.

Paiements en temps réel

Le système de paiement en temps réel (système de PTR), le premier système canadien de paiements en temps réel, favorisera des paiements plus rapides (24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année) et riches en données et agira comme plateforme pour l'innovation et la compétitivité en matière de paiements. Il permettra aux Canadiens d'effectuer et de recevoir des paiements en quelques secondes, en tout temps, jour et nuit, 365 jours par année. Les paiements du système de PTR seront irrévocables, ce qui signifie qu'ils seront définitifs et ne pourront être annulés.

Paiements internes

On parle ici des transactions portées aux comptes de dépôt direct (comptes-chèques ou comptes d'entreprise) dans le cas où le payeur et le bénéficiaire ont la même institution financière. Ces transactions ont une influence sur divers modes de paiement, généralement ceux compensés par Paiements Canada, entre autres les chèques, les débits et les TEF. Les paiements internes ne sont pas soumis dans la composante de compensation

²⁹² Définition du gouvernement du Canada.

de Paiements Canada (et ne figurent pas dans ses systèmes); par conséquent, les données qui y sont associées doivent être obtenues auprès d'autres sources. Pour notre analyse, nous nous sommes appuyés sur les estimations et les données obtenues auprès des participants. Nous avons constaté que les paiements internes correspondent à environ 20 pour cent d'opérations de plus par rapport aux données de Paiements Canada. Le montant des transactions internes varie selon le mode de paiement, par exemple pour les chèques (environ 25 pour cent), les débits (environ 13,7 pour cent) et les TEF (environ 19 pour cent).

Cartes prépayées

Nous avons utilisé des données sur les fournisseurs de cartes de crédit et de cartes prépayées affiliées à un commerçant (systèmes de paiement à boucle fermée et ouverte) qui s'appuient sur des données publiées soumises au droit d'auteur. Ont également été incluses les cartes prépayées virtuelles, qui peuvent être achetées dans un magasin d'applications mobiles, comme celui d'Apple ou d'Android.

Sous-bancarisé

Est « sous-bancarisé » quiconque recourt peu aux services d'institutions financières établies (p. ex., détient une carte de crédit, mais pas de carte de débit, ou vice versa).

Système automatisé de compensation et de règlement

Le **SACR** est le système de paiements de détail du Canada. Avec Lynx, il est l'un des systèmes désignés utilisés pour la compensation de la vaste majorité des paiements au pays.

Système bancaire ouvert

L'ouverture des systèmes bancaires désigne des cadres de politiques et de technologies qui permettent aux consommateurs d'utiliser, de déplacer et de partager leurs données d'institutions financières avec des tiers fournisseurs de services fiables pour profiter d'une plus vaste gamme de services financiers convenant à leurs besoins.

Système de transfert de paiement de grande valeur

Les paiements du Système de transfert de paiement de grande valeur (STPGV) ont été exclus, car notre analyse se penche sur les paiements courants des consommateurs et des entreprises.

Taux de croissance annuel composé

Le taux de croissance annuel composé (TCAC) est calculé à partir des taux de croissance annuels moyens sur plusieurs années et reflète les effets de la croissance combinée moyenne de chacune des années prises en compte.

TEF

Les TEF ont été obtenus par la compilation des débits et crédits par TAF, des versements électroniques et des opérations d'échange de données informatisées (EDI).

TEF commerciaux

Les TEF commerciaux font référence à l'utilisation par les entreprises ou le gouvernement des débits et crédits par TAF, des versements électroniques et des opérations d'EDI (p. ex. une entreprise qui verse le salaire de ses employés par ce moyen).

TEF de particuliers

Les TEF de particuliers font référence à l'utilisation par les consommateurs de débits et crédits par TAF et des versements électroniques (p. ex. un consommateur qui paie ses factures au moyen d'un débit préautorisé).

Virements en ligne

Les virements en ligne comprennent les opérations via un portefeuille électronique et les paiements électroniques entre particuliers effectués par l'intermédiaire de services et de fournisseurs en ligne. Celles-ci sont soit prépayées, soit associées à un compte de dépôt dans une institution financière (p. ex. PayPal). Nous avons utilisé les données et estimations sur les services en ligne et mobiles utilisés pour les opérations à distance entre consommateurs ou avec un commerçant. Sont exclues les opérations par carte de débit et de crédit, car elles ont déjà été comptabilisées dans la catégorie correspondante.



BUREAU D'OTTAWA

Paiements Canada
Constitution Square, tour II
350, rue Albert, bureau 800
Ottawa (Ontario) K1R 1A4

BUREAU DE TORONTO

Paiements Canada
145, rue King Ouest, bureau 1005
Toronto (Ontario) M5H 1J8

613-238-4173

info@paiements.ca

paiements.ca